Quimper Cornouaille Développement

Procès-verbal & Délibérations

Conseil d'administration/
Assemblée générale

Lundi 10 mai 2021

Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper
Bretagne Occidentale

Conseil d'administration & Assemblée générale
Quimper Cornouaille Développement
10 mai 2021

Procès-verbal de réunion

Membres présents (ayant voix délibérative) :
Isabelle ASSIH, Marc ANDRO, Hervé HERRY, Daniel LE BIGOT (Quimper Bretagne Occidentale), Roger LE GOFF (CC Pays fouesnantais), Philippe AUDURIER (Douarnenez Communauté), Stéphane LE DOARE (CCPBS), Josiane KERLOCH (CCHPB), Gilles SERGENT (CC Cap Sizun-Pointe du Raz), Olivier BELLEC (CCA), Christophe MARX (Préfecture du Finistère), François MARTIN (DDTM), Jacques FRANCOIS (Conseil départemental), Claude RAVALEC (CCIMBO), Hélène LE ROUX (Chambre d'Agriculture), David LESVENAN (Symescoto), Florence CROM (SIOCA) ;

Membres excusés :
Thomas FEREC, Forough-Léa DADKHAH, Ludovic JOLIVET (Quimper Bretagne Occidentale), Karim GHACHEM (Conseil régional), Michel GUEGUEN (CMA29) ;

Membres excusés ayant donné pouvoirs :
Néant ;

Autres participants sans voix délibérative :
Laëtitia GUILLEMOT (Ouest Conseil), Albert BILLON (Conseil de développement), Michel BOLLORE, Véronique LE GUEN, Nicolas KERLOCH, Betty ROBERT, Mathilde PAILLOT, Soisik DIJON (QCD).

Le 10 mai 2021, les membres du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale se sont réunis en salle du conseil de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper.

La séance est présidée par Isabelle ASSIH. Le secrétariat de séance est assuré par Stéphane LE DOARE.

La Présidente ouvre la séance à 15h15, invite à un tour de table et constate que les quorums sont atteints :

- 15 membres sur les 20 membres du Conseil d'Administration ayant une voix délibérative sont présents ou ont donné pouvoir.
- 17 membres du les 22 membres de l'Assemblée générale ayant une voix délibérative sont présents ou ont donné pouvoir.

Les instances ainsi constituées peuvent valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour se déroule ainsi :

Pour validation du Conseil d'administration :

1. Contrat Local de Santé : lettre de cadrage
2. Contrat Local de Santé : plan de financement
3. Ingénierie de Pays 2021 : demande de subvention régionale

4. Animation du Conseil de développement : demande de subvention régionale
5. Animation LEADER 2021 : demande de subvention
6. Animation FEAMP 2021 – 2023 : demande de subvention
7. Valorisation de la filière pêche : plan de financement
8. Plan de financement de l'ingénierie de développement de la Destination

Pour validation du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale :

9. Approbation des comptes 2020 et affectation du résultat
10. Rapport moral 2020
11. Budget 2021
12. Appel à cotisations 2021

Pour information :

13. Point d'information CRTE
14. Programme partenarial 2021
15. Fléchage enveloppe Destination
16. Calendrier des instances et événements

Il est précisé en introduction qu'un point complémentaire a été inscrit à l'ordre du jour à la demande des membres du Bureau : Identification et caractérisation des potentiels fonciers des zones portuaires de Cornouaille. Ce rapport complémentaire sera présenté entre les points 8 et 9 et portera le n°13 dans les délibérations.

1. Contrat Local de Santé : lettre de cadrage

Marc ANDRO présente le rapport et retrace l'historique de la démarche cornouaillaise. CCA poursuit la dynamique positive de son propre CLS pour lequel l'ARS prolonge le financement pour 2022-2026, en veillant à une bonne articulation avec le CLS des autres EPCI de Cornouaille.

La lettre de cadrage souligne l'offre de soin inégalement répartie sur le territoire et décrit la démarche engagée. Elle sera signée par l'ARS, QCD et les 6 EPCI concernés par ce CLS.

QCD animera la démarche dans son ensemble, ce qui impliquera des besoins humains. Un financement par l'ARS est prévu à hauteur de 25 k€ pour deux postes d'animateurs. La démarche sera engagée pour une période de cinq ans à compter de la signature prévue pour juin 2022.

Albert BILLON dit regretter que le maintien à domicile ne soit pas intégré à la lettre de cadrage. La question du vieillissement est une chance pour le territoire. Le soin doit être accompagné par le « prendre soin ». Il évoque la notion de domicile renforcé et d'exigence de l'humain en matière de confort des personnes au domicile. Il estime que cette notion de maintien à domicile doit faire partie du CLS au même titre que les établissement ou professionnels de santé.

Michel BOLLORE confirme que l'ajout de la mention est possible et propose de se rapprocher de l'ARS pour le valider.

Philippe AUDURIER confirme que c'est un intérêt majeur et se dit favorable à cet ajout.

Albert BILLON insiste sur le fait que le vieillissement est un acte sociétal majeur qui doit être mis en lien avec l'attractivité, le bien vivre ensemble, l'habitat, les liens jeunes et anciens. Il évoque un bouleversement des modèles d'hier.

Marc ANDRO rejoint Albert BILLON et propose le rajout à la lettre de cadrage d'une mention relative au rôle du maintien à domicile en termes de santé et d'accompagnement.

Isabelle ASSIH souligne l'aspect très large de la lettre de cadrage à ce stade du projet. Elle cite notamment le volet de la santé mentale qui appelle une grande vigilance, particulièrement en sortie de crise sanitaire.

Michel BOLLORE confirme que le diagnostic comporte plusieurs phases qui s'appuie sur une grille élaborée par l'ARS, et que la santé mentale et l'aspect environnemental sont bien intégrés à la démarche.

Le sujet n'appelant plus de question ou de commentaire, la Présidente invite les membres du Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide la proposition de lettre de cadrage pour le Contrat Local de Santé et acte l'ajout de la mention *« Une attention toute particulière sera donc apportée aux services à la personne en vue de favoriser le maintien à domicile. »* en page 4.

2. Contrat Local de Santé : plan de financement

Marc ANDRO présente le rapport. Il souligne la réponse favorable de la Région à la sollicitation LEADER, mais d'un montant inférieur, d'où la modification du plan de financement avec augmentation de l'autofinancement de QCD.

Le sujet n'appelant pas de commentaire, la Présidente invite à passer au vote.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **valide la modification du plan de financement**
- **et autorise la Présidente à solliciter les subventions et signer les documents s'y afférant.**

3. Ingénierie de Pays 2021 : demande de subvention régionale

Marc ANDRO présente le rapport. Il rappelle que, depuis 2011, QCD conduit la politique cornouaillaise en termes d'ingénierie de projet. A terme il n'y aura plus de financement au titre de Pays. Cependant, pour 2021, les financements sont préservés à hauteur de moitié pour un programme identique. Une articulation sera faite avec le Conseil de développement, ainsi que la préparation du pacte Région – territoire pour 2022 – 2027.

Le sujet n'appelant pas de commentaires, la Présidente invite à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **valide le plan de financement**
- **et autorise la Présidente à solliciter la subvention régionale afférente.**

4. Animation du Conseil de développement : demande de subvention régionale

Marc ANDRO présente le rapport. Il informe que la Région a appuyé l'engagement du Conseil de développement pour la cohésion des territoires.

L'échelle privilégiée par la Région est celle du « pays » qui correspond au choix cornouaillais. Marc ANDRO souligne l'importance relative de l'enveloppe allouée, favorisée par le nombre d'EPCI relativement modestes du territoire.

Le Conseil de développement cornouaillais sera mobilisé sur les différents programmes ainsi que la programmation du CRTE, et pourra être sollicité pour avis par les EPCI qui le souhaitent. Marc ANDRO souligne également le budget complémentaire alloué aux actions propres du Conseil de développement.

Albert BILLON remercie les élus des EPCI d'avoir retenu l'échelle cornouaillaise et fait référence au document sur lequel s'est basée la Région pour définir les montants des subventions. Il attire l'attention sur le fait que QBO, la CCPF et la CCCS n'ont pas encore transmis leurs propositions de nouveaux membres pour le renouvellement du Conseil de développement et rappelle que la parité doit être au maximum respectée pour notamment répondre aux exigences de la Région. Il invite les EPCI à solliciter le Conseil de développement pour avis, estimant que plus il sera sollicité, plus son intérêt à travailler sera grand.

Isabelle ASSIH va s'assurer de la remontée de noms pour QBO et encourage à développer l'interconnaissance entre le Conseil de développement et les élus.

Olivier BELLEC, faisant référence à CCA, informe qu'ils ont abordé la participation citoyenne. Un projet de tirage au sort d'un panel d'habitants est en cours ayant pour vocation à travailler sur certains sujets. Il souhaite qu'une passerelle soit assurée avec le Conseil de développement de Cornouaille, écartant toute concurrence.

Le sujet n'appelant plus de questions ni de commentaires, la Présidente invite à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **valide le plan de financement**
- **et autorise la Présidente à solliciter la subvention.**

5. Animation LEADER 2021 : demande de subvention

Marc ANDRO présente le rapport et rappelle qu'une chargée de mission et une gestionnaire à mi-temps assurent l'animation du programme européen. FEADER est sollicité.

Le sujet n'appelle pas de commentaires et la Présidente invite au vote.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **approuve ce projet ;**
- **valide ce plan de financement ;**
- **autorise la Présidente à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référant ;**
- **autorise la Présidente à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution du projet.**

6. Animation FEAMP 2021 – 2023 : demande de subvention

Marc ANDRO présente le rapport et précise que les montants relatifs aux salaires et charges inscrits dans le plan de financement couvrent une période de trois ans.

Le sujet n'appelle pas de commentaires et la Présidente invite au vote.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **approuve ce projet ;**
- **valide ce plan de financement ;**
- **autorise la Présidente à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référant ;**
- **autorise la Présidente à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution du projet.**

7. Valorisation de la filière pêche : plan de financement

Roger LE GOFF présente le rapport. Il souligne que ce projet est issu d'un travail avec différents acteurs et que quelques actions ont déjà été réalisées en 2020. Il présente le plan de financement et rappelle que l'autofinancement de QCD sera de 35 k€. Il confirme également que le poste en recrutement est en CDD.

Philippe AUDURIER précise l'ensemble des enjeux, mettant l'accent sur la valorisation du secteur de la pêche, des poissons dits « moins nobles », des restaurateurs, des conserveurs et transformeurs… Il estime que beaucoup de choses ont été faites pour l'agriculture mais peut-être insuffisamment pour la pêche et le mareyage. Il faut cibler le public touristique pour lui faire vivre plus encore notre territoire. Philippe AUDURIER se dit inquiet de voir les prix des criées s'effondrer, les restaurants étant fermés pour cause de crise sanitaire, et évoque également le devenir des jeunes marins dont la profession rime souvent avec pénibilité et solitude. Il estime qu'il faut utiliser la pêche comme élément de l'attractivité du territoire.

Daniel LE BIGOT fait référence aux habitants qui ne connaissent pas les poissons locaux et évoque l'idée d'un document accessible à tous avec des visuels permettant de faire un rapprochement concret, et des informations du type tonnages.

Mathilde PAILLOT rappelle que QCD via la Destination a déjà travaillé avec les restaurateurs durant l'été 2020 avec des visuels et photos de 8 espèces sélectionnées. La diffusion s'est arrêtée avec la fermeture des restaurants.

Daniel LE BIGOT souhaiterait que la diffusion aille au-delà des restaurants en touchant les offices de tourisme ou les mairies par exemple.

Isabelle ASSIH appuie les propos de Daniel LE BIGOT en évoquant l'intérêt de rattacher le projet aux PAT (Projet alimentaire territorial).

Stéphane LE DOARE fait référence à sa rencontre avec le président de Région dix jours auparavant avec lequel il a évoqué le travail à faire avec les cantines ou restaurants d'entreprises qui servent du saumon ou du colin d'Alaska qui n'ont rien de breton. Il évoque les changements de modes de vie auxquels il faut s'adapter en proposant du poisson à cuisiner facilement, via des formats aisément exploitables au quotidien.

Daniel LE BIGOT évoque l'exposition de photos d'oiseaux actuellement en cours à la cathédrale St Corentin qui a pour objectif d'identifier les oiseaux du territoire et propose d'organiser une action similaire pour les poissons.

Roger LE GOFF confirme que davantage de transversalité sera apportée lorsque les opérations auront démarré, notamment par la création de lien entre les acteurs économiques.

Claude RAVALEC souhaite que la CCIMBO soit associée au projet.

Mathilde PAILLOT précise que le projet s'insère dans des réflexions plus larges que l'échelle de QCD, avec les mareyeurs, Finistère 360, le Parc naturel marin, etc…

Betty ROBERT évoque l'évaluation du programme FEAMP et informe que c'est en septembre que devra être posée la candidature. Il s'agira donc de savoir à l'automne si le territoire veut s'engager sur ce type d'actions.

Isabelle ASSIH souhaiterait qu'une présentation soit faite en conseil d'administration sur ce qui est fait sur la filière pêche.

Daniel LE BIGOT estime que la rédaction des appels d'offre permet, via un descriptif adéquat, de valoriser la filière locale.

Josiane KERLOC'H se dit prudente, car il n'y pas deux années qui se ressemblent en termes de volumes, ce qui complexifie la démarche.

Philippe AUDURIER souligne l'intérêt de faire le lien avec le CLS sur le volet bien manger.

Le sujet n'appelant plus commentaires la Présidente invite au vote.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **valide le projet et le plan de financement ;**
- **autorise la Présidente à lancer la procédure de recrutement pour le poste de coordinateur en CDD ;**
- **autorise la Présidente à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référant ;**
- **autorise la Présidente à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution du projet.**

8. Plan de financement de l'ingénierie de développement de la Destination

Roger LE GOFF présente le rapport.

Le sujet n'appelle pas de commentaires et la Présidente invite au vote.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **valide le plan de financement de l'ingénierie de développement de la Destination ;**
- **et autorise la Présidente à solliciter son financement auprès de la Région.**

Point complémentaire inscrit à l'ordre du jour (ce rapport, remise sur table en début de séance, portera le n° 13 dans les délibérations)

Identification et caractérisation des potentiels fonciers des zones portuaires de Cornouaille

Marc ANDRO présente le rapport.

Il rappelle qu'une partie de l'enveloppe FEAMP n'a pas été consommée. Au regard de la forte pression immobilière et du regain d'attractivité du territoire, des opportunités de nouvelles activités s'ouvrent sur les zones portuaires. Il apparait important d'engager une réflexion sur la caractérisation des aménagements.

L'objectif est, à partir d'un relevé des disponibilités portuaires et proximités maritimes, de valoriser les potentiels et de l'intégrer aux stratégies des SCOT. Il convient d'engager le dialogue entre les différents partenaires (EPCI, Syndicat mixte, ports de pêche, concessionnaires…).

Ce projet fait suite à des échanges entre les présidents d'EPCI. Il intègrera les travaux menés sur ces espaces sans créer des doublons, mais n'intègrera pas les ports de plaisances spécifiques comme ceux de Bénodet ou de Sainte-Marine.

Ce projet permettrait de consommer le reste de l'enveloppe FEAMP. Il a été validé par la Commission Mer & Littoral du 6 mai. Un point a été fait avec le Syndicat mixte des pêches. Cette concertation va être poursuivie avec la CCI. La fiche CML sera modifiée pour prendre en compte le pilotage QCD / Syndicat mixte. Le dossier sera validé en CUP fin mai.

Un CDD de 18 mois serait recruté et le projet mobiliserait également une partie des équipes de l'Agence.

Stéphane LE DOARE estime que pour être à la pointe de l'innovation, faire face aux difficultés de recrutement notamment à cause du Brexit, et préserver la richesse de l'accès à l'eau de mer propre, il faut pouvoir disposer de cet outil et de cette connaissance.

Florence CROM partage notamment la position sur les enjeux d'accès à l'eau de mer.

Le sujet n'appelle pas de commentaires et la Présidente invite au vote.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **Approuve ce projet ;**
- **Valide le plan de financement ;**
- **Autorise la Présidente à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référant ;**
- **Autorise la Présidente à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution du projet.**

9. Approbation des comptes 2020 et affectation du résultat

Roger LE GOFF présente le rapport. Il reprend les grands chiffres des comptes avec un bilan de 3 428 720 € et un compte de résultat de 192 860 €, à raison de 2 047 133 € de produits pour 1 854 273 € de charges.

Il souligne le caractère spécial de l'année 2020 et plus spécifiquement au niveau fonctionnement, un contexte sanitaire difficile et le renouvellement de la mandature.

Sans question ou commentaires, la Présidente invite les membres du Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **valide les comptes 2020 de Quimper Cornouaille Développement**
- **et propose à l'Assemblée générale d'affecter la totalité du résultat 2020 en report à nouveau.**

Roger LE GOFF tient à remercier les collaborateurs de QCD et ses collègues de l'assemblée. Il remercie particulièrement Michel BOLLORE pour assurer la direction par intérim dans un contexte compliqué.

Isabelle ASSIH remercie Roger LE GOFF pour le lien qu'il assure entre les deux mandatures, son engagement pour la Cornouaille. Puis elle invite la Commissaire aux comptes, Mme Laëtitia GUILLEMOT, à présenter son rapport.

Après avoir entendu le rapport de la Commissaire aux comptes, la Présidente invite l'Assemblée générale à délibérer.

L'Assemblée générale, à l'unanimité :

- **approuve les comptes 2020 de Quimper Cornouaille Développement,**
- **donne quitus au Conseil d'administration et aux mandataires de l'association pour leur gestion,**
- **et affecte la totalité du résultat 2020 en report à nouveau.**

10. Rapport moral 2020

Isabelle ASSIH présente le rapport et qualifie l'année 2020 « d'année démocratique » qui a vu arriver une nouvelle équipe de président(e)s d'EPCI et donc un nouveau Bureau se mettre en place, se requestionner autour du sens politique, apprendre à mieux se connaître et mieux cerner les missions de l'Agence.

Elle remercie ses collègues pour la cohésion d'ensemble et remercie les collaborateurs de QCD pour avoir assuré leurs missions malgré le contexte incertain et le manque de cap clair.

Elle revient sur les temps forts de l'année puis invite l'assemblée à faire part de ses questions ou remarques. Sans commentaires, elle invite à passer au vote.

L'Assemblée générale valide, à l'unanimité, le rapport moral 2020.

11. Budget 2021

Roger LE GOFF présente le rapport. Il rappelle que les projets inscrits dans ce budget 2021 ont été décidés ensemble. Il parle d'une gestion « en bon père de famille », et d'un budget reflet des décisions stratégiques.

Il félicite les équipes de QCD pour leur agilité.

Evoquant la remise à niveau de la subvention de CCA, Roger LE GOFF remercie Olivier BELLEC pour sa confiance, et ajoute « qu'ensemble on est plus forts ».

Olivier BELLEC considère que Concarneau faisant partie intégrante de la Cornouaille, elle a un rôle moteur. CCA doit verser une subvention à la hauteur de ce qu'elle représente pour la Cornouaille. « Certains moments n'ont pas été faciles mais ensemble on va travailler ».

François MARTIN évoque la contribution de l'Etat qui, en 2021, sera comparable à 2020 et qu'elle a été confirmée. Il rappelle que cette contribution est destinée à l'activité d'agence d'urbanisme, à laquelle s'ajoute une dotation spécifique PVD (petites villes de demain). Il s'agit de renforcer le partenariat entre agences et Etat.

La DDTM travaille au rapprochement des équipes et des outils, avec un objectif de mutualisation.

Christophe MARX renouvelle son plaisir d'être aux côtés de QCD sur le territoire. Citant « PVD, CRTE … », il évoque l'aide et l'appui substantiel de l'ANCT sur l'ingénierie. Il souligne l'importance de l'ensemble des dispositifs pour accompagner les collectivités en cette période difficile, et assure de l'aide et du soutien des services de la préfecture, en citant notamment Armelle PICCOZ et son équipe.

Christophe MARX informe également d'un nouveau dispositif « Micro-folies » permettant à toutes les collectivités d'avoir accès aux œuvres des musées nationaux pour les adosser à des musées ou des médiathèques sous format numérique. Il invite les collectivités à se rapprocher de la DRAC pour plus d'informations. Un fonds est disponible pour l'acquisition de tablettes permettant l'accès au contenu.

Le sujet n'appelant plus de commentaires ou de questions, la Présidente invite à passer au vote.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide la proposition de budget 2021.

L'Assemblée générale, à l'unanimité, approuve le budget 2021.

12. Appel à cotisations 2021

Roger LE GOFF présente le rapport.

Le sujet n'appelant pas de commentaires, la Présidente invite à passer au vote.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide la proposition de montant des cotisations pour 2021.

L'Assemblée générale, à l'unanimité, approuve le montant des cotisations pour 2021.

13. Point d'information CRTE

Isabelle ASSIH présente le rapport, soulignant l'importance de s'assurer que tous les projets pourraient être intégrés au CRTE. Elle évoque le mode d'emploi manquant de clarté et la méthode qui se construit

étape par étape. Elle rappelle que l'échelle retenue sera celle des deux SCOT, à savoir celui de l'Odet et du SIOCA. CCA reste indépendant puisqu'il dispose de son propre SCOT. Elle cite également les huit thématiques retenues qui feront l'objet d'ateliers. Ces ateliers associeront les vice-présidents délégués ou tous élus en lien avec les thématiques.

Olivier BELLEC insiste sur le fait que le travail sera fait en concertation.

Stéphane LE DOARE demande à ce que soit adjoint le terme assainissement au thème de l'eau, ce qui est acté.

Isabelle ASSIH précise que l'échéance est fin juin, et que le CRTE sera signé par tous les président(e)s d'EPCI et non pas QCD.

Michel BOLLORE souligne que QCD est chargé de la rédaction du projet de territoire, en lien avec la DDTM et la préfecture. Il précise que les ateliers en présentiel se basent sur les enjeux qui ressortaient de Cornouaille 2030.

Betty ROBERT ajoute que les pistes de réflexion sont basées sur l'Atlas de Quimper Cornouaille, les fiches enjeux et Cornouaille 2030, pour dégager des actions potentielles. 150 personnes sont mobilisées sur l'ensemble des enjeux. Il est également précisé que le Conseil de développement est associé à ces ateliers. Par ailleurs, un travail est en cours pour recenser les projets des EPCI.

Florence CROM souligne l'importance d'associer les syndicats concernés par le traitement et la valorisation des déchets à l'atelier dédié à ce thème.

Philippe AUDURIER, Isabelle ASSIH et Roger LE GOFF évoquent le calendrier très contraint mais aussi l'importance pour les projets de ne pas laisser passer cette opportunité.

14. Programme partenarial 2021

Isabelle ASSIH présente le rapport d'information, rappelant qu'il s'agit d'un document obligatoire et qu'il a déjà fait l'objet d'une validation par le dernier Conseil d'administration avant le projet mis en page remis sur table en séance.

François MARTIN souligne l'intérêt du document et le fait que c'est la première fois que ce document est indépendant du rapport d'activités. Facile à lire, à s'approprier et à comprendre, il permet de clarifier les missions de l'Agence.

Il fait référence au socle que représente Cornouaille 2040 et fait un parallèle entre l'échéance des vingt ans et la durée de vie d'un SCOT.

15. Fléchage de l'enveloppe Destination

La Présidente invite Mathilde PAILLOT à présenter le fléchage.

Le sujet n'appelant pas de commentaires, Isabelle ASSIH rappelle le calendrier des instances et autres dates clés qui figurent dans le dernier rapport de séance, et attire l'attention sur l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 8 juin avec à l'ordre du jour la modification des statuts de QCD.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente clôt la séance à 18h35.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et par le secrétaire.

La Présidente

Isabelle ASSIH

Le Secrétaire

Stéphane LE DOARE

Annexes

Sujet	Annexes	Pages
1. Contrat local de santé : Lettre de cadrage	Délibération n° QCD 66.01	17 – 28
2. Contrat local de santé : plan de financement	Délibération n° QCD 66.02	29 – 31
3. Ingénierie Pays 2021 : demande de subvention régionale	Délibération n° QCD 66.03	33 – 34
4. Animation Conseil de développement 2021 : demande de subvention régionale	Délibération n° QCD 66.04	35 – 36
5. Animation LEADER 2021 : demande de subvention	Délibération n° QCD 66.05	37 – 38
6. Animation FEAMP 2021-2023 : demande de subvention	Délibération n° QCD 66.06	39 – 40
7. Valorisation de la filière pêche : plan de financement	Délibération n° QCD 66.07	41 – 54
8. Destination Quimper Cornouaille : fléchage de l'enveloppe régionale sur les projets. Volet1 : plan de financement de l'ingénierie de développement de la Destination	Délibération n° QCD 66.08	55 – 58
9. Approbation des comptes 2020 et affectation du résultat	Délibération n° QCD 66.09	59 – 106
10. Rapport moral 2020	Délibération n° QCD 66.10	107 – 132
11. Budget 2021	Délibération n° QCD 66.11	133 – 137
12. Appel à cotisations 2021	Délibération n° QCD 66.12	139 – 140
13. Identification et caractérisation des potentiels fonciers des zones portuaires de Cornouaille	Délibération n° QCD 66.13	141 – 143
14. Programme partenarial 2011	Note d'information	145 – 161
15. Fléchage de l'enveloppe Destination	Note d'information	163 – 165

Contrat Local de Santé : Lettre de cadrage

(Annexe : « Lettre de cadrage »)

Après en avoir délibéré et acté l'ajout de la mention « Une attention toute particulière sera donc apportée aux services à la personne en vue de favoriser le maintien à domicile.» *page 4,*

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide la proposition de lettre de cadrage pour le Contrat local de santé.

La Présidente,

Isabelle ASSIH

Proposition de lettre de cadrage

LETTRE DE CADRAGE DE LA DEMARCHE PROJET

ARS & Quimper Cornouaille Développement

EN VUE DE L'ELABORATION D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTE

L'objet de cette lettre est de décrire la démarche relative à l'élaboration d'un contrat local de santé sur le territoire de la Cornouaille.

Cette note scelle un premier acte d'engagement entre l'Agence régionale de santé de Bretagne et l'agence Quimper Cornouaille Développement (regroupent les EPCI de Cornouaille) cosignataires du contrat local de santé.

1. DESCRIPTION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE (CLS) ET DE SES ENJEUX

1.1. Rappel du cadre réglementaire

Les contrats locaux de santé font l'objet d'une disposition d'ordre général dans le cadre de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 dite loi « Hôpital, patients, santé et Territoires ».

La loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé a conforté l'existence des Contrats Locaux de Santé dans le cadre du renforcement de l'animation territoriale.

Les contrats locaux de santé sont définis de manière légale par deux articles du code de la santé publique :

- L'article L1434-2 qui indique que les objectifs du schéma régional de santé « peuvent être mis en œuvre par les contrats territoriaux de santé définis à l'article L. 1434-12, par les contrats territoriaux de santé mentale définis à l'article L. 3221-2 ou par les contrats locaux de santé définis à l'article L. 1434-10 ».

- L'article L1434-10 qui dispose : « la mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social et social ».

1.2. Le contrat local de santé, outil de contractualisation au service d'une politique de santé territorialisée

Le CLS est un outil pour fédérer les partenaires sur des problématiques communes, mobiliser les acteurs du territoire et répondre aux besoins de santé de la population d'un territoire.

Il contribue à la mise en œuvre de la politique de santé au niveau local, dans le respect des objectifs du Projet régional de santé (PRS).

Il favorise une meilleure coordination des financements et des politiques impactant la santé mais aussi des acteurs. Cette démarche, conforme aux orientations de la stratégie nationale de santé, est un levier de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

La participation des habitants doit être encouragée car elle constitue un vecteur de réduction des inégalités d'accès à la santé. Elle contribue à une meilleure compréhension de l'environnement local (problématiques, ressources et leviers d'actions possibles) et renforce les capacités d'agir des citoyens.

La démarche participative d'élaboration du CLS suscite une plus grande appropriation et adhésion des acteurs aux objectifs et actions à mettre en œuvre.
L'intérêt à « agir ensemble » dans un objectif commun constitue le socle de la démarche CLS.

1.3. Le contexte de la démarche menée sur le territoire de Cornouaille

A l'échelle cornouaillaise, les premières discussions sur la mise en place d'un CLS ont débuté mi 2018 dans le cadre des travaux et réflexions menés par les 7 EPCI devant mener à la création d'un pôle métropolitain pour la Cornouaille.

Face aux souhaits émis par une majorité d'EPCI désireux d'améliorer la santé et les conditions de vie de leurs résidents, il a été convenu de doter l'ensemble du territoire d'un CLS. Dans l'attente de la création du pôle métropolitain, il a été décidé de faire porter ce dispositif par l'association Quimper Cornouaille Développement (QCD).

Au sein de ce territoire, la collectivité Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) s'était déjà engagée dans une démarche de CLS sur la période 2017-2020. Afin de maintenir la dynamique des acteurs de ce territoire et tenant compte des résultats positifs de la première génération de CLS, l'ARS Bretagne a accepté l'engagement de CCA dans une nouvelle démarche de CLS pour la période 2022-2026. Cet accord reste conditionné à la bonne articulation et la mise en cohérence des démarches respectivement menées à l'échelle de CCA et de QCD. Le Pays de Cornouaille reste en effet un territoire de santé cohérent pour porter une stratégie commune.

Tenant compte des fortes disparités existantes en matière de santé à l'échelle du pays de Cornouaille, il est prévu dans un premier temps de débuter le CLS de Cornouaille par une étude pré figurative. Ce travail permettra d'établir un état des lieux dont l'objectif sera, à partir de rencontres individuelles et de réunion d'information, de partager les besoins et les attentes en vue d'identifier les grands axes d'intervention. Cette étape de co construction avec l'ensemble des acteurs composant la filière santé permettra d'élaborer un plan d'action pour les mois et les années à venir.

1.4 Présentation des besoins prioritaires de santé du Contrat local de santé

Les travaux qui seront menés au démarrage de la démarche permettront d'établir un diagnostic local de santé et d'identifier les besoins prioritaires pour le territoire de Cornouaille en référence aux axes stratégiques reflétant les priorités du PRS 2018-2022 :

- La **prévention et la promotion de la santé** : le CLS doit contribuer à la réduction de la mortalité prématurée évitable en agissant sur les grands facteurs de risque qui y contribuent : les addictions (particulièrement tabac et alcool), l'alimentation et l'activité

physique, la santé mentale et le risque suicidaire mais aussi sur les déterminants liés aux conditions de vie des habitants du territoire (environnement, transports, éducation, …). Des actions pourront par exemple porter sur l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau.

- **L'organisation des parcours de santé** : le CLS doit favoriser des organisations locales de l'offre de santé favorisant la fluidité des parcours. Les actions pourront porter sur l'accès aux soins de premier recours, l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé, le développement de l'exercice coordonné, les liens ville/hôpital : médico-social ou encore l'amélioration de la qualité des soins et accompagnements (échanges de pratiques entre professionnels par exemple).

- **Les populations vulnérables et leurs aidants** : le CLS doit faire émerger des initiatives pour ces publics afin de favoriser leur accès aux accompagnements et aux soins, aux droits et leur inclusion dans la société.

Dans l'élaboration et la mise en œuvre du CLS, les co-contractants doivent s'attacher à développer la **participation citoyenne** et à mobiliser l'usager comme acteur en santé.

D'ores et déjà, à partir des données d'observation sociodémographiques disponibles[1], les constats suivants peuvent être faits sur le territoire de Cornouaille.

➢ Une évolution démographique positive portée par le solde migratoire

Avec plus de 267 000 habitants, 50 032 pour Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA), la Cornouaille représente 8,1 % de la population bretonne. Entre 2012 et 2017, le territoire cornouaillais gagne ainsi 3 110 habitants (+0,23 % de croissance annuel) quand CCA en gagne 1 016 (+0,41 %). L'augmentation de la population, liée à un solde migratoire positif, compense un solde naturel négatif depuis plus de 40 ans.

Avec 13 600 naissances entre 2012 et 2017, la Cornouaille enregistre un taux de natalité nettement inférieur à celui de la Bretagne (8,5 ‰ contre 10,3 ‰). La diminution du nombre de femmes en âge de procréer explique la baisse des naissances sur cette période.

➢ Une population vieillissante

La répartition par tranches d'âge de la population de Cornouaille montre une surreprésentation de la population des 50 ans et plus (47,6 % et 49,7 pour CCA contre 41,4 % en Bretagne) et une sous-représentation de la tranche d'âge des moins de 25 ans (25,0 % contre 29,0 % en Bretagne). L'indice de vieillissement[2], 132 pour la Cornouaille, 148 pour CCA contre 97 pour la Bretagne, confirme cette tendance et particulièrement sur les communes littorales. Ce phénomène est d'autant plus accentué par le solde migratoire négatif pour les populations de 15 à 25 ans.

➢ Des retraités surreprésentés et un déficit d'étudiants et de jeunes diplômés

La population diplômée de l'enseignement supérieur est en constante augmentation et ce malgré une offre d'enseignement supérieure limitée sur le territoire. Cette réalité entraine une baisse significative du taux de scolarisation parmi la population âgée de 18 ans et plus et un solde migratoire négatif sur les 15-25 ans.

[1] Atlas de Quimper Cornouaille – Quimper Cornouaille développement - 2020
[2] Population de moins de 25 ans / Population de plus de 60 ans

Avec 72,5 % d'actifs âgés de 15 à 64 ans en 2015, la Cornouaille se situe à un niveau équivalent à celui de la Bretagne. En ce qui concerne la population inactive, la surreprésentation des retraités ou pré-retraités (10,9 %) d'une part, et la sous-représentation des élèves, étudiants et stagiaires (9 %) d'autre part, caractérisent le territoire.

➢ La Cornouaille, un territoire globalement égalitaire

En 2019, la Cornouaille compte 168 090 foyers fiscaux (32 790 pour CCA) et plus de 40 % sont imposés. Cette part des foyers fiscaux payant l'impôt est équivalente aux taux finistériens et bretons. Depuis 2012 et comme sur tout le reste de la Bretagne, elle connaît une baisse importante.

La Cornouaille, à l'image de la Bretagne, est un territoire plutôt égalitaire. Les écarts de revenus sont moins importants qu'ailleurs. Certaines communes, notamment autour du littoral sud, ont une part de foyers fiscaux imposables et des revenus médians plus élevés qu'ailleurs. Les pôles urbains (Quimper et Concarneau notamment) ont les écarts de revenus les plus importants car ils regroupent les populations les plus précaires et parmi les plus aisées.

La Cornouaille comptabilise plus de 51 000 foyers allocataires CAF en 2019 (9 230 pour CCA), dont près de 13 000 dits à bas revenus. Répartis sur tout le territoire, cette population, et tout particulièrement les 5 400 foyers dont les revenus sont constitués à 100 % de prestations sociales se concentrent majoritairement dans les pôles urbains (Quimper, Concarneau, Douarnenez et Pont-l'Abbé).

➢ Une offre de soin importante mais inégalement répartie

En 2018, l'offre de soin de premier recours, qui regroupe les médecins généralistes, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes et chirurgiens-dentistes, est importante en Cornouaille. Elle totalise 1410 professionnels de santé répartis sur tout le territoire. Ainsi, 90 % des habitants résident dans une commune où au moins un médecin généraliste est présent. La densité de l'offre de soins en Cornouaille pour ces différents postes est supérieure au niveau régional en 2017, malgré quelques disparités territoriales. En effet, l'offre se concentre tout particulièrement autour de Quimper et dans les communes littorales sud.

La Cornouaille compte 205 médecins spécialistes libéraux en activité en 2018 dont certains répondent à des besoins en soins de proximité (gynécologues-obstétriciens, des ophtalmologues, des dermato-vénérologues). Ces spécialistes sont plus nombreux que dans le reste de la région. À l'inverse, certaines spécialités sont davantage liées à la prise en charge hospitalière et leur installation dépend donc de l'implantation des établissements de santé : c'est le cas de l'anesthésie-réanimation, la psychiatrie, la pédiatrie, la neurochirurgie, l'odontologie… Pour ces spécialités, l'offre de soins est organisée au niveau du bassin de vie, voire de la région. Il est également à noter, malgré la faible densité de médecins libéraux spécialistes en psychiatrie, que 47 psychiatres exercent une activité salariée dans les nombreuses structures spécialisées que compte la Cornouaille.

Avec ses 3 centres hospitaliers et 3 cliniques, ses services d'urgence, ses établissements et services médico-sociaux, la Cornouaille dispose d'un large panel d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Toutefois, l'offre d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (41 EHPAD offrant 3 175 places d'hébergement permanent) semble en retrait au regard de la structure de la population (soit 97,5 places d'hébergement permanent en EHPAD pour 1 000 habitants de 75 ans et plus contre 113,8 places pour la moyenne régionale).

➢ La consommation de soins des cornouaillais en léger retrait et un état de santé marqué par les comportements à risque

En 2017, les bénéficiaires cornouaillais de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ont consulté en moyenne 3,57 fois un médecin généraliste, un niveau inférieur au taux départemental (3,70). Avec 709 000 consultations faisant appel à un médecin généraliste sur l'année, le nombre de consultations par bénéficiaire est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, et plus particulièrement à partir de 20 ans. Cette tendance se retrouve également sur l'ensemble du département.

La part des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) des Cornouaillais est équivalent au niveau départemental en 2017 (5,4 %), avec toutefois de fortes disparités territoriales. Plus de la moitié des bénéficiaires résident à Quimper.

En parallèle, le taux de mortalité y est élevé (11,7 ‰) et à un niveau supérieur à celui du Finistère et de la Bretagne (9,8 ‰). Ce taux est tout particulièrement impacté par la structure de la population, en moyenne plus âgée qu'ailleurs. Il est aussi très lié aux comportements à risque (consommation d'alcool, de tabac, suicide, etc.), nettement plus marqués qu'ailleurs. Ainsi, les indices comparatifs de mortalité[3] liée à ces comportements sont très élevés : 150 pour l'alcool, 144 pour le suicide et 110 pour le tabac.

1.5 Présentation du périmètre géographique du Contrat local de santé

La Cornouaille compte :

- **267 143 habitants** – 8 % de la population bretonne (RP Insee 2017)
- **1 646 km²** - 6 % de la surface bretonne (Admin Express IGN 2017)
- **103 161 emplois** - 8 % des emplois bretons (Emploi au lieu de travail, Insee 2017)
- **9 290 établissements** - 9 % des établissements bretons (Insee Flores 2017)
- **68 communes**

Situé à la pointe sud de la Bretagne, la Cornouaille est un territoire multipolarisé dont Quimper est la ville centre. Cet espace s'articule aussi autour de pôles secondaires tels que Audierne-Plouhinec, Briec, Concarneau, Douarnenez, Fouesnant, Pont-l'Abbé-Plonéour-Lanvern.

Le périmètre du Contrat local de santé est constitué de six des sept communautés d'agglomération et de communes de Cornouaille :

- Quimper Bretagne Occidentale
- Pays Fouesnantais
- Pays Bigouden Sud
- Douarnenez Communauté
- Haut Pays Bigouden
- Cap Sizun – Pointe du Raz

[3] L'indice comparatif de mortalité est le rapport entre le nombre de décès observés sur un territoire et le nombre de décès attendus. Ici, le territoire de comparaison est la France métropolitaine avec une valeur relative de 100.

La communauté d'agglomération de Concarneau Cornouaille Agglomération dispose de son propre CLS. Une articulation sera recherchée avec la démarche engagée sur le territoire de CCA pour garantir la bonne articulation des actions entreprises et la recherche d'une cohérence territoriale au bénéfice des habitants et des acteurs du territoire de la Cornouaille.

2. DESCRIPTION DE LA DEMARCHE PROJET

2.1. Présentation synthétique de la démarche de travail

La première étape en vue de la signature d'un CLS est l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé. Celui-ci est élaboré en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés (élus, acteurs de santé, acteurs institutionnels, acteurs associatifs, population…).

Le diagnostic local de santé est une démarche participative qui a pour objectif d'identifier les caractéristiques d'un territoire et les attentes de la population et des professionnels. Il contribue à mettre en évidence les inégalités territoriales et sociales en santé, les problématiques de mortalité prématurée évitable, les difficultés d'accès aux soins et les obstacles à la fluidité des parcours. La réalisation du diagnostic repose sur le recueil et l'analyse croisée d'informations provenant de la collectivité, de l'ARS et des différents partenaires locaux.

Le diagnostic est constitué de deux étapes : une analyse de situation permettant d'identifier et comprendre les problématiques de santé de territoire et une phase de concertation permettant aux citoyens, élus, décideurs et professionnels de réfléchir ensemble aux problèmes de santé prioritaires, aux déterminants de ces problèmes et aux ressources et leviers disponibles qui permettraient d'agir sur ces problèmes de santé.

L'analyse de ce diagnostic partagé permettra de faire ressortir les priorités de santé pour le territoire, qui donneront lieu à la définition d'un plan d'action, décliné sous forme de fiches actions opérationnelles.

Cette phase d'élaboration sera suivie de la signature du Contrat local de santé puis de la mise en œuvre concrète des actions par l'ensemble des partenaires.

Un bilan du CLS sera réalisé chaque année. Il précisera notamment les actions à mettre en œuvre sur l'année à venir et les moyens mis à disposition par les partenaires pour la réalisation de ces actions.

2.2. Identification des acteurs et description de leurs actions

2.2.1. Signataires du CLS

Le CLS est signé par les partenaires suivants :

- L'Agence régionale de santé de Bretagne
- Quimper Cornouaille Développement
- Les 6 EPCI concernés par ce CLS (cf. point 1.5)

Cette liste pourra être complétée à l'issue de la démarche de diagnostic et de définition des orientations et des actions.

2.2.2. Gouvernance

- **Le comité de pilotage stratégique**
  Il se réunit au minimum une fois par an et il lui revient de :
  - Déterminer les orientations stratégiques du CLS, valider son contenu et procéder à son actualisation ;
  - Fixer les objectifs, les moyens et le planning de mise en œuvre ;
  - Garantir la cohérence entre les politiques territoriales de santé et les priorités départementales, régionales et nationales en matière de santé ;
  - Suivre et évaluer périodiquement l'avancée du contrat et décider des ajustements éventuels.

  - Sa composition comprend des représentants de signataire du CLS, à savoir l'ARS, QCD, les 6 EPCI concernés, ainsi que les partenaires institutionnels. Des représentants de CCA siègeront au sein du COPIL pour garantir la bonne articulation des deux démarches de CLS menées à l'échelle de la Cornouaille.

- Le **comité de suivi opérationnel**
  Il se réunit autant de fois que nécessaire et il lui revient de :
  - Accompagner la mise en œuvre des actions en lien avec les orientations stratégiques du CLS ;
  - Evaluer les actions et en valoriser les résultats auprès du comité de pilotage

- **L'équipe projet**
  La **chefferie de projet** sera assurée de façon conjointe par des chefs de projets désignés au sein de la Délégation départementale du Finistère (ARS Bretagne) et de Quimper Cornouaille Développement (EPCI ou regroupement d'EPCI).

  L'**équipe projet** est chargée de définir l'organisation des travaux et de préparer les réunions du Comité de pilotage. Elle a également pour missions : l'animation de la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation du Contrat local de santé.

  Elle est composée de la Délégation départementale de Quimper (ARS Bretagne) et de QCD (regroupement d'EPCI), et pourra être amenée à inclure d'autres partenaires en tant que de besoin.

  Les membres de l'équipe projet veilleront à prendre l'attache des homologues de la démarche du CLS de CCA pour une bonne articulation des démarches.

  Des **groupes de travail thématiques** pourront être mis en place, afin de définir les actions à développer et élaborer les fiches actions qui devront être validées par le comité de pilotage. Ces groupes de travail sont composés de tous les partenaires nécessaires au bon déploiement de la thématique concernée ainsi que des personnes ressources mobilisables au sein de l'ARS.

2.2.3. Les autres partenaires du CLS

La démarche de Contrat local de santé associera, dès la phase de diagnostic, un ensemble de partenaires et d'acteurs. Plusieurs de ces partenaires pourront être signataires au terme de la démarche du Contrat local de santé.

2.3. Engagements réciproques

2.3.1 Engagement de l'ARS Bretagne

L'Agence régionale de santé (ARS) de Bretagne s'engage à :

- Copiloter la démarche projet dans son ensemble ;
- Mobiliser les moyens permettant d'accompagner le diagnostic préparatoire et la mise en œuvre des actions retenues sur la durée du CLS, notamment par le co-financement de 2 postes de chargés de mission dans les conditions rappelées ci-dessous.

L'ARS propose un appui financier aux collectivités porteuses de CLS pour développer et mettre en place une ingénierie territoriale en santé. Cet appui financier s'inscrit dans le cadre d'un co-financement avec les collectivités territoriales concernées.

L'ARS finance 50% d'un temps dédié d'ingénierie mis en œuvre par la collectivité porteuse du CLS. Il doit représenter, a minima, 1 ETP pour les CLS regroupant moins de 150 000 habitants et 2 ETP pour les CLS recouvrant une population supérieure. Au-delà, le financement est intégralement à la charge de la collectivité. Le montant annuel maximal financé par l'ARS est de 25 000 euros pour la quotité de temps dédié d'ingénierie. Le porteur du CLS s'engage à apporter le reste du financement relatif au coût de mise en place de l'ingénierie.

Ce temps d'ingénierie territoriale en santé doit se matérialiser par une présence et une animation permanentes sur le territoire, incarnée par un chargé de mission mandaté par la collectivité porteuse du CLS. Des prestations externes peuvent également être financées dans le cadre limitatif de cette même enveloppe mais uniquement lors des phases de diagnostic et d'évaluation du CLS.

L'ingénierie territoriale en santé est un temps et une compétence d'intervention en santé assurés par un chargé de mission dont le rôle est :

- *L'identification des enjeux et ressources en santé du territoire,*
- *La mobilisation des acteurs au service de dynamiques intersectorielles,*
- *Le pilotage du CLS et l'accompagnement de projets locaux,*
- *L'information et la communication en matière de santé.*

L'accompagnement financier prend effet à la signature de la lettre de cadrage du CLS et s'arrête à la fin dudit contrat. Il doit donc porter sur des moyens d'ingénierie pérennes, dans le temps et en volume, dûment identifiés et communiqués à l'ARS.

L'appui financier de l'ARS est formalisé dans une convention spécifique pluriannuelle de moyens entre l'agence et le porteur du CLS. Les moyens engagés dans ce cadre concernent uniquement l'ingénierie territoriale en santé et ne peuvent pas être mobilisés pour financer des actions.

Les actions au sein d'un CLS peuvent, en fonction des priorités de l'ARS, faire l'objet d'un co-financement par l'agence. Ces financements ciblés sont étudiés dans le cadre des appels à projets et candidatures existants de l'ARS. Les demandes sont instruites en fonction de leur qualité technique, en prenant en compte le fait qu'elles résultent d'un CLS

Chaque année, cet accompagnement fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation. Un rapport d'activité de l'action réalisée et un bilan financier seront adressés à l'ARS. Le rapport d'activité précisera notamment :

- *Dans le cadre du suivi du CLS : le nombre annuel de COPIL/COTECH et de réunions de coordination et/ou d'inter connaissance, le taux de réalisation du plan d'action du CLS, la*

communication déployée autour du dispositif, la participation citoyenne audit dispositif et tout autre élément probant ;

- *Dans le cadre du déploiement d'actions spécifiques hors cadre du CLS : le nombre d'actions réalisées, en particulier de prévention et de promotion de la santé, à destination du grand public, des élus et des professionnels. Pour chaque action réalisée, il sera précisé le contenu, les territoires d'intervention ainsi que l'intersectoralité. L'ARS sera vigilante à l'équilibre entre les actions de sensibilisation et d'information d'un côté et les actions matérielles (ex : dépistage) de l'autre.*

2.3.2 Engagement de Quimper Cornouaille Développement

L'association Quimper Cornouaille Développement s'engage à :

- Copiloter la démarche projet dans son ensemble ;
- Mobiliser les moyens permettant d'accompagner les actions retenues : co-financement ou recherche de financement pour les ressources humaines dédiées au projet.

2.3.3 Engagement des 6 EPCI

Les 6 EPCI s'engagent à :

- Mobiliser des ressources pour contribuer à l'élaboration et au suivi du CLS (désignation d'un élu référent et d'un cadre administratif au sein de chaque EPCI)
- Participer activement à l'instance de pilotage stratégique et accompagner l'équipe projet dans les travaux
- Contribuer à la mobilisation des acteurs locaux de la santé sur les territoires respectifs

2.3.1. Durée et révision du CLS

Afin d'assurer une cohérence du dispositif de déclinaison territoriale que constitue le CLS avec les orientations régionales retenues dans le cadre du PRS 2 (2018-2022) et du PRS 3 (2022-2027), le futur contrat sera valable pour une durée de 5 années, à compter de sa signature.

Il pourra être révisé et complété par les parties au cours de ces années par voie d'avenant.

Il fera l'objet d'une clause de révision à la date d'entrée en vigueur du PRS 3.

2.4. Calendrier prévisionnel

La démarche projet envisagée et les étapes clés sont les suivantes *:*

- Réalisation de la note de cadrage en partenariat avec la Délégation départementale du Finistère

- Élaboration du diagnostic santé, avec un volet Santé Environnement, à l'échelle du Pays de Cornouaille

- ✓ Identification des problématiques locales de santé et des priorités d'actions, en s'appuyant sur le travail préfigurateur mené en amont, et les outils disponibles proposés par l'ARS (ex : observatoire des territoires).
- ✓ Pour le diagnostic santé-environnement, la collectivité s'appuiera sur le guide méthodologique d'aide à la réalisation des diagnostics locaux santé environnement. Les éléments qualitatifs seront issus des échanges avec les acteurs locaux, via l'organisation de groupes de travail.

- Définition d'une stratégie de santé à l'échelle territoriale, partagée avec les acteurs de la Cornouaille, permettant de dégager des priorités de santé et de déterminer les objectifs stratégiques en concertation avec les acteurs du territoire.

- Élaboration d'un plan d'action avec la rédaction de fiches-actions

Etapes du projet 2020- 2021	**Echéance**
Lancement du CLS avec installation des instances de gouvernance du projet	*2ème trimestre 2021*
Réalisation du diagnostic partagé	*1er trimestre 2022*
Définition des axes stratégiques	*Avril 2022*
Rédaction du CLS et de son plan d'actions (fiches actions)	*Avril-Juin 2022*
Signature du CLS	*Juin 2022*

La présente lettre de cadrage entre en vigueur dès sa signature et prendra fin à la date de signature du contrat local de santé.

Toute modification nécessaire à la présente lettre de cadrage se fera par voie d'avenant.

Fait à ……, le ……

Le Directeur général de l'ARS Bretagne,

Stephane MULLIEZ

La Présidente de
Quimper Bretagne Occidentale
et de Quimper Cornouaille Développement

Isabelle ASSIH

Le Président de la Communauté de communes du Pays Fouesnantais,

Roger LE GOFF

Le Président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud,

Stéphane LE DOARE

Le Président de Douarnenez Communauté,

Philippe AUDURIER

La Présidente de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden,

Josiane KERLOC'H

Le Président de la communauté de communes du Cap Sizun – Pointe du Raz,

Gilles SERGENT

Contrat Local de Santé : modification du plan de financement

Lors des Bureaux de QCD tenus les 27 mai et 9 septembre 2019, il a été convenu de répondre favorablement à l'ARS, à l'effet que QCD puisse s'engager, au nom de l'ensemble des EPCI de Cornouaille, à réaliser une mission de préfiguration, soit la première étape en vue de la création d'un Contrat Local de Santé (CLS) cornouaillais.

Le 14 octobre 2019, le conseil d'administration a validé le principe de la réalisation d'une étude préfigurative en vue de la création d'un contrat local de santé à l'échelle de la Cornouaille, ainsi que son portage par QCD et son plan de financement prévisionnel.

CONTEXTE

Face aux souhaits émis par une majorité d'EPCI désireux d'améliorer la santé et les conditions de vie de leurs résidents et de créer leur propre Contrat Local de Santé, il a été convenu de doter l'ensemble du territoire cornouaillais d'un CLS global en complémentarité de celui de Concarneau Cornouaille Agglomération et de faire porter ce dispositif par l'agence Quimper Cornouaille Développement.

Le CLS constituera un outil de partenariat pour fédérer un ensemble d'acteurs cornouaillais sur les multiples enjeux que revêt la santé. Le contenu du programme sera par conséquent le reflet du choix négocié de priorités communes, tant sur les thématiques que pour les publics cibles.

Tenant compte des fortes disparités existantes en matière de santé à l'échelle du pays de Cornouaille, il est prévu dans un premier temps de démarrer le CLS de Cornouaille par une étude pré-figurative.

Concarneau Cornouaille Agglomération ayant pris de l'avance dans la démarche, l'étude préfigurative concernera la population des 6 autres EPCI. Il est néanmoins acté que CCA fera bénéficier de son expérience aux autres EPCI de Cornouaille.

Ce travail permettra d'établir un état des lieux dont l'objectif sera, à partir de rencontres individuelles et de réunions d'information, de tirer et partager des enseignements en vue d'identifier les grands axes d'intervention. Il est à préciser que ce travail de synthèse et de mise en lumière des enjeux de santé n'a jamais été mené à échelle de la Cornouaille. Il permettra de connaître les besoins des habitants et des professionnels. Ce travail de diagnostic est un prérequis à la réalisation d'un contrat local de santé adapté aux besoins réels de la population, tous publics confondus. Il s'adresse aux acteurs locaux concernés par les politiques de la santé comme une aide à la décision.

Cette étape de co-construction avec l'ensemble des acteurs composant la filière santé permettra d'élaborer un plan d'action pour les mois et les années à venir. La seconde étape sera consacrée à la déclinaison de l'ensemble des fiches actions.

CALENDRIER DE REALISATION

- Phase diagnostic et identification des enjeux : mai 2021 à mars 2022
- Elaboration du plan d'action : avril à juin 2022
- Signature du contrat local de santé : juillet 2022

L'ARS et QCD cosigneront une lettre de cadrage avec les présidents des 6 EPCI concernés. L'ARS s'engage à cofinancer l'ingénierie nécessaire à l'élaboration du contrat local de santé, à raison de 2 postes à hauteur de 25 000€ /an/chacun.

Pour mener à bien cette phase de préfiguration qui devra aboutir à la signature du Contrat Local de Santé de Cornouaille, Quimper Cornouaille Développement recrutera donc 2 chargées de mission.

Le programme LEADER est sollicité pour le financement d'un poste sur 18 mois, jusqu'à la signature du contrat et le lancement des premières actions.

La région Bretagne peut apporter une aide financière sur la phase diagnostic, estimée entre 6 à 9 mois. Ce dispositif permet ainsi à QCD d'embaucher une deuxième personne dès le début de la démarche afin d'accélérer la phase diagnostic.

Cette seconde embauche implique d'adapter le plan de financement.

Contrat Local de Santé pour la Cornouaille : demandes de financement

Réalisation de l'étude préfigurative – budget prévisionnel

Poste N°1 : chargée de mission pendant 18 mois

Dépenses prévisionnelles TTC		Recettes prévisionnelles TTC		
Frais de personnel	78 300 €	**Leader**	30 000 €	33 %
Frais de structure (15%)	11 700 €	ARS	37 500 €	42 %
		QCD	22 500 €	25 %
Total	90 000 €	Total	90 000 €	100 %

Poste N°2 : chargée de mission pour la phase diagnostic pendant 9 mois

Dépenses prévisionnelles TTC		Recettes prévisionnelles TTC		
Frais de personnel	39 150 €	**Région**	13 549 €	30 %
Frais de structure (15%)	5 850 €	ARS	18 750 €	42 %
		QCD	12 701 €	28 %
Total	45 000 €	Total	45 000 €	100 %

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **valide la modification du plan de financement**
- **et autorise la Présidente à solliciter les subventions et signer les documents s'y afférant.**

La Présidente,

Isabelle ASSIH

Ingénierie Pays 2021

Demande de subvention régionale

Rappel

Conformément au choix opéré en 2010 par les élus cornouaillais, la gestion du Pays de Cornouaille est assurée, depuis 2011, par Quimper Cornouaille Développement, outil unique d'études et de conduite partagée des stratégies territoriales à l'échelle cornouaillaise. L'agence conduit ainsi le contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Cornouaille 2014-2020.

Au terme de plusieurs mois de concertation, le Conseil régional a approuvé son « engagement pour la cohésion des territoires » lors de sa dernière session de décembre. Cet engagement découle de la démarche de la Breizh COP et du SRADDET, construit autour des valeurs de solidarité, de proximité et de sobriété.
Dans ce cadre, un arrêt progressif du financement régional de l'ingénierie généraliste du Pays a été acté. L'enveloppe de soutien régional pour l'année 2021 s'élèverait ainsi à 50 000 €.

L'accompagnement des porteurs de projets sollicitant le volet Région du contrat de partenariat se terminera en juin 2021. La préparation du futur pacte Région/territoires se déroulera sur le second semestre 2021.

Programme de travail 2021

Le programme de travail de l'année 2021 se compose de :

- La mise en œuvre du contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Cornouaille ;
- L'instruction des dossiers de demandes de subvention liés à la contractualisation sur le volet Région ;
- L'accompagnement des porteurs de projets (appui technique, administratif) ;
- L'organisation et l'animation du Comité Unique de Programmation (CUP) ;
- Le management des postes liés à la contractualisation ;
- L'articulation avec le Conseil de développement ;
- La préparation du Pacte Région/Territoires

Modalités d'organisation et de fonctionnement

La mission Pays portée au sein de Quimper Cornouaille Développement est identifiée par le Pôle Ingénierie de projets qui mobilise 5 personnes : la responsable du Pôle en charge de la coordination du contrat de partenariat, une assistante/gestionnaire volet Région, une chargée de mission LEADER, une chargée de mission DLAL FEAMP, une gestionnaire fonds européens ainsi que, à titre partiel, la chargée de comptabilité-gestion de la structure.

Pour l'année 2021, la subvention régionale portera sur le financement des postes de responsable du Pôle Ingénierie de projet à 35% et assistante à 62.5% ainsi qu'un montant forfaitaire du poste de comptabilité/gestion de QCD. Ce financement participera à la mise en œuvre du contrat de partenariat, l'organisation des comités uniques de programmation et l'instruction des dossiers.

A l'échelle du Pays de Cornouaille, grand et multipolaire, le travail est nécessairement mené en réseau, principalement avec les EPCI, le conseil de développement, mais aussi avec l'ensemble des acteurs susceptibles de s'impliquer dans le projet et les programmations territoriales.

Le budget afférent se détaille comme suit :

Dépenses 2021		**Recettes 2021**	
Salaires	54 425 €	Région – Ingénierie territoriale	50 000 €
Frais de structure	8 164 €	Autofinancement QCD	12 589 €
Total	**62 589 €**	**Total**	**62 589 €**

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **valide le plan de financement ci-dessus**
- **et autorise la Présidente à solliciter la subvention régionale afférente.**

La Présidente,

Isabelle ASSIH

Animation Conseil de développement 2021

Demande de subvention régionale

Rappel

Au terme de plusieurs mois de concertation, le Conseil régional a approuvé son « engagement pour la cohésion des territoires » lors de sa dernière session de décembre. Cet engagement découle de la démarche de la Breizh COP et du SRADDET, construit autour des valeurs de solidarité, de proximité et de sobriété. Dans ce cadre, la Région a rappelé l'importance de l'expertise citoyenne à laquelle les conseils de développement contribuent et a réaffirmé le maintien de son soutien financier à cette fonction en consacrant, chaque année, 525 000 € à l'animation de ces instances.

La Région souhaitant par ailleurs favoriser la mutualisation de ces fonctions d'expertise citoyenne à l'échelle de territoires de projet plus larges que ceux des EPCI, elle propose que les Conseils de développement organisés à cette maille mutualisée puissent bénéficier de la consolidation des plafonds affichés pour les territoires qui le composent.

Pour la Cornouaille, le choix a été fait de mutualiser l'animation et les fonctions du conseil de développement à l'échelle des 7 EPCI. L'enveloppe de soutien à l'animation du conseil de développement de Cornouaille s'élève ainsi à 65 372 €.

Le soutien de la Région sera conditionné à la bonne représentativité du Conseil de développement, telle que prévue par le code général des collectivités territoriales, tant dans les acteurs et enjeux thématiques traités, les composantes du territoire, que la représentation égale des hommes et des femmes et les classes d'âge de la population.

Programme de travail

L'Assemblée plénière du Conseil de développement de Cornouaille est en cours de renouvellement. Les 7 EPCI sont mobilisés pour nommer de nouveaux représentants en respectant la parité.

Les membres continueront à suivre le contrat de partenariat à travers les programmes européens territorialisés DLAL FEAMP et LEADER. Les membres participeront toujours activement aux comités uniques de programmation et commissions mer et littoral.

Le Conseil de développement sera par ailleurs mobilisé sur les travaux du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) proposé par l'Etat, du pacte Région/Territoires ainsi que sur les candidatures des futures programmations DLAL FEAMP et LEADER.

Le Conseil de développement se tient également à la disposition du territoire pour répondre aux sollicitations que ses acteurs pourraient formuler : projets communautaires, contrat local de santé, etc…

Le Conseil de développement de Cornouaille poursuivra son travail auprès du réseau des Conseils de développement bretons avec notamment l'organisation des assises citoyennes de la mer, une réflexion sur les objectifs de développement durable.

Modalités d'organisation et de fonctionnement

Pour l'année 2021, la subvention régionale pour l'animation du Conseil de développement portera sur le financement partiel des postes de responsable du Pôle Ingénierie de projet, assistante/gestionnaire, ainsi qu'un montant forfaitaire du poste de comptabilité/gestion de QCD. Une enveloppe de 15 000€ pour la réalisation d'actions est également prévue.

Il est proposé de solliciter l'enveloppe régionale à hauteur de **65 372 €** pour le fonctionnement et les actions du Conseil de développement.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses 2021		**Recettes 2021**	
Salaire	**54 700 €**	Région	**65 372 €**
Frais de structure	**8 205 €**	Autofinancement	**16 383 €**
Frais de déplacements	3 000 €		
Adhésion réseau des CD bretons	850 €		
Actions	15 000 €		
Total	**81 755 €**	**Total**	**81 755 €**

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **valide le plan de financement présenté ci-dessus**
- **et autorise la Présidente à solliciter la subvention.**

La Présidente,

Isabelle ASSIH

Animation LEADER 2021

Demande de subvention

Rappel

Par courrier du 21 avril 2015, l'agence Quimper Cornouaille Développement a été habilitée, à compter de cette date, à porter un programme LEADER sur la période 2014-2020. L'enveloppe attribuée au territoire est d'un montant de 1 905 877 € de FEADER.

25 % de cette enveloppe sont réservés au fonctionnement - animation du programme. Les dépenses engagées dans ce cadre sont finançables à hauteur de 80 % par la sous-mesure 19.4 du Programme de Développement Rural 2014-2020 Bretagne. La subvention est à solliciter annuellement.

Programme de travail 2021

Le programme de travail de l'année 2021 se compose de :

- La mise en œuvre du contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Cornouaille volet LEADER ;
- L'aide à l'émergence de projets, mise en réseau des acteurs ;
- L'accompagnement des porteurs de projets (appui technique, administratif) ;
- Le suivi des projets dans leur mise en œuvre ;
- La liaison avec l'autorité de gestion et les cofinanceurs ;
- Le suivi financier du programme ;
- L'organisation et l'animation du Comité Unique de Programmation (CUP) ;
- L'organisation d'événements et la communication valorisant le programme LEADER ;
- La participation aux réunions de réseau régional/national LEADER ;
- Le démarrage de la réflexion sur l'évaluation.

Modalités d'organisation et de fonctionnement

L'animation du programme est assurée par une chargée de mission de Quimper Cornouaille Développement à temps plein. Une gestionnaire assure l'instruction et le paiement des subventions à hauteur d'un 0,5 ETP (0,5 ETP étant dédié au FEAMP).

Le montant global de FEADER, sollicité dans le cadre de la sous-mesure 19.4 du Programme de Développement Rural 2014-2020 Bretagne, pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2021, est de 81 459 € avec le plan de financement suivant :

Dépenses		**Recettes**	
Salaires et charges	86 804 €	FEADER (80%)	**81 460 €**
Frais de structure (15% frais personnels)	13 021 €		
Frais de déplacement (y compris pour la coopération UE)	1 400 €	Autofinancement (20%)	20 365 €
Evènement	0 €		
Adhésion LEADER France	600 €		
TOTAL	**101 825€**	**TOTAL**	**101 825€**

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **approuve ce projet ;**
- **valide ce plan de financement ;**
- **autorise la Présidente à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référant ;**
- **autorise la Présidente à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution du projet.**

La Présidente,

Isabelle ASSIH

Animation FEAMP 2021 - 2023
Demande de subvention

Rappel

L'enveloppe attribuée au territoire, d'un montant de 1 191 754 €, a été notifiée le 22 mai 2015. Par courrier du 8 août 2016, l'agence Quimper Cornouaille Développement a été habilitée à porter le programme DLAL FEAMP à compter de cette date, pour la période 2014-2020.
La programmation des projets DLAL FEAMP a réellement pu débuter fin 2015, aussi une prolongation d'un an du programme a été acté. Si de nouveaux projets peuvent être présentés au premier semestre 2021, l'ensemble des dossiers de paiement devra être transmis pour le 31 juillet 2023. Dans ce contexte, la demande d'ingénierie pour la période 2021-2023 doit être impérativement présentée pour le 31 mai 2021.

A l'automne 2021, l'appel à candidature pour la prochaine programmation DLAL FEAMPA 2021-2027 sera lancé. Une nouvelle stratégie de territoire en faveur de l'économie bleue devra être élaborée en concertation avec les acteurs locaux pour une réponse en mars 2022. La programmation sur le DLAL FEAMP 2021-2027 devrait ainsi débuter fin 2022.

Une superposition de financement des deux programmes est donc à prévoir sur l'ingénierie en 2022 et 2023. Les modalités de financement n'étant pas encore arrêtées pour le DLAL FEAMP 2021-2027, la proposition de financement porte uniquement sur le programme DLAL FEAMP 2014-2021. Une demande complémentaire sera effectuée dès que les règles du futur programme seront connues.

Programme de travail 2021 - 2023

Le programme de travail de la période 2021-2023 se compose de :

- La mise en œuvre du contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Cornouaille volet DLAL FEAMP ;
- L'accompagnement des porteurs de projets (appui technique, administratif) ;
- L'instruction des dossiers de demandes de subvention et de paiement ;
- L'organisation et l'animation de la Commission Mer et Littoral (CML) ;
- L'évaluation du volet DLAL FEAMP du contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Cornouaille ;
- L'organisation d'événements et la communication valorisant le programme DLAL FEAMP 2014-2021.

Contexte

L'animation du programme est assurée par une chargée de mission de Quimper Cornouaille Développement à temps plein en 2021. La gestion du programme sera assurée à partir de 2021 par deux personnes pour 1 ETP partagé avec le programme LEADER jusqu'au 31 juillet 2023.
Le montant global de FEAMP et de crédits régionaux sollicités dans le cadre de la sous-mesure 62d du programme du DLAL FEAMP pour la période 2021-2023 est de 157 910 € avec le plan de financement suivant :

Dépenses DLAL FEAMP 2021-2023		Recettes DLAL FEAMP 2021-2023	
Salaires et charges	165 673 €	FEAMP (50%)	99 448 €
Frais de structure (15%)	24 851 €		
Frais de déplacement	2 149 €	Région (30%)	59 669 €
Frais de mission et inscription	590 €		
Communication	5 633 €	Autofinancement (20%)	39 779 €
Total	**198 896 €**	**Total**	**198 896 €**

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **approuve ce projet ;**
- **valide ce plan de financement ;**
- **autorise la Présidente à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référant ;**
- **autorise la Présidente à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution du projet.**

La Présidente,

Isabelle ASSIH

Valorisation de la filière pêche :

Plan de financement

Rappel

Ce projet, porté par Quimper Cornouaille Développement dans le cadre de la Destination, présenté et validé sur le principe lors du dernier Conseil d'administration, a reçu un avis favorable de la Commission Mer & Littoral du 11 mars 2021 *(cf. annexe : fiche projet)*

Objectifs du projet

Le projet aura pour objectifs de :

- **créer un événement collectif « semaine de la pêche et de l'aquaculture »** afin d'amener les différents acteurs à travailler ensemble en proposant des actions-animations en lien avec la pêche ;
- **dédier de l'ingénierie** à l'animation du groupe de travail et à l'accompagnement à la structuration d'une offre de découverte.

Plan de financement :

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%
POSTE Ingénierie d'animation et de coordination	70 000.00	40.00
Frais de structure 15%	10 500.00	6.00
EVENEMENT - PLAN DE COMMUNICATION - PROMOTION	69 500.00	39.71
SOUTIEN AUX ANIMATIONS (semaine de la pêche et autres)	25 000.00	14.29
Total	**175 000.00**	**100.00**

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%
Europe - FEAMP - DLAL	70 000.00	40.00
Région - Ligne Sectorielle Maritime	70 000.00	40.00
Autofinancement public	35 000.00	20.00
Total	**175 000.00**	**100.00**

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **valide le projet et le plan de financement ;**
- **autorise la Présidente à lancer la procédure de recrutement pour le poste de coordinateur en CDD ;**
- **autorise la Présidente à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référant ;**
- **autorise la Présidente à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution du projet.**

La Présidente,

Isabelle ASSIH

Valorisation touristique de la filière pêche/aquaculture en Cornouaille

Pays de Cornouaille

Fonds solicités :

Europe - FEAMP - DLAL

Axes :

Priorité 2 : Une Cornouaille maritime et touristique

Fiche Action :

Europe : Structurer la mise en tourisme de la filière en cohérence avec la Destination touristique Quimper Cornouaille

Fonctionnement / Investissement :

Fonctionnement et Investissement

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom porteur : quimper cornouaille développement
N° SIRET : 519 258 651 00
Forme juridique : Association
Année création : 2010
Secteur activité : Administration publique (tutelle) des activités économiques
Objet : AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET D'URBANISME DE QUIMPER COMMUNAUTE ET DE CORNOUAILLE
Representant de la structure demandeuse : ASSIH Isabelle, Présidente

Representant technique du projet : PAILLOT Mathilde, chargée de mission tourisme, mathilde.paillot@quimper-cornouaille-developpement.fr

Adresse postale : 10 route de l'innovation 29000 Quimper
Adresse électronique : 10 Route de l'Innovation
Tel :

CARACTERISTIQUES DU PROJET

1 - Eléments de contexte

Troisième territoire maritime de la région, les filières pêche et aquaculture constituent des secteurs socio-économiques clés pour la Cornouaille. L'ensemble des acteurs y sont présent de la production primaire à la commercialisation finale en passant par la transformation. Première place de la pêche fraîche, la Cornouaille est reconnue pour son savoir-faire et la qualité des produits débarqués dans les criées.

Plus généralement, la Cornouaille est une terre où les savoir-faire sont très présents avec en particulier de nombreuses entreprises emblématiques de la Bretagne. Les entreprises de pêche, de mareyage ou encore les conserveries en sont un exemple. Cette richesse constitue une véritable offre touristique qui permet de singulariser la Destination Quimper Cornouaille au sein de la Bretagne vis-à-vis des autres destinations touristiques bretonnes et même vis-à-vis d'autres destinations françaises. Cette offre permet de proposer un tourisme « non-délocalisable », ancré aux valeurs du territoire. En somme, la valorisation touristique des savoir-faire pourrait constituer la 1ère brique d'un tourisme durable offrant du sens aux voyageurs découvrant ce territoire.

En lien avec sa stratégie de valorisation des savoir-faire, et avec la volonté de répondre aux attentes des consommateurs d'acheter dans des circuits de proximité, la Destination Quimper Cornouaille entend favoriser la compréhension et la découverte touristique de l'ensemble de la filière pêche/aquaculture, un écosystème riche, dense, créateur d'emplois.
Cette démarche fait écho à une demande émise initialement par l'Association des restaurateurs pointe de Bretagne début d'année 2020. Pour rappel, créé en 1999, le réseau des Restaurateurs Pointe Bretagne regroupe plus de 50 restaurateurs de restaurants traditionnels finistériens (+ 5 à 8 de nouveaux pour 2020) dont 20 adhérents en Cornouaille). L'Association fait la promotion des produits issus de la gastronomie bretonne, de l'agriculture et de la pêche. Or, elle a souhaité mettre en avant un produit issu de la pêche cornouaillaise pour l'événement « nos restaurateurs ont du talent » qui se déroule chaque année à l'automne. Il s'agissait d'en faire également la promotion dans son guide des restaurants diffusés dans les offices de tourisme, en publiant des recettes avec une sélection d'espèces. C'est pour financer ces2 projets qu'avait été déposé un dossier dans le cadre du DLAL FEAMP.
Avec le confinement du printemps, et la crise dans les restaurants, l'opération a finalement été annulée. Néanmoins, cette demande a fait émerger l'idée d'une sensibilisation des restaurateurs à la filière pêche locale qui a pu être initiée lors d'une webconférence organisée en juin 2020. A l'issue de cette événement, un groupe de travail pluridisciplinaire s'est constitué à partir de juillet 2020, dont l'objectif s'est orienté vers l'élaboration d'actions communes de la valorisation de la filière pêche aquaculture pouvant être partagées / portées par différents acteurs volontaires.

Dans l'objectif d'apporter une première réponse aux restaurateurs souhaitant sensibiliser leur clientèle, un kit pédagogique présentant 8 espèces « oubliées » a été édité fin aout / début septembre. Ce kit a été communiqué une 1ère fois lors des Waves Games « événement glisse » à La Torche fin octobre puis devait être plus largement diffusé dans les restaurants lors de leur événement « Nos restaurateurs ont du talent ». Cette diffusion a été annulée.

Le groupe de travail est actuellement composé de :

- Quimper Cornouaille Développement
- l'Union des mareyeurs Français (UMF)
- Le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère (29)
- L'ABAPP
- Association des Restaurateurs Pointe Bretagne
- Université des sciences et des pratiques gastronomiques (USPG)
- Offices de tourisme volontaires
- CCIMBO, service tourisme
- Finistère 360
- Parc Naturel Marin d'Iroise

Ce groupe ainsi que différentes rencontres avec les offices de tourisme ont permis de réaliser une analyse AFOM succincte de la perception et de la valorisation de la filière pêche dont voici les principaux éléments :

Forces / Opportunités

• Filière pêche

o Une filière vivante, créatrice d'innovations, d'emplois

o Le métier de pêcheur emblématique.

o Une filière qui a façonné le territoire, a laissé un patrimoine dense et riche

o Existence d'initiatives pour la vente de proximité

• Consommation à domicile ou en restauration

o Un produit avec des bienfaits nutritifs

o Des restaurateurs déjà engagés et volontaires

o Un large choix de produits ultra-frais

o Une tendance à consommer local et à s'engager pour les producteurs / entreprises de son territoire

• Découverte touristique

o Très fort attrait du public pour les moments de débarque du poisson, les visites de ports ou de criée

o Recherche d'une consommation au « cul du bateau »

o Augmentation de l'attrait du public pour la découverte économique

Faiblesses / Menaces

• Filière pêche

o Une dégradation de l'image de la pêche auprès du grand public, renforcée par des actions percutantes de la part des associations environnementales et ONG

o Une faible attractivité de la profession : diminution des marins assurant une régularité d'approvisionnement

o Un manque de communication entre les différents maillons de la filière

o Une fragilisation de la biodiversité marine

o Pression sur la bande côtière

• Consommation à domicile ou en restauration

o Des habitudes de consommation par les clients, tournées vers des espèces nobles

o Une demande peu diversifiée et standardisée vers des poissons calibrés, prêts à cuire

o Une méconnaissance des modes et zones de pêche, des intermédiaires et des différents lieux de vente.

o Des techniques culinaires en perte

• Découverte touristique

o De Concarneau à Douarnenez, des offres de découvertes variées mais pas en réseau

o Une offre de visite guidées inégale et peu structurée suivant les territoires de Cornouaille

Après avoir dressé un certain nombre de constats, deux principaux enjeux ont été dégagés : 1/ Favoriser la compréhension d'un écosystème économique local, riche, dense, créateur d'emplois par la structuration d'un réseau d'acteurs autour d'une feuille de route commune et 2/ Consommer durablement (mieux et en proximité).

Ainsi que 3 objectifs pour y répondre, avec pour chacun des actions prioritaires identifiées

- Mobiliser les restaurateurs comme ambassadeurs d'une autre façon de consommer du poisson
- Former à la cuisine du poisson dans les lycées hôteliers

- Journées d'échange savoir-faire (resto/mareyeurs/pêcheurs)
- Reconnaissance des restaurants proposant un poisson du jour à la carte

- Structurer une offre de découverte touristique de la filière pêche
  - Médiation de contenus scientifiques sur la pêche
  - Scénarisation des espaces portuaires
  - Mise en réseau des sites / espaces

- Redorer l'image de la pêche et des métiers
  - Interventions en primaire et secondaire
  - Collecte et diffusion de récits jeunes pros

Au cours de cet atelier et en accord avec l'ensembles partenaires présents, une action transversale a été plébiscitée : organiser une "Semaine de la pêche et de l'aquaculture " en proposant à tous types d'acteurs d'organiser une animation en lien avec cette thématique.

2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues

Le projet aura pour objectifs de créer un événement collectif « semaine de la pêche et de l'aquaculture » afin d'amener les différents acteurs à travailler ensemble en proposant des actions-animations en lien avec la pêche et dédier de l'ingénierie à l'animation du groupe de travail et à l'accompagnement à la structuration d'une offre de découverte.

Dans le cadre de la Destination, QCD, l'objectif est l'accompagnement à l'émergence de projets et le portage d'actions visant la valorisation touristique de la filière pêche.

Plus globalement, ce projet visera à :

- Faire prendre conscience aux habitants et aux acteurs du tourisme de l'importance de la filière économique de la pêche sur le territoire et son impact en termes d'aménagement du territoire, de paysages, et d'attraits pour les visiteurs extérieurs ;
- Communiquer amplement sur la place de la Cornouaille dans la pêche française et sur une offre touristique liée à cette économie ;
- Mettre en lumière toute une économie sur son territoire et tout un territoire lié à cette économie ;
- Donner envie aux consommateurs locaux et extérieurs d'acheter et de cuisiner des produits variés parfois délaissés ;
- Contre balancer la communication des ONG ;
- Favoriser les interactions entre les acteurs de la filière pêche et les acteurs de la restauration et du tourisme ;
- Faire émerger des projets croisés.

3 - Présentation resumée du projet

Il s'agira de :

1. Créer un événement collectif « semaine de la pêche et de l'aquaculture » afin d'amener différents acteurs à travailler ensemble en proposant des actions-animations en lien avec la pêche à la hauteur de leurs compétences, de leurs champs d'action et de leurs possibilités : restaurateurs, musées, offices de tourisme, guides touristiques, collectivités, pêcheurs, mareyeurs, conserveurs, pôle emploi, lycées, formations, CCIMBO etc. A l'image de la fête de la

Bretagne, une « semaine de la pêche ». Rassembler tous les acteurs sous un même événement permettra :

- De mutualiser une communication renforcée
- De susciter l'intérêt des médias pour la Cornouaille et sa filière pêche/aquaculture
- Susciter l'intérêt des acteurs du tourisme pour une offre spécifique
- D'initier des collaborations entre acteurs pluri-disciplinaires
- De tester certaines actions qui pourraient être pérennisées : expositions dans des lieux de travail, ouverture d'entreprises, visites guidées thématisées, formations dans les lycées hôteliers, etc.
- Faire évoluer l'image de la pêche auprès du grand public.

Le financement portera sur la coordination de l'événement, la recherche et l'accompagnement des partenaires pour proposer des animations, et sur un plan de communication.

2. Dédier de l'ingénierie à l'animation du groupe de travail et à l'accompagnement à la structuration d'une offre de découverte. Dans le cadre de la Destination, QCD, l'objectif est l'accompagnement à l'émergence de projets et le portage d'actions visant la valorisation touristique de la filière pêche/aquaculture

Quelques exemples d'actions pouvant être accompagnées sont identifiées ci-après :

- Montée en compétences collective des acteurs du tourisme (hébergeurs, professionnels du guidage) sur la filière pêche par l'organisation d'éductour ou de séminaires dédiés
- À partir de contenus scientifiques dont disposent les acteurs de la pêche (France Filière pêche, Comité des pêches, IFREMER, Haliotika, MNHN), créer des contenus à destination du grand public à diffuser dans des supports touristiques ;
- Réflexion sur la découverte des espaces portuaires en accord avec les gestionnaires et les entreprises présentes notamment accueil encadré du public, gestion des flux, possibilité de scénarisation
- Faire le lien entre les équipements de la filière pêche (ports, entreprises) et la vélo-route « la littorale » qui suit le littoral cornouaillais, afin de lui donner une couleur spécifique à notre territoire ;
- Initier des collaborations entre les équipements touristiques proposant des contenus de visites liés à la pêche ;
- Journées d'échanges de savoir-faire entre acteurs de la pêche & restaurateurs ;
- Modules de formations à la cuisine des poissons oubliés dans les lycées hôteliers.
- Conceptions de produits touristiques

4 - Localisation

Localisation géographique :
île de Sein, C.C. Cap Sizun - Pointe du Raz, Douarnenez Communauté, C.C. du pays Fouesnantais, C.C. du Haut Pays Bigouden, Concarneau Cornouaille Agglomération, Quimper Bretagne Occidentale

Secteur concerné par le projet (rayonnement)
Intercommunal

Quartier prioritaire de la politique de la ville
Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

5 - Résultat attendu

- 1 ETP 18 mis
- 1 stagiaire 6 mois
- nombre d’actions/animations menées dans le cadre de la semaine de la pêche et tout au long de l’année

6 - Calendrier Prévisionnel

Echéance	Date	Commentaire
Début du projet	03/05/2021	
Fin du projet	03/01/2022	

PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - REGION

7 - Fondamentaux du DLAL FEAMP

1 - Intérêt collectif

Ce projet a émergé au sein d'un groupe de travail rassemblant de nombreux acteurs pluridisciplinaire issus du secteur de la pêche aquaculture mais également du tourisme. Si son animation et sa coordination seront portés par Quimper Cornouaille Développement, l'événement « semaine de la pêche et de l'aquaculture» devra impliquer le plus grand nombre possible d'acteurs pour avoir un impact en terme d'image de la pêche sur le territoire et d'offres grand public à proposer. Ce projet repose par conséquent sur le partenariat, la collaboration et devrait avoir un impact sur l'ensemble des acteurs du territoire issu de plusieurs secteurs.

2 - Bénéficiaire collectif

Cet accompagnement mené par QCD sera conduit pour accompagner les acteurs/partenaires souhaitant s'impliquer dans ce projet. Réparti sur l'ensemble du territoire, indirectement ce sont l'ensemble des Etablissement public de coopération intercommunautaire (EPCI) qui bénéficieront des retombées de ce projet.

3 - Caractéristiques innovantes

Ce projet accordera une nouvelle dynamique en terme de communication sur l'ensemble de la filière pêche aquaculture impliquant les restaurateurs, les ports de pêche, les conserveurs, les acteurs du tourismes et tous acteurs souhaitant s'impliquer. Le travail est donc de mobiliser les différents acteurs concernés pour réaliser des actions / des animations et des outils adaptés au besoin de chacun et répondant à la thématique. L'association et la concertation de toutes ces forces vives du territoire sur cette thématique propre constituent un point innovant. Son caractère innovant se définit également par les outils qui seront développés. Cela passe notamment par la recherche d'animations/actions et outils attractifs, adaptés à des publics variés.

En dernier lieu, la nouveauté de ce projet réside également dans son ampleur et son rayonnement, puisque si son but premier est la coordination d'actions au niveau cornouaillais et l'implication des acteurs locaux, l'enjeu est bel et bien faire connaître le secteur et l'ensemble des acteurs qui le compose en-dehors du territoire (au niveau national et européen).

En créant des collaborations entre différents équipements muséographiques et en sensibilisant les « hébergeurs touristique » Le projet a pour objectif d'innover en terme d'offres de découvertes touristiques sur les savoir-faire lié à la pêche notamment.

8 - Association des professionnels de la filière halieutique au projet

1 - Association des professionnels de la filière halieutique au projet

En créant des collaborations entre différents équipements muséographiques et en sensibilisant les « hébergeurs touristique » Le projet a pour objectif d'innover en terme d'offres de découvertes touristiques sur les savoir-faire lié à la

pêche notamment.

9 - Accès public aux résultats de l'opération

1 - Accès public aux résultats de l'opération

La « semaine de la pêche » rassemblera par essence un ensemble d'actions et animations à destination du public. L'accompagnement des actions menées tout au long de l'année en lien avec les partenaires pourront faire l'objet de communication relayées via les médias (radio, presse locale) et via le site internet de QCD, des partenaires et également via les réseaux sociaux.

10 - Impact sur le territoire et sur l'emploi

1 - Impact sur l'emploi

Ce projet permettra la création d'un poste en CDD mais il concourra également à maintenir, faire connaitre et développer l'attractivité des métiers de la pêche, de l'aquaculture et également les savoir-faire du territoire du pays de Cornouaille.

2 - Pérennité du modèle économique

3 - Impact sur l'environnement et développement durable

Les actions/animation conduites dans le cadre de ce projet permettront aux citoyens/ associations/acteurs du territoire d'accéder à une meilleure connaissance de toute la filière et des savoir-faire locaux pour le Pays de Cornouaille. A travers celles-ci, il s 'agira de les sensibiliser par exemple aux mesures de gestion des pêches qui permettent une exploitation durable de la ressource, aux pratiques de consommation mais également de valoriser les projets auxquels les professionnels participent, ou qu'ils initient, pour une gestion durable de la ressource en lien avec les scientifiques ou des organismes comme le Parc naturel marin d'Iroise.

4 - Caractère fédérateur, qualité du partenariat

Ce projet présente des complémentarités avec des évènements et actions déjà menés par les acteurs du territoire sur la valorisation de la filière et des produits de la pêche :

- Visite de criées et de ports par des acteurs privés, la maison du Patrimoine de Concarneau et les offices de tourisme,
- Promotion des poissons de lignes sur le Pays de Cornouaille par les Ligneurs Pointe Bretagne,
- Festival photos du Guilvinec « l'homme et la mer »,
- Les opérations « bien manger en Finistère » par Finistère 360,

La valorisation des savoir-faire dans leur ensemble ainsi que les projets autour de la gastronomie seront source de complémentarité, par exemple le Cidre en Cornouaille dont l'objectif est d'associer leur produit avec la consommation de poissons.
Il sera également intéressant d'établir des partenariats avec des acteurs plus éloignés de la pêche mais en lien avec le littoral et les usages de la mer, comme les événements nautiques, courses au large ou compétitions de glisse.
Les événements culturels de Cornouaille pourront également des partenaires de l'événement et des actions engagées en terme de relais d'information et de promotion.

Ainsi, pour répondre aux besoins des différentes structures du territoire et de coordonner les actions (en lien par exemple avec les calendriers événementiels des différents organismes), au-delà des partenaires impliqués dans le groupe de travail actuel, QCD envisage de prendre contact avec (liste non exhaustive):

- L'OP pêcheurs de Bretagne

- Haliotika
- Musée de la pêche à Concarneau
- Le port Musée de Douarnenez
- Les centres de formation (lycée du Guilvinec, Lycée de Bréhoulou, CEFCM…)
- La Chambre d'Agriculture (Destination Collège)
- La Région Bretagne (réseau Mel Glaz)
- Le festival des Filets Bleus
- Le syndicat des conchyliculteurs du Sud-Finistère
- Le syndicat des professionnels récoltants d'algues de rives

D'autres contacts sont bien sûr envisagés au fil des échanges et au cours de la réalisation du projet.

PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE

7 - Fondamentaux du DLAL FEAMP

1 - Intérêt collectif

Ce projet a émergé au sein d'un groupe de travail rassemblant de nombreux acteurs pluridisciplinaire issus du secteur de la pêche aquaculture mais également du tourisme. Si son animation et sa coordination seront portés par Quimper Cornouaille Développement, l'événement « semaine de la pêche et de l'aquaculture» devra impliquer le plus grand nombre possible d'acteurs pour avoir un impact en terme d'image de la pêche sur le territoire et d'offres grand public à proposer. Ce projet repose par conséquent sur le partenariat, la collaboration et devrait avoir un impact sur l'ensemble des acteurs du territoire issu de plusieurs secteurs.

2 - Bénéficiaire collectif

Cet accompagnement mené par QCD sera conduit pour accompagner les acteurs/partenaires souhaitant s'impliquer dans ce projet. Réparti sur l'ensemble du territoire, indirectement ce sont l'ensemble des Etablissement public de coopération intercommunautaire (EPCI) qui bénéficieront des retombées de ce projet.

3 - Caractéristiques innovantes

Ce projet accordera une nouvelle dynamique en terme de communication sur l'ensemble de la filière pêche aquaculture impliquant les restaurateurs, les ports de pêche, les conserveurs, les acteurs du tourismes et tous acteurs souhaitant s'impliquer. Le travail est donc de mobiliser les différents acteurs concernés pour réaliser des actions / des animations et des outils adaptés au besoin de chacun et répondant à la thématique. L'association et la concertation de toutes ces forces vives du territoire sur cette thématique propre constituent un point innovant. Son caractère innovant se définit également par les outils qui seront développés. Cela passe notamment par la recherche d'animations/actions et outils attractifs, adaptés à des publics variés.

En dernier lieu, la nouveauté de ce projet réside également dans son ampleur et son rayonnement, puisque si son but premier est la coordination d'actions au niveau cornouaillais et l'implication des acteurs locaux, l'enjeu est bel et bien faire connaître le secteur et l'ensemble des acteurs qui le compose en-dehors du territoire (au niveau national et européen).

En créant des collaborations entre différents équipements muséographiques et en sensibilisant les « hébergeurs touristique » Le projet a pour objectif d'innover en terme d'offres de découvertes touristiques sur les savoir-faire lié à la pêche notamment.

8 - Association des professionnels de la filière halieutique au projet

1 - Association des professionnels de la filière halieutique au projet

En créant des collaborations entre différents équipements muséographiques et en sensibilisant les « hébergeurs touristique » Le projet a pour objectif d'innover en terme d'offres de découvertes touristiques sur les savoir-faire lié à la pêche notamment.

9 - Accès public aux résultats de l'opération

1 - Accès public aux résultats de l'opération

La « semaine de la pêche » rassemblera par essence un ensemble d'actions et animations à destination du public.
L'accompagnement des actions menées tout au long de l'année en lien avec les partenaires pourront faire l'objet de communication relayées via les médias (radio, presse locale) et via le site internet de QCD, des partenaires et également via les réseaux sociaux.

10 - Impact sur le territoire et sur l'emploi

1 - Impact sur l'emploi

Ce projet permettra la création d'un poste en CDD mais il concourra également à maintenir, faire connaitre et développer l'attractivité des métiers de la pêche, de l'aquaculture et également les savoir-faire du territoire du pays de Cornouaille.

2 - Pérennité du modèle économique

3 - Impact sur l'environnement et développement durable

Les actions/animation conduites dans le cadre de ce projet permettront aux citoyens/ associations/acteurs du territoire d'accéder à une meilleure connaissance de toute la filière et des savoir-faire locaux pour le Pays de Cornouaille. A travers celles-ci, il s 'agira de les sensibiliser par exemple aux mesures de gestion des pêches qui permettent une exploitation durable de la ressource, aux pratiques de consommation mais également de valoriser les projets auxquels les professionnels participent, ou qu'ils initient, pour une gestion durable de la ressource en lien avec les scientifiques ou des organismes comme le Parc naturel marin d'Iroise.

4 - Caractère fédérateur, qualité du partenariat

Ce projet présente des complémentarités avec des évènements et actions déjà menés par les acteurs du territoire sur la valorisation de la filière et des produits de la pêche :

- Visite de criées et de ports par des acteurs privés, la maison du Patrimoine de Concarneau et les offices de tourisme,
- Promotion des poissons de lignes sur le Pays de Cornouaille par les Ligneurs Pointe Bretagne,
- Festival photos du Guilvinec « l'homme et la mer »,
- Les opérations « bien manger en Finistère » par Finistère 360,

La valorisation des savoir-faire dans leur ensemble ainsi que les projets autour de la gastronomie seront source de complémentarité, par exemple le Cidre en Cornouaille dont l'objectif est d'associer leur produit avec la consommation de poissons.
Il sera également intéressant d'établir des partenariats avec des acteurs plus éloignés de la pêche mais en lien avec le littoral et les usages de la mer, comme les événements nautiques, courses au large ou compétitions de glisse.
Les événements culturels de Cornouaille pourront également des partenaires de l'événement et des actions engagées en terme de relais d'information et de promotion.

Ainsi, pour répondre aux besoins des différentes structures du territoire et de coordonner les actions (en lien par exemple avec les calendriers événementiels des différents organismes), au-delà des partenaires impliqués dans le groupe de travail actuel, QCD envisage de prendre contact avec (liste non exhaustive):

- L'OP pêcheurs de Bretagne
- Haliotika
- Musée de la pêche à Concarneau
- Le port Musée de Douarnenez
- Les centres de formation (lycée du Guilvinec, Lycée de Bréhoulou, CEFCM…)
- La Chambre d'Agriculture (Destination Collège)
- La Région Bretagne (réseau Mel Glaz)
- Le festival des Filets Bleus
- Le syndicat des conchyliculteurs du Sud-Finistère
- Le syndicat des professionnels récoltants d'algues de rives

D'autres contacts sont bien sûr envisagés au fil des échanges et au cours de la réalisation du projet.

PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujetissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA : Non
Assujettissement à la TVA : Non

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%
POSTE Ingénierie d'animation et de coordination	70 000.00	40.00
Frais de structure 15%	10 500.00	6.00
EVENEMENT - PLAN DE COMMUNICATION - PROMOTION	69 500.00	39.71
SOUTIEN AUX ANIMATIONS (semaine de la pêche et autres)	25 000.00	14.29
Total	**175 000.00**	**100.00**

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%
Europe - FEAMP - DLAL	70 000.00	40.00
Région - Ligne Sectorielle Maritime	70 000.00	40.00
Autofinancement public	35 000.00	20.00
Total	**175 000.00**	**100.00**

Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

Destination Quimper Cornouaille : Fléchage de l'enveloppe régionale sur les projets volet 1 : plan de financement de l'ingénierie de développement de la Destination

Rappel

Le dispositif régional d'accompagnement des Destinations prévoit une enveloppe de 300 k€ en 4 volets, dont 1 sur l'ingénierie et 3 autres sur les projets.

L'identification des projets a été faite à l'issue de différentes réunions techniques tenues en septembre 2020 et janvier 2021 avec les EPCI et offices de tourisme.

Lors du COPIL de Destination du 27 janvier 2021, il a été demandé de statuer sur les thématiques dans lesquels des projets pourraient faire l'objet d'un financement régional dans le cadre de cette enveloppe.

Le COPIL de Destination réuni le 25 mars 2021 a validé l'ensemble des projets présentés, dont le **Volet 1** : enveloppe de 70 k€ fléchée sur l'ingénierie de Quimper Cornouaille Développement.

1. VOLET 1 : Ingénierie de développement

Sont présentés les postes finançables concernant les ETP de coordination et attachés à la mise en œuvre de la stratégie, consacrant au moins 50 % du temps à la Destination.

Le **plan de financement prévisionnel en 2021** est le suivant :

Dépenses 2021		Recettes 2021	
Dépenses de personnel affecté aux projets de la Destination	136 395 €	Région (volet 1 de l'enveloppe Destination)	**70 000 €**
		QCD	66 395 €
Total	**136 395 €**	**Total**	**136 395 €**

*pour mémoire, coût total des postes tourisme à QCD : 197 000 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **valide le plan de financement de l'ingénierie de développement de la Destination ;**
- **et autorise la Présidente à solliciter son financement auprès de la Région.**

La Présidente,

Isabelle ASSIH

ANNEXE

Détail des volets concernant le dispositif de soutien aux Destinations

VOLET 1 : INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT

- ETP de coordination de la stratégie de Destination, animation, suivi, évaluation
- ETP référents de thématiques coordonnées par la Région (sites d'exception, nautisme,
- ETP attachés à la mise en œuvre des « fiches fermées » inscrites dans la stratégie

Les ETP doivent consacrer à minima 50% de leur temps à la Destination.
(Sont exclus les ETP liés à la communication/promotion, ETP des EPCI, les ETP d'accompagnement des porteurs de projets non liés à la stratégie)

- ➔ Enveloppe : 70 000 €
- ➔ Taux : 80% max

VOLET 2 : ETUDES ET ACTIONS DE FONCTIONNEMENT PARTAGEES

- Actions et études nécessaires au déploiement de la stratégie
- Réflexion sur le modèle technique, organisationnel, économique
- Sphère privée doit être associée dès les 1ères phases

(Sont exclues les études réalisées en « régie », les actions de communication-promotion (sauf outils de communication vers les pros, les acteurs du territoire))

- ➔ Enveloppe : 20 000 €
- ➔ Taux 30% max
- ➔ Bénéficiaires : tous types de bénéficiaires publics comme privés

VOLET 3 : ACTIONS D'INVESTISSEMENT ET ETUDES PREALABLES

- Actions en investissement des fiches « fermées » de la stratégie, c'est-à-dire fiches actions mises en œuvre de manière coordonnées au profit et/ou à l'échelle de la Destination :
  - Etudes préalables
  - Investissements induits par les fiches
- Tous projets éligibles : les Destinations sont libres d'orienter l'enveloppe vers le projet choisi et de la ventiler entre plusieurs bénéficiaires publics et privés
- Présentation du projet selon un canevas précisant le modèle technique, organisationnel et économique

(Sont exclues les actions de promotion/communication, d'EPCI non rattachables à la stratégie de Destination ou qui ne concourent pas à la réalisation du positionnement, les fiches « ouvertes » de la stratégie, les travaux en « régie »).

- ➔ Enveloppe : 200 000 € (montant pourra être réévalué par répartition entre les Destinations)
- ➔ Taux : 50% max (peut compléter une autre aide régionale, max 50%)
- ➔ Bénéficiaires : **Plusieurs maîtrises d'ouvrage possible pour un même projet** – tous types de bénéficiaires publics comme privés
- ➔ Plancher : 2 000 € par bénéficiaire
- ➔ Les actions financées sont réalisables sur 4 ans

VOLET 4 : ACCOMPAGNEMENT A LA MONTEE EN COMPETENCE COLLECTIVE

- Sensibilisation autour de projets financés sur les volets 2 et 3
- En faveur des actions spécifiques inscrites au plan d'action
- Pour parfaire la connaissance de l'offre et favoriser l'effet réseau
- Echelle multi-territoire/intercommunautaire
- Ingénierie interne éligible (par exemple : ateliers numériques)

➔ Enveloppe : 10 000 €
➔ Taux : 80% max
➔ Bénéficiaires : tous types de bénéficiaires publics comme privés

Approbation des comptes 2020 et affectation du résultat

Les comptes de Quimper Cornouaille Développement se traduisent au 31 décembre 2020 par un bilan de 3 428 720 € et un compte de résultat dégageant **un résultat d'exercice de 192 860 €,** à raison de 2 047 133 € de produits pour 1 854 273 € de charges.

Le bilan se présente comme suit :

BILAN			
immobilisations	1 363 266	résultat d'exercice	192 860
créances usagers & rattachements	516 386	reports et réserves	1 749 741
autre actif circulant	22 080	subv invest à rapporter	258 658
disponibilités	1 526 988	Emprunt immobilier Autres dettes d'exploitation	777 460 441 491
		provision pour risque	8 511
Total actif	**3 428 720**	**Total passif**	**3 428 720**

1. Analyse du bilan

(cf Annexe 1)

Le bilan est impacté par la construction de l'Hôtel interconsulaire de Cuzon et par le contexte sanitaire de l'année 2020.

Actif :

- **Immobilisations : 1 363 266 €**
  Le compte des immobilisations est essentiellement composé de l'immobilisation en cours de la construction de l'Hôtel interconsulaire. 910 k€ de travaux et dépenses liées ont été engagés en 2020 et s'ajoutent aux 393 k€ engagés les années précédentes. L'amortissement débutera en juin 2021, lors de l'intégration dans les locaux.
  Les autres immobilisations corporelles et incorporelles concernent le terrain acquis (37 k€), la valeur résiduelle des mobiliers et matériels acquis par l'agence (18 k€) ainsi que des logiciels (1,6 k€)

- **Actif circulant : 2 065 454 €**

  - **Créances usagers & comptes rattachés : 516 386 €**

    Etant rappelé que *seules les subventions ayant fait l'objet d'un arrêté de subvention ou d'une convention font l'objet d'un rattachement à l'exercice et à condition que les charges correspondantes aient été engagées,* le compte de créances (cotisations et subventions non encore encaissées) se chiffre à 516 386 € au 31 décembre 2020.
    Il est très nettement inférieur aux années précédentes en raison de retards moindres dans les versements, notamment sur les fonds européens, et de la perception d'acomptes plus élevés, ce qui influe directement sur la trésorerie.

    Ces créances se composent :
    - D'arriérés de subventions 2019 concernant l'ingénierie FEAMP (60,67 k€) versé début 2021, Réseau FAIRE TYNEO 19,18k€ (région et Quimperlé Communauté) et un reliquat de subvention sur une action tourisme
    - Du solde de cotisations & subventions adhérents 2020 pour 61 000 €
    - De subventions portant sur l'ingénierie 2020 (150 k€) qui seront versées sur présentation du bilan annuel :
      - Tourisme 17,5 k€ (Région)
      - Contrat de partenariat 20 k€ (Région)
      - Conseil de développement 2 k€ (Région)
      - Leader 84,12 k€
      - Réseau FAIRE/Tyneo 17,62 k€ (Ademe) et 9 k€ (Quimperlé Communauté)
    - Du solde de la subvention régionale portant sur les actions réalisées entre 2017 et 2020 sur l'attractivité : 211,5 k€ versés début 2021.
    - De 5 562 € de refacturations aux partenaires tourisme sur des actions dont le coût est partagé avec QCD

- **Autre actif circulant : 22 080 €**
  - Créances : 17 894 € (dont 15 593 € d'excédent de taxe sur les salaires)
  - Charges constatées d'avance : 4 186 € (avances sur contrat annuels de maintenance)

- **Disponibilités : 1 526 988 €**

La trésorerie au 31 décembre 2020 est supérieure de 39 % à son niveau de décembre 2019. En effet l'agence a reconstitué en 2020 un bon niveau de trésorerie grâce au cumul exceptionnel de trois facteurs :
- L'encaissement en 2020 de 415 000 € de subventions attendues sur exercices antérieurs (2017 à 2019) suite à la résorption de retards des dossiers de paiement Leader en particulier.
- L'encaissement de 386 000 € de subventions au titre de 2020 (hors EPCI), favorisé par des acomptes de subventions régionales dont les niveaux varient entre 30 et 80 % du montant total éligible. Un acompte devra d'ailleurs être remboursé partiellement (46 K€ au titre du SARE 2020), un autre (5 827 €) concerne une action tourisme reportée (étude d'impact économique).

- Les tirages effectués sur l'emprunt immobilier de l'Hôtel Interconsulaire incluant, à hauteur de 400 000 €, des factures d'études et honoraires d'architecte qui avaient été payées à la CMA entre 2017 et 2019 par ponction sur la trésorerie.

Passif :

➢ **Report et réserves : 1 749 741 € avant affectation du résultat**

Les fonds propres augmentent de 4 % par rapport au 31/12/2019 suite à l'affectation du résultat 2019 de 68 077 €.

Les fonds associatifs sont augmentés de la part de subvention régionale d'investissement sur l'Hôtel interconsulaire, affectée à hauteur de 258 563,05 € sur l'exercice 2020, sur un montant total de 504 721,50 € de subvention pour QCD. Cette subvention est déduite des facturations de la CMA au fur et à mesure des acomptes qu'elle perçoit de la Région, le solde de 246 068,50 € sera donc déduit des facturations à venir sur l'année 2021.

➢ **Provision pour risque : 8 511 €**

Cette provision concerne une ancienne subvention Leader attribuée à l'AOCD, dont le montant avait fait l'objet de questionnements lors d'un contrôle de l'ASP. Elle est maintenue dans l'attente d'une confirmation de clôture du dossier ou de 10 ans après contrôle.

➢ **Emprunt immobilier : 777 460 €**

Sur le prêt immobilier de 1,8 M€ consenti par le Crédit Agricole pour financer l'Hôtel interconsulaire, 777 460 € ont été réalisés en 2020 et correspondent aux facturations émises par la CMA sur les études, les frais d'architecte et les premiers lots de la phase construction du bâtiment. L'emprunt porte sur 1,8 M€ au taux d'intérêt fixe de 0,51 % sur 20 ans, dont 2 ans de différé de remboursement du capital. Le remboursement du capital débutera au second trimestre 2022.

➢ **Dettes d'exploitation : 441 491 €**

Les dettes d'exploitation comprennent :

- Les dettes fournisseurs : 271 108 € sur les facturations de fin d'exercice, dont 52 086 € de factures non parvenues et 219 022 € de charges à payer, incluant 165 060 € pour la CMA au titre de la construction de l'Hôtel interconsulaire
- Les dettes fiscales et sociales : 116 298 € concernant les charges sociales dues sur le mois de décembre et/ou le 4ème trimestre 2020
- Les autres dettes : 46 397 € s'appliquent à un trop perçu estimé de la subvention régionale SARE 2020 calculé sur les dépenses effectivement réalisées en 2020 par Réseau Tyneo, dont l'activité a été réduite (perte d'effectif et effet de la crise sanitaire)
- Enfin le produit constaté d'avance de 7 687 € s'applique à l'acompte de subvention régionale perçu sur le dossier tourisme « étude d'impact économique » sur lequel aucune dépense n'a été réalisée.

2. Analyse du compte de résultat *(cf annexe 2)*

Le niveau des comptes de Quimper Cornouaille Développement évolue nettement par rapport à 2019 : les charges globales sont en recul de 13 ,91 % et les produits de 7,87 %.

COMPTE DE RESULTAT			
charges	**€**	**produits**	**€**
salaires, charges et taxes (formation, salaires)	1 258 846	prests & marchandises	6 334
charges de gestion et taxes liées (foncier + div)	579 751	subventions et cotis.	2 011 168
dota.amort.prov.	13 231	repr amort, tr. Ch	7837
charges financieres	2 355	produits fin & .except.	21 794
charges exceptionnelles	90	reprise fonds dédié	-
Total charges	**1 854 273**	**Total produits**	**2 047 133**
Résultat:	**192 860**		

A. Les charges

	exercice 2019	exercice 2020	Evolution en €	en %
salaires charges & taxes	1 386 547	1 258 846	- 127701	-9,29 %
charges de gestion	364 407	346 401	- 18 006	-4,94 %
volume d'actions	384 023	233 350	- 150 673	-39,24 %
dota.amort.prov.	16 082	13 231	- 2 851	-17,73 %
charges financieres	-	2 355		
charges fin.except.	2 906	90	- 2 816	-96,90 %
Total charges:	**2 153 965**	**1 854 273**	- 299 692	-13,91 %

➢ **Salaires, charges et taxes sur le personnel : 1 258 846 €**

Ce chiffre globalisé comprend les charges des comptes 64 de salaires (865 851 €), de charges sociales (316 205 €), ainsi que les comptes 63 affectés sur les rémunérations : taxe sur les salaires et taxe sur la formation.

La baisse globale de 9,29 % des charges de salaire par rapport à 2019 est directement impactée par le nombre d'équivalents temps plein, en recul dans une proportion équivalente. En effet, après une année 2019 qui comptait 25,93 ETP, l'année 2020 en compte 23,54, hors absences pour maladie qui participent dans la diminution des charges de salaire à hauteur de 35 k€.

Au 31 décembre 2020, QCD dénombrait 22 CDI et 1 CDD court sur une mission tourisme.

Les 3 recrutements prévus au budget 2020 n'ont pas été réalisés compte-tenu du contexte simultané de crise sanitaire et d'élections. De plus, au cours de l'année 2020, un CDD de chargé de mission attractivité a pris fin, et 3 personnes en CDI ont quitté QCD, dont deux au pôle transition énergétique et un au pôle aménagement. Ces 3 départs ont été compensés par des recrutements en CDI début 2021, permettant à QCD de retrouver un effectif plus conforme aux besoins de son activité. Deux postes en CDD ont par ailleurs été transformés en CDI courant 2020 (chargée de mission DLAL FEAMP et conseillère énergie).

Enfin, l'agence a accueilli 2 stagiaires indemnisés au taux légal, pour un coût de 5 500 €.

➢ **Charges de gestion globales : 579 751 €**

Dans les charges de gestion, on distingue, par analyse analytique :

- les frais généraux & taxes (foncière + divers) liés au fonctionnement de la structure et de son activité d'agence d'urbanisme : 346 401 €
- les dépenses d'actions engagées par chacun des pôles et filières dans le cadre de leurs missions : 233 350 €

❖ **Frais généraux et taxes : 346 401 € (cf annexe 3)**

Globalement, les frais généraux et taxes sont inférieurs de 18 000 € à 2019. Ils avaient été impactés par la reprise de l'AOCD en 2019, générant des charges supplémentaires de l'ordre de 32 000 € liées aux locaux de l'AOCD, contrats en cours et déménagement.

Les frais incompressibles de locaux (loyer, charges, électricité, taxe foncière) représentent 152 k€, soit 44 % de l'ensemble des charges générales en 2020.
S'y ajoutent les charges informatiques récurrentes de maintenance, hébergement et prestations pour environ 40 K€.

Certains postes de dépenses ont largement diminué du fait de la crise sanitaire et de la mise en place du télétravail. C'est le cas des frais de carburant, de déplacements, de missions et réceptions, de copieurs, d'entretien des locaux. En compensation, les frais téléphoniques ont été supérieurs en raison des renvois de lignes fixes sur les téléphones mobiles. Malgré les dépenses supplémentaires de masques et désinfectants, l'économie de frais généraux directement liée à la crise sanitaire est de l'ordre de 15 000 € en 2020.

Les postes de dépenses en hausse comparativement à 2019 ne sont pas des frais dits « généraux », mais ceux qui concernent l'activité générale d'une agence d'urbanisme, à savoir les études et les publications.

- Le compte 611 « sous-traitance » (3,2 k€) reste faible et comprend des opérations de mise sous pli pour les publications de l'agence et les prestations de remplacement du logiciel comptable.
- Le compte 617 « Etudes et prestations » comprend une étude statistique confiée à la Banque de France (12 k€).
- Le compte des publications (19,3 k€) comprend la conception et l'impression des publications qui, pour 2020, ont concerné l'écosystème cornouaillais, l'observatoire habitat, les modes d'habiter en Cornouaille notamment. A noter que les frais de publications externalisés sont en hausse depuis qu'il a été mis fin au contrat de graphiste début 2019.

Les autres postes de dépenses n'appellent pas de commentaire particulier.

❖ **<u>Actions engagées par les pôles</u> : 233 350 €**

Le volume global d'actions a été inférieur à celui de l'année 2019 (384 k€), et également inférieur aux prévisions budgétaires (472 k€). Ceci s'explique globalement par le report ou l'annulation d'actions, par des retards de lancement dus à la crise sanitaire, et par des départs non remplacés ayant contrarié la réalisation du programme prévu.

- **Développement des filières** : **87 133 €**
  - Ialys 7 970 € (prestation d'accompagnement Technopole)
  - Tourisme : 79 163 € dont
    - Axe B : identité cornouaillaise 14 664 € (ma carte à la pêche, wave games)
    - Axe C : itinérances 22 689 € (1ère phase schéma d'accueil des camping-cars)
    - Axe D : outils print et digitaux 41 210 € (carte de Destination, site et blog Cornouaille animation, outil de vente en ligne Elloha…)
- Axe E observation 600 €

Les actions inscrites au budget sur les mobilités touristiques (40 k€) ont été provisoirement suspendues au même titre que le recrutement prévu, ainsi que l'étude d'impact économique des évènements et équipements (40 k€), laquelle a généré un acompte de subvention régionale. D'autres actions programmées n'ont pas été lancées sur l'axe B (valorisation de l'identité cornouaillaise) en raison du contexte incertain au printemps 2020 et de la crise sanitaire qui a également affecté les actions prévues sur Cornouaille animation. Enfin l'étude sur le schéma d'accueil des camping-cars a d'abord été retardée par un premier appel d'offres infructueux, puis le confinement de l'automne 2020 a entrainé le report de la phase 2 sur 2021.

- **Attractivité : 85 338 €**

La démarche de stratégie d'attractivité cornouaillaise était subventionnée par la région jusqu'en février 2020. Elle se poursuit et les actions engagées en 2020 : labo RH, portraits de talents, brochure entreprendre et investir à Quimper Cornouaille, lancement de la plateforme d'attractivité, outils de communication (…) ont donné lieu à 85 k€ de dépenses ventilées dans les comptes 61 et 62 et 65 du bilan.

- **Urbanisme et aménagement & Datagences : 20 263 €**

Les dépenses engagées concernent l'adhésion au MOS pour 9 200 € et les coûts du projet Datagences mutualisés entre les 5 agences bretonnes et subventionnés par la région.

- **Pôle Ingénierie de projets : 4 457 €**

Outre quelques frais de déplacement subventionnés par les programmes Leader et Feamp, 4 000 € sont des dépenses relatives au conseil de développement : animation de réunion, adhésion au réseau des CD bretons

- **Pôle transition énergétique : 37 852 €**

Les dépenses engagées portent sur les actions de sous-traitance : Adil, accueil physique et téléphonique à QCD depuis octobre 2020, les dépenses de communication et de maintenance sur la plateforme Tyneo. Suite au départ de la chargée de mission Réseau Tyneo début janvier 2020 et d'un conseiller énergie en juillet, le programme d'actions n'a pas pu être réalisé en totalité.

- **Les dotations aux amortissements** (13 231 €) portent toujours sur les agencements, mobiliers, matériel informatique et logiciels non encore totalement amortis. Il est rappelé que les dépenses de construction du Pôle interconsulaire ne commenceront à être amorties qu'à compter de l'entrée dans les locaux.

- **Les charges financières : 2 355 €**
  Il s'agit des intérêts sur les 777 460 € débloqués courant 2020 dans le cadre de l'emprunt immobilier. Pour mémoire, l'emprunt porte sur 1,8 M€ sur 20 ans dont 2 ans de différé de remboursement du capital avec un taux d'intérêt de 0,51 %. Le remboursement du capital débutera au second trimestre 2022.

- **Charges exceptionnelles** : 90 € : pénalité sur facture non reçue à temps

B. Les produits

	exercice 2019	exercice 2020	Evo. 2020-2019	
			en €	en %
ventes & prestations	9 978	6 334	- 3 644	- 36,52 %
subventions et cotis.	2 151 020	2 011 168	- 139 852	- 6,50 %
autres produits	-	-	-	
reprise amort, tr. Ch	51 833	7 837	- 43 996	- 84,88 %
produits fin. & except.	3 384	21 794	18 410	544,03 %
reprise fonds dédié	5 827	-	- 5 827	- 100,00 %
Total produits	**2 222 042**	**2 047 133**	**- 174 909**	**- 7,87 %**

Les produits sont toujours essentiellement portés aux comptes de subventions et cotisations.

- **Ventes de marchandises et services : 6 334 €**

Vente de marchandises : 1 559 €
Les ventes auparavant effectuées par l'AOCD de cartes de randonnées et circuits VTT aux Offices de Tourisme ont continué en 2020 sur demande des partenaires, jusqu'à écoulement du stock.

Prestations de services et produits des activités annexes : 4 775 €
Il s'agit d'un encart publicitaire vendu à Armor lux sur la carte touristique de la Destination, permettant d'en réduire le coût (4 000 €) et de commissions versées par les professionnels de Réseau Tyneo.

- **Cotisations et subventions : 2 011 168 €**

Les cotisations adhérents : 468 080 €

- EPCI : Depuis 2019, la cotisation est de 3€/habitant pour les EPCI hors QBO. En 2020 tout comme en 2019, CCA n'a pas souhaité participer à cet effort collectif et a décidé de maintenir son apport à 2 €/habitant. Ainsi, sa participation en 2020 a été de 103 396 €, soit une retenue de 51 698 € par rapport au budget prévisionnel.
- Autres adhérents : forfait de 1 000 € pour les 3 chambres consulaires et le SIOCA

Les subventions : 1 538 529 €

Les subventions financent soit l'ingénierie de fonctionnement, soit les actions menées par les pôles avec l'ingénierie spécifique dédiée à ces actions.

- Quimper Bretagne Occidentale : versement d'une contribution de 866 897 €, soit l'équivalent de 8,27 €/habitant.

- Quimperlé Communauté : 30 688 € dont 19 182 € ont été versés au titre de la participation 2019 de Quimperlé Communauté à la Destination. La participation 2020 reste à chiffrer sur la base du bilan réalisé sur les actions Destination. La participation de Quimperlé Communauté à Réseau Tyneo établie à 2 506 € pour 2019 et 9 000 € pour 2020 est rattachée à l'exercice en produits à recevoir.

- Etat : la subvention versée par l'Etat demeure stable pour le fonctionnement de l'agence d'urbanisme qui comprend une part fixe et une part variable, soit au total 89 170 € pour 2020.
  Un avenant a été signé en novembre pour une dotation complémentaire « petites villes de demain » de 18 530 €, produit reporté au budget 2021 par souci de cohérence avec la réalisation du travail.

- Symescoto : Rattachement à l'exercice de la subvention annuelle forfaitaire de 60 000 €

- Région : 317 357 €
  La Région est le second financeur de QCD après QBO. Elle soutient l'ingénierie et les actions de QCD sur tous les pôles, dans des proportions variables selon ses politiques d'accompagnement et les actions menées par QCD. Pour 2020 les montants pris en compte en rapport avec les dépenses réalisées sont les suivants :
  - Tourisme : 99 889 € incluant l'ingénierie de la Destination, le solde du volet 3 de 2019, le schéma d'accueil des camping-cars et commercialisation en ligne des prestations numériques.
  - Aménagement : subvention versée à la Fédération régionale des Agences d'urbanisme et répartie entre les agences pour 9 000 €.
  - Attractivité : 302 134 € maximum étaient demandés sur un programme d'actions de mars 2017 à février 2020. Sur ce dossier, le solde de 34 710 € non affecté aux exercices antérieurs a été utilisé pour les actions réalisées en janvier et février 2020.
  - Ingénierie de projets territoriaux : Contrat de partenariat 99 927 € et Conseil de développement : 10 352 € sur 2020 et solde 4 473 € de 2019.
  - Transition énergétique : 59 004 € (Sare 2020 + solde Faire 2019)

- Ademe : 45 653 €

- La réduction de l'effectif du pôle transition énergétique en 2020 ayant généré moins de dépenses, le soutien de l'Ademe est réduit en conséquence. Il a été évalué à 36 825 € pour le conseil aux particuliers 2020, tandis que 8 828 € correspondent à des régularisations de soldes 2019 (-1 162 pour Faire, + 9 990 € pour Réseau Tyneo)

- Fonds européens Leader : 68 089 €
  Ce montant correspond à la subvention ingénierie demandé pour 2020 (84 117 €) diminué de 16 028 € rattachés en excès à l'exercice 2019

- Fonds européens Feamp : 60 674 €
  Il s'agit de la subvention ingénierie 2019 pour laquelle une demande de paiement a été présentée, tandis que la subvention 2020 estimée à 68 224 € sera reportée sur l'exercice 2021 à défaut d'arrêté de subvention.

➢ **Autres produits : 4 559 €**
Les produits divers de gestion courante sont constitués de régularisations de charges sociales non appelées et de solde d'écarts d'indemnité journalières

➢ **Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges : 7 837 €**
4 167 € concernent des transferts sur charges générales de gestion et 3 670 € s'appliquent au véhicule de fonction du directeur.

➢ **Produits financiers et produits exceptionnels : 21 794 €**
Les produits financiers sont les intérêts des livrets bancaires et produits de participation : 773 €
Les produits exceptionnels sur opérations de gestion sont constitués de régularisations de charges sociales (formation, effort construction, caisse de retraite) pour 20 905 € et la quote-part de subvention virée au compte de résultat est de 116 €.

Conclusion

Dans un contexte conjugué de crise sanitaire et de renouvellement de la mandature qui a freiné le lancement de certaines actions et retardé les recrutements, le budget prévisionnel 2020 qui se chiffrait à 2 365 654 € en dépenses et en produits n'a pu être entièrement réalisé. Le résultat excédentaire de 2020 s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs :

- Des dépenses inférieures par rapport au budget prévisionnel sur :
  - Les charges de salaires en raison des embauches non faites, des arrêts maladie et des départs non comblés sur l'année 2020 (-219 k€),
  - Les charges générales de gestion (-49 k€)
  - Les actions menées par les pôles (-239 k€), notamment sur le tourisme et la transition énergétique

  Au total, les dépenses auront été inférieures de 511 k€ par rapport aux prévisions.

- Des cotisations et subventions moindres : -51 k€ de cotisations la part de CCA et -303 k€ de subventions sur le fonctionnement et les actions, conséquence logique et directe du report ou de l'annulation d'actions.
- Des produits exceptionnels de 21 k€

Pour autant, en 2021 la situation devrait retrouver, avec les recrutements déjà réalisés ou en cours, un niveau plus stable en termes de ressources humaines mais aussi plus soutenu en termes d'activité. Par ailleurs, l'installation à Cuzon, associée au risque de ne pas relouer les locaux de la route de l'Innovation, permet d'envisager le résultat 2020 et le niveau de trésorerie comme une marge sécuritaire pour pallier aux dépenses exceptionnelles de 2021.

Il est proposé d'affecter le résultat 2020 en report à nouveau.

Compte tenu de ce qui précède,
Ayant pris connaissance des états comptables,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **valide les comptes 2020 de Quimper Cornouaille Développement**
- **et propose à l'Assemblée générale d'affecter la totalité du résultat 2020 en report à nouveau.**

Et après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes,

l'Assemblée générale, à l'unanimité :

- **approuve les comptes 2020 de Quimper Cornouaille Développement,**
- **donne quitus au Conseil d'administration et aux mandataires de l'association pour leur gestion,**
- **et affecte la totalité du résultat 2020 en report à nouveau.**

La Présidente,

Isabelle ASSIH

Liste des annexes :

- *Comptes annuels 2020 (cabinet Gorioux)*
- *Tableau récapitulatif bilans 2016-2020*
- *Tableau des frais de structure*
- *Rapport du Commissaire aux Comptes*
- *Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées*

GROUPE GORIOUX
QUIMPER

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE-COMPTABLE
Inscrite au Tableau de l'Ordre Conseil Régional de Bretagne
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

GORIOUX FARO ET ASSOCIÉS

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT
10 Route de l'Innovation
CS 40002
29018 QUIMPER CEDEX

pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	3 428 720 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	6 334 Euros
- Résultat net comptable,	192 860 Euros

Fait à QUIMPER
Le 01/04/2021

Pierre-Marie GORIOUX
Expert-Comptable diplômé

SAS GORIOUX FARO ET ASSOCIES
11 rue Félix Le Dantec
CS 82004
29000 QUIMPER
02.98.55.27.48

QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

10 Route de l'Innovation
CS 40002
29018 QUIMPER CEDEX

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à QUIMPER
Le 01/04/2021

Jéremy LE LOUPP
Responsable de mission

Pierre-Marie GORIOUX
Expert-Comptable diplômé

QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

10 Route de l'Innovation
CS 40002
29018 QUIMPER CEDEX

COMPTES ANNUELS du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Pages
- Rapport de présentation	1
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	2 *et* 3
- Compte de résultat	4 *et* 5
- Détail bilan	6 *à* 8
- Détail Compte de résultat	9 *à* 12
- Annexe	13 *à* 16

SAS GORIOUX FARO ET ASSOCIES
11 rue Félix Le Dantec
CS 82004
29000 QUIMPER
02.98.55.27.48

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT
10 Route de l'Innovation
CS 40002
29018 QUIMPER CEDEX

pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020,

et conformément à nos accords , j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	3 428 720 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	6 334 Euros
- Résultat net comptable,	192 860 Euros

Fait à QUIMPER
Le 01/04/2021

Pierre-Marie GORIOUX
Expert-Comptable diplômé

QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

10 Route de l'Innovation
CS 40002
29018 QUIMPER CEDEX

COMPTES ANNUELS

SAS GORIOUX FARO ET ASSOCIES
11 rue Félix Le Dantec
CS 82004
29000 QUIMPER
02.98.55.27.48

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	75 077	73 421	1 657	1 347
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	37 060		37 060	37 060
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	250 281	231 664	18 618	25 136
	Immobilisations en cours	1 303 781		1 303 781	393 385
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	1 500		1 500	1 500
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	650		650	650
	Total I	1 668 350	305 084	1 363 266	459 078
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison **Total II**				
	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				7 709
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	516 386		516 386	617 807
	Autres créances	17 894		17 894	13 260
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 526 988		1 526 988	1 094 780
	Charges constatées d'avance (3)	4 186		4 186	12 807
	Total III	2 065 454		2 065 454	1 746 363
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**				
	Primes de remboursement des obligations **(V)**				
	Ecarts de conversion actif **(VI)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 733 804	305 084	3 428 720	2 205 441

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable SAS GORIOUX FARO ET ASSOCIES

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	250 744	250 744
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	821 991	821 991
	Report à nouveau	677 006	608 928
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	192 860	68 077
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	258 658	211
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires		
	Total I	2 201 258	1 749 951
	Comptes de liaison **Total II**		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	8 511	8 511
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources		
	Total III	8 511	8 511
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	777 460	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271 108	302 933
	Dettes fiscales et sociales	116 298	144 047
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	46 397	
	Instruments de trésorerie		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	7 687	
	Total IV	1 218 951	446 980
	Ecarts de conversion passif **(V)**		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 428 720	2 205 441

(1) Dont à plus d'un an 419 273 446 980
Dont à moins d'un an
(2) Détail concernant les dettes au crédit-bail immobilier et au crédit-bail mobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 559	6 816	-5 257	-77.13
Production vendue de Biens et Services	4 775	3 162	1 613	51.01
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 538 529	1 682 071	-143 542	-8.53
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	7 837	51 833	-43 996	-84.88
Collectes				
Cotisations	468 080	468 945	-865	-0.18
Autres produits	4 559	4	4 555	NS
Total I	2 025 339	2 212 831	-187 492	-8.47
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)		11 511	-11 511	-100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	553 854	723 933	-170 080	-23.49
Impôts, taxes et versements assimilés	90 702	100 987	-10 286	-10.18
Salaires et traitements	865 851	953 265	-87 414	-9.17
Charges sociales	316 205	342 932	-26 728	-7.79
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	13 231	16 082	-2 851	-17.73
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	11 985	2 348	9 637	410.45
Total II	1 851 828	2 151 059	-299 231	-13.91
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	173 511	61 772	111 739	180.89
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations		6	-6	-100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	773	1 014	-242	-23.82
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	773	1 020	-247	-24.24
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 355		2 355	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 355		2 355	
2. Résultat financier (V-VI)	-1 583	1 020	-2 602	-255.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	171 929	62 792	109 136	173.81
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 905	1 654	19 251	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	116	710	-594	-83.66
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	21 021	2 364	18 657	789.33
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90	2 078	-1 988	-95.67
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		828	-828	-100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	90	2 906	-2 816	-96.90
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	20 931	-542	21 474	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	2 047 133	2 216 215	-169 082	-7.63
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 854 273	2 153 965	-299 692	-13.91
Solde intermédiaire	192 860	62 250	130 610	209.82
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		-5 827	5 827	100.00
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	192 860	68 077	124 782	183.30

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	1 657	1 347
Concessions, brevets, licences	53 089	51 937
Logiciel documentaire	21 988	21 988
Amort. : logiciels	-51 432	-50 590
Amort. : logiciel documentaire	-21 988	-21 988
TERRAINS	37 060	37 060
Terrain	37 060	37 060
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 618	25 136
Agencement	22 939	22 939
Matériel de transport	14 199	14 199
Matériel de bureau et informat	115 692	110 691
Mobilier	71 169	71 169
Autres immobilisations corpore	26 282	25 412
Amort. : agencements	-15 989	-12 759
Amort. : matériel de transport	-13 323	-12 883
Amort.matériel de bureau et in	-109 517	-102 750
Amortissement mobilier	-69 572	-68 472
Amort. : autres immos corporel	-23 262	-22 410
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 303 781	393 385
Construction	1 303 781	393 385
AUTRES PARTICIPATIONS	1 500	1 500
Prise de participation - actio	1 500	1 500
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	650	650
Dépôt de garantie	650	650
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 363 266	459 078
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		7 709
Fournisseurs : avances et acom		7 709
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	516 386	617 807
Clients : factures à établir	516 386	617 807
AUTRES CREANCES	17 894	13 260
Fournisseurs	136	120
Personnel : rémuneration due	2 164	
Organismes sociaux :ijss nette		218
Taxe sur les salaires	15 593	12 414
Divers : produits à recevoir		509
DISPONIBILITES	1 526 988	1 094 780
Livret a	64 912	64 576
Crédit agricole qcd	17 229	25 771
Cmb aocd 40	19 785	19 798
Cmb aocd 42	94	104
Livret qcd	1 417 223	976 787
Cmb livret aocd	7 745	7 745

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 186	12 807
Charges constatées d"avance	4 186	12 807
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 065 454	1 746 363
TOTAL GENERAL	3 428 720	2 205 441

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	250 744	250 744
Fonds associatifs aocd	250 744	250 744
AUTRES RESERVES	821 991	821 991
Reserves associatives	821 991	821 991
REPORT A NOUVEAU	677 006	608 928
Report à nouveau	677 006	608 928
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	192 860	68 077
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUVELABLES	258 658	211
Subventions d"investissement	100 000	100 000
Subvention invest. bâtiment	258 563	
Quote part subv. virée rltat	-99 905	-99 789
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	2 201 258	1 749 951
PROVISIONS POUR RISQUES	8 511	8 511
Provisions pour risques	8 511	8 511
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	8 511	8 511
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	777 460	
Emprunt crédit agricole	777 460	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	271 108	302 933
Fournisseurs	219 022	219 865
Fournisseurs : factures non pa	52 086	83 068
DETTES FISCALES ET SOCIALES	116 298	144 047
Personnel : charges à payer	43 826	39 645
Urssaf	25 781	35 304
Autres organismes sociaux		1 943
Ag2r	2 350	2 448
April	13 738	12 964
Ircantec	1 230	4 780
Harmonie mutuelle / mutex		408
Effort construction		3 945
Agefos/uniformation	3 539	10 494
Organismes sociaux : charges à	20 944	29 120
Organismes sociaux :ijss nette	3 567	
Prélèvement à la source	1 324	2 996
AUTRES DETTES	46 397	
Clients : à rembourser	46 397	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	7 687	
Produits constatés d"avance	7 687	
TOTAL DETTES	1 218 951	446 980
TOTAL GENERAL	3 428 720	2 205 441

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	1 559	6 816	-5 257	-77.13
Vente de marchandises	1 559	6 816	-5 257	-77.13
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	4 775	3 162	1 613	51.01
Prestations de services	775	2 859	-2 084	-72.89
Produits des act. annexes	4 000	303	3 697	NS
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 538 529	1 682 071	-143 542	-8.53
Subventions etat	89 171	88 911	260	0.29
Subventions région	317 357	368 833	-51 476	-13.96
Subventions epci	30 688	7 053	23 635	335.09
Subventions qbo	866 897	899 290	-32 393	-3.60
Subventions symescoto	60 000	60 000		
Subventions autres		6 892	-6 892	NS
Subventions ademe	45 653	92 077	-46 424	-50.42
Subventions leader	68 089	160 473	-92 384	-57.57
Subv europe feamp	60 674	-1 458	62 132	NS
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	7 837	51 833	-43 996	-84.88
Rep. provision stock		10 746	-10 746	NS
Transfert de charges	4 168	37 418	-33 250	-88.86
Avantage en nature	3 670	3 670		
COTISATIONS	468 080	468 945	-865	-0.18
Cotisations adherents	468 080	468 945	-865	-0.18
AUTRES PRODUITS	4 559	4	4 555	NS
Produits divers de gestion cou	4 559	4	4 555	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 025 339	2 212 831	-187 492	-8.47
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)		11 511	-11 511	-100.00
Ext stock		11 511	-11 511	NS
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	553 854	723 933	-170 080	-23.49
Carburant	2 385	4 881	-2 496	-51.14
Edf	12 795	13 147	-352	-2.68
Eau		57	-57	NS
Fournitures entretien et petit	2 088	480	1 607	334.52
Fournitures : administratives	4 533	4 238	294	6.95
Fournitures : diverses	2 036	3 205	-1 170	-36.49
Sous traitance	101 958	261 624	-159 666	-61.03
Location : route de l"innovat	121 637	119 318	2 319	1.94
Location salles	1 345	3 516	-2 171	-61.75
Locations : véhicule	12 305	11 498	808	7.03
Locations : matériel	5 611	17 093	-11 482	-67.18
Charges locatives	6 912	6 912		
Entretien locaux	6 860	8 313	-1 453	-17.48
Entretien et réparations	419	421	-2	-0.41
Maintenance : copieurs	3 856	6 535	-2 679	-40.99
Infogerance pentaho	6 768	5 643	1 125	19.94
Maintenance sites et logiciels	21 930	15 421	6 509	42.21
Maintenance téléphonie	679	669	10	1.50
Convention informatique	16 950	16 325	625	3.83
Maintenance autre	602	101	502	498.83

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Entretien : divers	100	178	-78	-43.88
Assurances	5 747	7 264	-1 517	-20.89
Etudes et recherches	33 240	12 491	20 749	166.11
Formations	16 616	3 125	13 491	431.71
Documentation générale	3 314	4 191	-878	-20.94
Doc statistique	900	4 997	-4 097	-81.99
Frais de colloque	90	480	-390	-81.25
Honoraires : comptables	4 080	4 006	74	1.86
Honoraires : social	9 497	10 615	-1 118	-10.54
Honoraires : commissaire aux c	5 842	6 100	-258	-4.23
Honoraires : divers	864	8 448	-7 584	-89.77
Frais d"actes et de contentie	638	14	624	NS
Sites internet	16 676	15 598	1 078	6.91
Annonces et insertions	9 423	1 657	7 766	468.64
Foires et expositions	60	10 000	-9 940	-99.40
Cadeaux	2 955	453	2 502	552.26
Prix concours		40	-40	NS
Catalogues et imprimés		16 810	-16 810	NS
Outils/supports de comm	8 627	7 733	894	11.57
Cartes	12 876	234	12 642	NS
Publications	34 098	34 487	-389	-1.13
Frais de déplacement	2 618	19 366	-16 748	-86.48
Frais de déménagement		1 140	-1 140	NS
Frais de mission		733	-733	NS
Réceptions et frais de séjour	1 990	13 605	-11 614	-85.37
Plateaux repas	538	1 403	-865	-61.68
Frais postaux	6 263	7 933	-1 670	-21.05
Télephone fixe	4 867	5 258	-391	-7.44
Téléphone mobile	5 240	917	4 323	471.28
Liaisons informatique	9 897	8 338	1 559	18.70
Mailchimp	381	345	36	10.55
Abonnement visio		46	-46	NS
Services bancaires	116	244	-128	-52.47
Commissions et frais sur émiss	1 800		1 800	
Cotisations	22 832	16 286	6 546	40.19
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	90 702	100 987	-10 286	-10.18
Taxe : sur les salaires	67 992	69 611	-1 619	-2.33
Taxe : formation continue	8 799	16 869	-8 070	-47.84
Investissement construction		3 870	-3 870	NS
Contribution travailleurs hand	3 330		3 330	
Taxe foncière	10 413	10 471	-58	-0.56
Taxe : divers	169	166	2	1.44
SALAIRES ET TRAITEMENTS	865 851	953 265	-87 414	-9.17
Salaires : bruts	837 038	934 192	-97 154	-10.40
Salaires : congés payés	4 182	-763	4 945	647.84
Salaires : rtt		-2 400	2 400	100.00
Salaires : prime de transport	13		13	
Indemnité velo	270	568	-298	-52.44
Avantage en nature vehicule	3 670	3 670		
Chèques déjeuners	20 680	18 325	2 355	12.85
Indemnites journalieres		-327	327	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CHARGES SOCIALES	316 205	342 932	-26 728	-7.79
Cotisations : urssaf	232 800	258 936	-26 136	-10.09
Cotisations : retraite et prév	77 498	83 278	-5 780	-6.94
Cotisations : sur congés payés	2 086	-2 181	4 267	195.65
Cotisations : rtt		-1 100	1 100	100.00
Cotisations : médecine du trav	2 621	2 749	-128	-4.67
Autres charges de personnel	1 200	1 250	-50	-4.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	13 231	16 082	-2 851	-17.73
Dot amort immos incorporelles	843	516	327	63.39
Dotations aux amortissements	12 389	15 566	-3 178	-20.41
AUTRES CHARGES	11 985	2 348	9 637	410.45
Redevances licences, marques l	9 783	1 588	8 195	516.22
Droits d"auteur	1 808	708	1 101	155.55
Perte sur créances irrécouvrab	275		275	
Charges diverses de gestion co	120	53	67	125.94
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 851 828	2 151 059	-299 231	-13.91
RESULTAT D'EXPLOITATION	173 511	61 772	111 739	180.89
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS		6	-6	-100.00
Produits de participation		6	-6	NS
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	773	1 014	-242	-23.82
Autres produits financiers	773	1 014	-242	-23.82
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	773	1 020	-247	-24.24
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 355		2 355	
Intérêts sur emprunts	2 355		2 355	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	2 355		2 355	
RESULTAT FINANCIER	-1 583	1 020	-2 602	-255.19
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	171 929	62 792	109 136	173.81
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	20 905	1 654	19 251	NS
Autres produits except.	20 905	1 654	19 251	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	116	710	-594	-83.66
Prod cession immo financière		549	-549	NS
Qp subv. versés au résultat	116	161	-45	-27.87
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 021	2 364	18 657	789.33
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	90	2 078	-1 988	-95.67
Pénalités et amendes	90	1 747	-1 657	-94.85
Charges sur exercice antérieur		331	-331	NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		828	-828	-100.00
Valeur comptable des immo cédé		279	-279	NS
Vnc immos fin. cédées		549	-549	NS
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	90	2 906	-2 816	-96.90
RESULTAT EXCEPTIONNEL	20 931	-542	21 474	NS
TOTAL PRODUITS	2 047 133	2 216 215	-169 082	-7.63
TOTAL DES CHARGES	1 854 273	2 153 965	-299 692	-13.91
SOLDE INTERMEDIAIRE	192 860	62 250	130 610	209.82
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		-5 827	5 827	100.00
Ext engagmt à réaliser		-5 827	5 827	100.00
EXCEDENTS OU DEFICITS	192 860	68 077	124 782	183.30

QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

10 Route de l'Innovation
CS 40002
29018 QUIMPER CEDEX

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

SAS GORIOUX FARO ET ASSOCIES
11 rue Félix Le Dantec
CS 82004
29000 QUIMPER
02.98.55.27.48

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 428 719.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 025 338.75 Euros et dégageant un excédent de 192 859.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	73 925		1 152
Terrains	37 060		
Installations générales agencements aménagements divers	22 939		
Matériel de transport	14 199		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	181 860		5 001
Emballages récupérables et divers	25 412		870
Immobilisations corporelles en cours	393 385		901 212
TOTAL	674 856		907 082
Autres participations	1 500		
Prêts, autres immobilisations financières	650		
TOTAL	2 150		
TOTAL GENERAL	750 931		908 234

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			75 077	75 077
Terrains			37 060	37 060
Installations générales agencements aménagements divers			22 939	22 939
Matériel de transport			14 199	14 199
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			186 861	186 861
Emballages récupérables et divers			26 282	26 282
Immobilisations corporelles en cours			1 294 596	1 294 596
TOTAL			1 581 938	1 581 938
Autres participations			1 500	1 500
Prêts, autres immobilisations financières			650	650
TOTAL			2 150	2 150
TOTAL GENERAL			1 659 165	1 659 165

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	72 578	843		73 421
Installations générales agencements aménagements divers	12 759	3 230		15 989
Matériel de transport	12 883	440		13 323
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	171 222	7 867		179 089
Emballages récupérables et divers	22 410	852		23 262
TOTAL	219 275	12 389		231 664
TOTAL GENERAL	291 853	13 231		305 084

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	843				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 230				
Matériel de transport	440				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 867				
Emballages récupérables et divers	852				
TOTAL	12 389				
TOTAL GENERAL	13 231				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	8 511				8 511
TOTAL	8 511				8 511
TOTAL GENERAL	8 511				8 511

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	650		650
Autres créances clients	548 277	548 277	
Personnel et comptes rattachés	2 164	2 164	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	15 593	15 593	
Charges constatées d'avance	6 105	6 105	
TOTAL	572 790	572 140	650

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	777 460	0	156 142	621 318
Fournisseurs et comptes rattachés	256 578	256 578		
Personnel et comptes rattachés	43 826	43 826		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 148	71 148		
Autres impôts taxes et assimilés	1 324	1 324		
Autres dettes	46 397	46 397		
TOTAL	1 196 733	419 273	156 142	621 318
Emprunts souscrits en cours d'exercice	777 460			

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	75 077	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	516 386
Total	516 386

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 086
Dettes fiscales et sociales	68 337
Autres dettes	46 397
Total	166 820

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 105
Total	6 105

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 13
Permanence ou changement de méthodes 13

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 14
Etat des amortissements 14
Etat des provisions 15
Etat des échéances des créances et des dettes 15
Autres immobilisations incorporelles 15
Evaluation des immobilisations corporelles 15
Evaluation des amortissements 16
Evaluation des créances et des dettes 16
Produits à recevoir 16
Charges à payer 16
Charges et produits constatés d'avance 16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE 2

Comptes 2016 à 2020

BILAN	2016	2017	2018	2019	2020
immobilisations	61 888	78 794	153 052	459 078	1 363 266
créances rattachées	484 548	502 637	606 105	617 757	516 386
autre actif circulant	21 395	20 884	37 391	33 776	22 080
disponibilités	984 483	1 039 141	957 226	1 094 780	1 526 988
Total actif:	**1 552 314**	**1 641 457**	**1 753 773**	**2 205 390**	**3 428 720**
résultat d'exercice	- 31 944	- 13 684	115 658	68 077	192 860
reports et réserves	1 360 889	1 328 945	1 315 262	1 681 663	1 749 741
sub invest a rapporter	693	532	371	211	258 658
emprunt immobilier					777 460
dettes d'exploitation	218 228	317 793	322 483	446 930	441 491
prov pour charges	4 448	7 870		8 511	8 511
Total passif:	**1 552 314**	**1 641 457**	**1 753 773**	**2 205 391**	**3 428 720**

COMPTE DE RESULTAT	2016	2017	2018	2019	2020
salaires et charges	1 323 144	1 508 846	1 327 772	1 386 547	1 258 846
personnel m-a-d	33 724	32 111	46 149	-	
charges de gestion	596 515	644 126	654 490	748 430	579 751
dota.amort.prov.	23 476	22 427	21 555	16 082	13 231
charges except.	29 797	11 577	109	2 906	2 445
Total charges:	**2 006 656**	**2 219 086**	**2 050 075**	**2 153 965**	**1 854 273**
Ventes & prestations	2 359	4 423	12 707	9 978	6 334
subventions et cotis.	1 941 662	2 159 382	2 120 137	2 151 020	2 011 168
autres produits	348	607	131	-	
reprise amort, tr. Ch	13 862	24 894	22 639	51 833	7 837
produits fin. & except.	16 482	16 096	10 119	3 384	21 794
reprise fonds dédiés				5 827	-
Total produits:	**1 974 713**	**2 205 403**	**2 165 733**	**2 222 042**	**2 047 133**
Résultat:	**- 31 944**	**- 13 684**	**115 658**	**68 077**	**192 860**

Annexe 3

Détail des frais généraux 2020 (hors actions) vs 2019

compte	libellé	*TOTAL 2019*	TOTAL 2020
60370000	extourne stock	*11 511*	
60610000	carburant	*4 881*	2 385
60610100	Edf	*13 147*	12 795
60610200	Eau	*57*	
60630000	Fournitures entretien et petit équipemen	*480*	2 088
60640100	Fournitures : administratives	*4 238*	3 725
60680000	Fournitures : diverses	*2 218*	1 629
61100000	Sous traitance	*3 444*	3 197
61320000	Location : route de l'innovation	*119 318*	121 637
61320300	location salles	*1 172*	
61350000	Locations : véhicule	*11 498*	12 305
61350100	Locations : matériel	*14 754*	5 436
61400000	Charges locatives	*6 912*	6 912
61500100	Entretien locaux	*8 313*	6 860
61550000	Entretien et réparations	*421*	419
61560000	Maintenance : copieurs	*6 535*	3 856
61560300	Maintenance sites et logiciels	*6 528*	9 141
61560400	maintenance téléphonie	*669*	679
61560500	convention informatique	*16 325*	16 950
61560600	maintenance autre	*101*	103
61580000	Entretien : divers	*150*	50
61600000	Assurances	*7 264*	5 747
61700000	Etudes et recherches	*0*	12 000
61800100	Formations	*3 125*	9 491
61802000	Documentation générale	*3 199*	1 741
61803000	doc statistique	*3 896*	900
61850000	frais de colloque	*0*	90
62140000	Personnel mis à disposition	*0*	
62261000	Honoraires : comptables	*4 006*	4 080
62262000	Honoraires : social	*10 615*	9 497
62263000	Honoraires : commissaire aux comptes	*6 100*	5 842
62264000	Honoraires : divers	*4 848*	
62270000	Frais d'actes et de contentieux	*14*	638
62310000	Sites internet	*10 353*	4 437
62310100	annonces et insertions	*1 657*	1 754
62340100	Cadeaux	*360*	84
62360100	outils/supports de comm	*460*	106
62360200	cartes	*234*	
62370100	publications	*6 103*	19 293
62510100	Frais de déplacement	*14 970*	1 962
62550000	frais de déménagement	*1 140*	
62560100	frais de mission	*35*	
62570000	Réceptions et frais de séjour	*5 321*	1 025
62580000	plateaux repas	*465*	67
62610000	Frais postaux	*7 071*	4 939
62620000	Télephone fixe	*5 258*	4 867
62621000	Téléphone mobile	*917*	5 240
62630000	liaisons informatique	*8 338*	9 897
62650000	abonnement visio	*46*	
62700000	Services bancaires	*244*	116
62720000	Commissions et frais sur émiss		1 800
62800500	Cotisations	*13 747*	15 613
63360000	Contribution travailleurs hand	*0*	3 330
63512000	Taxe foncière	*10 471*	10 413
63780000	Taxe : divers	*166*	169
65110000	redevances licences, marques logiciels	*1 233*	703
65400100	Perte sur créance irrécouvrable		107
65800000	Charges diverses de gestion courante	*53*	287
	total frais généraux	*364 407*	346 401

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Yves BRUN
Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU
Laëtitia GUILLEMOT
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Pierre-Yves LE CORRE
Florent MICHEL
Odile RICOULT
Mikaël ROCUET
François RODRIGUEZ
David TRIPON

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

Association Quimper Cornouaille Développement

10 Route de l'Innovation

CS 40002

29018 QUIMPER Cedéx

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2020

www.ouestconseils.bzh

Réseau PRODUIT EN BRETAGNE

OUEST CONSEILS QUIMPER 3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex - Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78 - Email : contactquimper@ouestconseils.fr
Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes
BREST - QUIMPER - LORIENT - AURAY - VANNES - MUZILLAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux Membres de l'Association QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT,

▪ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Quimper Cornouaille Développement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

▪ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

▪ Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

- **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

- **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Quimper, le 10 mai 2021

Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Laëtitia GUILLEMOT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12 Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Exercice N-1 31/12/2019 12 Net
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	75 077	73 421	1 657	1 347
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	37 060		37 060	37 060
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	250 281	231 664	18 618	25 136
	Immobilisations en cours	1 303 781		1 303 781	393 385
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	1 500		1 500	1 500
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	650		650	650
	Total I	1 668 350	305 084	1 363 266	459 078
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison **Total II**				
	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				7 709
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	516 386		516 386	617 807
	Autres créances	17 894		17 894	13 260
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 526 988		1 526 988	1 094 780
	Charges constatées d'avance (3)	4 186		4 186	12 807
	Total III	2 065 454		2 065 454	1 746 363
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**				
	Primes de remboursement des obligations **(V)**				
	Ecarts de conversion actif **(VI)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 733 804	305 084	3 428 720	2 205 441

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Ouest Conseils Quimper
SA OUEST CONSEILS AUDIT
3 Allée François Bazin
CS 23023
29334 QUIMPER Cedex
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	250 744	250 744
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	821 991	821 991
	Report à nouveau	677 006	608 928
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	192 860	68 077
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	258 658	211
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires		
	Total I	2 201 258	1 749 951
	Comptes de liaison **Total II**		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	8 511	8 511
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources		
	Total III	8 511	8 511
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	777 460	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271 108	302 933
	Dettes fiscales et sociales	116 298	144 047
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	46 397	
	Instruments de trésorerie		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	7 687	
	Total IV	1 218 951	446 980
	Ecarts de conversion passif **(V)**		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 428 720	2 205 441
	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an	419 273	446 980
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

Ouest Conseils Quimper
SA OUEST CONSEILS AUDIT
3 Allée François Bazin
CS 23023
29334 QUIMPER Cedex
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 559	6 816	-5 257	-77.13
Production vendue de Biens et Services	4 775	3 162	1 613	51.01
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 538 529	1 682 071	-143 542	-8.53
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	7 837	51 833	-43 996	-84.88
Collectes				
Cotisations	468 080	468 945	-865	-0.18
Autres produits	4 559	4	4 555	NS
Total I	2 025 339	2 212 831	-187 492	-8.47
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)		11 511	-11 511	-100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	553 854	723 933	-170 080	-23.49
Impôts, taxes et versements assimilés	90 702	100 987	-10 286	-10.18
Salaires et traitements	865 851	953 265	-87 414	-9.17
Charges sociales	316 205	342 932	-26 728	-7.79
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	13 231	16 082	-2 851	-17.73
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	11 985	2 348	9 637	410.45
Total II	1 851 828	2 151 059	-299 231	-13.91
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	173 511	61 772	111 739	180.89
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Ouest Conseils Quimper
SA OUEST CONSEILS AUDIT
3 Allée François Bazin
CS 23023
29334 QUIMPER Cedex
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations		6	-6	-100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	773	1 014	-242	-23.82
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	773	1 020	-247	-24.24
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 355		2 355	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 355		2 355	
2. Résultat financier (V-VI)	-1 583	1 020	-2 602	-255.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	171 929	62 792	109 136	173.81
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 905	1 654	19 251	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	116	710	-594	-83.66
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	21 021	2 364	18 657	789.33
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90	2 078	-1 988	-95.67
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		828	-828	-100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	90	2 906	-2 816	-96.90
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	20 931	-542	21 474	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	2 047 133	2 216 215	-169 082	-7.63
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 854 273	2 153 965	-299 692	-13.91
Solde intermédiaire	192 860	62 250	130 610	209.82
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		-5 827	5 827	100.00
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	192 860	68 077	124 782	183.30

Ouest Conseils Quimper
SA OUEST CONSEILS AUDIT
3 Allée François Bazin
CS 23023
29334 QUIMPER Cedex
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 428 719.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 025 338.75 Euros et dégageant un excédent de 192 859.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	73 925		1 152
Terrains	37 060		
Installations générales agencements aménagements divers	22 939		
Matériel de transport	14 199		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	181 860		5 001
Emballages récupérables et divers	25 412		870
Immobilisations corporelles en cours	393 385		901 212
TOTAL	674 856		907 082
Autres participations	1 500		
Prêts, autres immobilisations financières	650		
TOTAL	2 150		
TOTAL GENERAL	750 931		908 234

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			75 077	75 077
Terrains			37 060	37 060
Installations générales agencements aménagements divers			22 939	22 939
Matériel de transport			14 199	14 199
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			186 861	186 861
Emballages récupérables et divers			26 282	26 282
Immobilisations corporelles en cours			1 294 596	1 294 596
TOTAL			1 581 938	1 581 938
Autres participations			1 500	1 500
Prêts, autres immobilisations financières			650	650
TOTAL			2 150	2 150
TOTAL GENERAL			1 659 165	1 659 165

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	72 578	843		73 421
Installations générales agencements aménagements divers	12 759	3 230		15 989
Matériel de transport	12 883	440		13 323
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	171 222	7 867		179 089
Emballages récupérables et divers	22 410	852		23 262
TOTAL	219 275	12 389		231 664
TOTAL GENERAL	291 853	13 231		305 084

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	843				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 230				
Matériel de transport	440				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 867				
Emballages récupérables et divers	852				
TOTAL	12 389				
TOTAL GENERAL	13 231				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	8 511				8 511
TOTAL	8 511				8 511
TOTAL GENERAL	8 511				8 511

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	650		650
Autres créances clients	548 277	548 277	
Personnel et comptes rattachés	2 164	2 164	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	15 593	15 593	
Charges constatées d'avance	6 105	6 105	
TOTAL	572 790	572 140	650

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	777 460	0	156 142	621 318
Fournisseurs et comptes rattachés	256 578	256 578		
Personnel et comptes rattachés	43 826	43 826		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 148	71 148		
Autres impôts taxes et assimilés	1 324	1 324		
Autres dettes	46 397	46 397		
TOTAL	1 196 733	419 273	156 142	621 318
Emprunts souscrits en cours d'exercice	777 460			

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	75 077	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	516 386
Total	516 386

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 086
Dettes fiscales et sociales	68 337
Autres dettes	46 397
Total	166 820

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 105
Total	6 105

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'association Quimper Cornouaille Développement

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

▪ CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Quimper, le 10 mai 2021

Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Laëtitia GUILLEMOT

Rapport moral 2020

Le rapport d'activités soumis aux instances statutaires de Quimper Cornouaille Développement retrace l'ensemble de l'activité de l'Agence sur l'année écoulée.

Malgré le contexte singulier de cette année 2020, le rapport souligne les travaux et les temps forts portés par l'Agence.

On retiendra notamment le renouvellement de nos instances suite aux élections municipales, la montée en puissance de notre présence sur internet avec le nouveau site institutionnel, la plateforme dédiée à l'attractivité de la Cornouaille et la refonte du site Cornouaille animations, la mise en librairie de l'Atlas de Quimper Cornouaille, la publication d'études sur l'écosystème commercial ou les modes d'habiter, le Labo-RH, la campagne « Ma carte a la pêche » portée par la Destination, le lancement de l'étude sur le schéma d'accueil des camping-cars, la présence de Réseau TYNEO au salon de l'habitat de Quimper, la participation de QCD et de la Destination aux Wave Games à la Torche, le nouveau tableau de bord lancé par Datagences suite à la crise Covid, la 41e Rencontre nationale des agences d'urbanisme dans un format inédit, les nombreux projets accompagnés par l'équipe ingénierie de QCD, mais aussi la capacité d'adaptation des équipes aux nouveaux modes de travail imposés par le contexte sanitaire.

Quant au programme partenarial, il fait, pour la première fois, l'objet d'une publication indépendante.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide le rapport moral 2020.

L'Assemblée générale, à l'unanimité, approuve le rapport moral 2020.

La Présidente,

Isabelle ASSIH

RAPPORT 2020 D'ACTIVITÉS

Quimper Cornouaille Développement

SOMMAIRE

TEMPS FORTS
page 4

COMPOSITION DES INSTANCES
page 7

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET ACCOMPAGNEMENT DES FILIÈRES
page 8

MARKETING TERRITORIAL
page 12

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
page 14

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
page 17

INGÉNIERIE DE PROJETS TERRITORIAUX
page 19

INFORMATION & COMMUNICATION
page 22

ORGANIGRAMME
page 23

PUBLICATIONS
page 24

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2020 a été marquée par une crise sans précédent. La pandémie de Covid-19 nous affecte toujours et a modifié notre rapport au monde. À l'échelle de la Cornouaille, il est certain qu'elle aura des répercussions que nous commençons à peine à évaluer.

Même si le « monde d'après » que certains spécialistes envisageaient à la sortie du premier confinement n'est pas une réalité, il est évident que nous devons nous préparer à imaginer un monde plus durable, plus agile dans ses dimensions écologiques, sociales ou économiques.

Quimper Cornouaille Développement est l'outil territorial dont la mission consiste à mutualiser des moyens afin de répondre à ces enjeux. En effet, par la conduite de missions d'intérêt commun, QCD conseille les collectivités territoriales pour la conduite de leurs politiques publiques dans les domaines de l'urbanisme, des stratégies d'attractivité et touristique, de la transition énergétique ou de l'ingénierie de projets territoriaux. Ainsi, malgré les turbulences de la crise sanitaire, 2020 a été une année d'activité intense.

Suite aux élections municipales de juin 2020, de nouvelles équipes communautaires ont été élues, dont un grand nombre pour un premier mandat. Ces changements d'exécutif ont renouvelé les instances de QCD. Conscients de l'importance de coopérations renforcées à l'échelle de la Cornouaille, les nouveaux élus ont souhaité s'appuyer sur l'Agence pour porter collectivement le projet cornouaillais.

Le programme partenarial 2021 annexé à ce rapport d'activités permet de prendre la mesure des enjeux auxquels les élus de QCD souhaitent répondre en apportant aux membres des réponses opérationnelles.

Isabelle ASSIH,
Présidente de Quimper Cornouaille Développement

2020

10 janvier

Premier des 4 Comités Uniques de Programmation de l'année 2020

24 janvier

Conférence aménagement « Quelle démographie en Cornouaille en 2040 ? », avec la participation de l'INSEE Bretagne

31 janvier

Intervention de ialys au 30e anniversaire du BTS technico-commercial du lycée de Kerustum

11 février

Labo-RH : une trentaine de chefs d'entreprise cornouaillais pour « Recruter et manager autrement » ou « Comment attirer et retenir de nouveaux talents »

20 janvier

Séminaire sur les mobilités organisé par le Conseil de développement à Très tôt théâtre

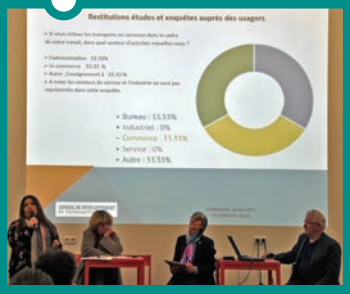

29 janvier

Participation au titre du GALPA de Cornouaille à un atelier collaboratif de la démarche « Horizon 2040 » de la région Bretagne à Pontivy

Février

Publication de l'Atlas de Quimper Cornouaille - vendu en librairie - par la maison d'édition Locus Solus

13 février

Participation de l'équipe marketing territorial de QCD à la rencontre du groupe marketing territorial de la Marque Bretagne à Rennes

TEMPS FORTS
DE QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT

6 mars

Comité Unique de Programmation et Commission Mer & Littoral

23 juin

Retour masqué au présentiel pour l'équipe QCD sous les couleurs « Armor Lux »

27 juillet

Lancement de l'opération « Ma carte a la pêche en Cornouaille » à Haliotika au Guilvinec

29 septembre

Groupe de travail Attractivité pour la création d'un événement sur les télétravailleurs et les travailleurs « nomades »

3 juin

Assemblée générale en visioconférence

7 juillet

Comité de pilotage de lancement de l'étude « Schéma d'accueil des camping-cars »

10 septembre

Installation du Comité du Symescoto

1er octobre

Conseil d'administration d'installation

2020

Octobre

Campagne de promotion territoriale dans la presse spécialisée : Courrier cadre et Rebondir

10 au 12 octobre

Réseau TYNEO au salon de l'habitat « Viving » à Quimper

2 novembre

Comité de pilotage de présentation du diagnostic Camping-cars

4 décembre

Dans le cadre de la 41e Rencontre nationale des agences d'urbanisme, QCD, en partenariat avec Audélor et l'ADEUPa, a organisé et animé un atelier sur «La vie rêvée des jeunes actifs en 2040»

10 Octobre

Préparation et dégustation de réalisations par les restaurateurs de la Pointe Bretagne, avec les surfeurs lors des Wave Games à La Torche

23 au 25 octobre

Stand QCD pour l'Attractivité et la Destination aux Wave Games à La Torche

20 novembre

11e Commission Mer & Littoral en visioconférence

16 décembre

Lancement par Datagences d'un tableau de bord de suivi d'indicateurs pour mesurer l'impact socio-économique de la crise sanitaire

COMPOSITION DES INSTANCES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

	BUREAU	CA[1]	AG[2]
MEMBRES DE DROIT			
État - Préfet du Finistère - Philippe MAHÉ		1	1
État - DDTM – Philippe CHARRETON		1	1
Conseil régional de Bretagne – Karim GHACHEM		1	1
Conseil départemental du Finistère – Jacques FRANÇOIS		1	1
Quimper Bretagne Occidentale			
Isabelle ASSIH	Présidente	1	1
Marc ANDRO	VP délégué	1	1
Thomas FÉREC		1	1
Hervé HERRY		1	1
Ludovic JOLIVET		1	1
Daniel LE BIGOT		1	1
Forough-Léa DADKHAH		1	1
MEMBRES ADHÉRENTS			
CA Concarneau Cornouaille Agglomération – Olivier BELLEC	VP	1	1
CC Cap Sizun – Pointe du Raz – Gilles SERGENT	1	1	1
CC Douarnenez Communauté – Philippe AUDURIER	1	1	1
CC Haut Pays Bigouden – Josiane KERLOC'H	1	1	1
CC Pays Bigouden Sud – Stéphane LE DOARÉ	Secrétaire	1	1
CC Pays Fouesnantais – Roger LE GOFF	Trésorier	1	1
Chambre d'Agriculture du Finistère – Sophie ÉNIZAN		1	1
CCIMBO Délégation de Quimper – Claude RAVALEC		1	1
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère – Michel GUÉGUEN		1	1
SIOCA – Florence CROM			1
SYMESCOTO – David LESVENAN			1
MEMBRE INVITÉ (sans voix délibérative)			
Conseil de développement du Pays de Cornouaille			

[1]Conseils d'aministration en 2020 : 03.02 | 20.05 | 01.10 | 04.12 [2]Assemblée Générale en 2020 : 03.06

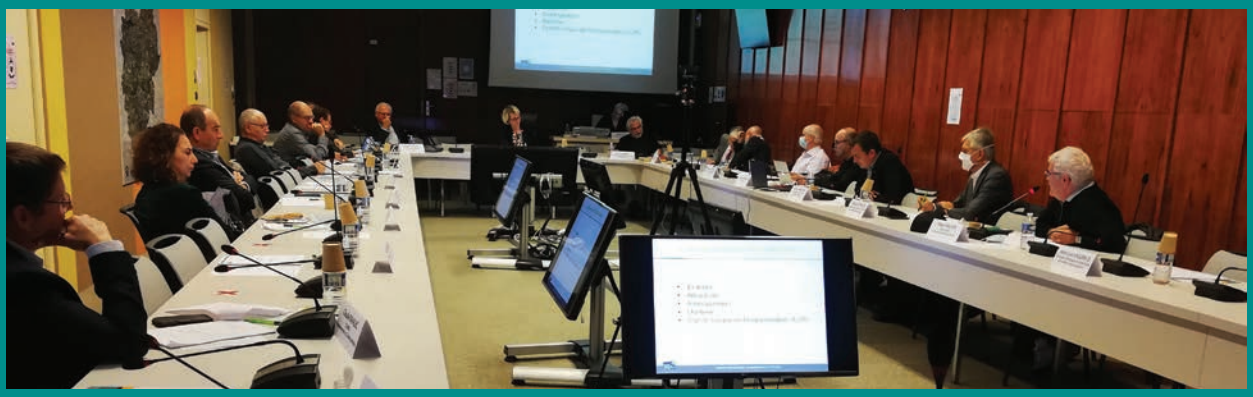

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ACCOMPAGNEMENT DES FILIÈRES

L'année 2020 a été profondément marquée par la crise sanitaire et ses impacts sur l'économie, et si nous ne pouvons pas encore en mesurer tous les effets, un premier constat peut être fait sur les filières accompagnées par l'Agence.

Si le secteur du tourisme a été particulièrement impacté par les confinements ou restrictions successifs, il semble avoir su mettre a profit une saison estivale où notre territoire faisait partie des destinations privilégiées. Les acteurs du tourisme cornouaillais ont prouvé leur capacité à s'adapter et QCD s'est attachée à les accompagner sur le volet numérique.

La filière aliment a quant à elle démontré, s'il le fallait encore, son rôle central et incontournable dans l'écosystème cornouaillais.

Tourisme : Destination Quimper Cornouaille

Mise en œuvre de la stratégie intégrée de développement touristique

Quimper Cornouaille Développement poursuit la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique en tant que structure coordinatrice de la Destination Quimper Cornouaille.

Le plan d'actions comporte 48 fiches actions réparties en 5 axes consultables sur le site *www.procornouaille.com*.

Une partie des actions de la stratégie est soutenue financièrement par la région Bretagne au travers de ses dispositifs de financement dédiés. Le Conseil de Destination doit valider le fléchage des enveloppes régionales sur les projets relevant de la stratégie de développement à condition qu'ils soient d'envergure cornouaillaise. Le Conseil de Destination rassemble un élu par EPCI, les directrices et directeurs d'offices de tourisme, environ trois prestataires privés par EPCI et des partenaires institutionnels.

- Un dispositif de financement pour les destinations touristiques avec une enveloppe de 300 000 € par Destination, répartie en 4 volets (dont 200 000 € d'investissement) :
  - Volet 1 : ingénierie de Quimper Cornouaille Développement
  - Volet 2 (fonctionnement, 20 000 €) : Structuration de la Route du Cidre (MO : CIDREF) et AMO pour l'émergence d'un projet de valorisation touristique de la culture bretonne
  - Volet 3 : 2 études pour l'équipement des pôles de services vélo en Cornouaille et la création de boucles cyclables
  - Volet 4 : atelier d'accompagnement au numérique et journée technique vélo
- Un dispositif pour les sites d'exception attribué en 2019 pour 3 ans au Grand Site de France de la Pointe du Raz en Cap-Sizun.
- Un dispositif pour les projets nautiques intégrés. En 2020, le centre nautique de Fouesnant en a bénéficié.

Mobilités

Quimper Cornouaille Développement a répondu à l'appel à projet régional « premier / dernier kilomètre » en déposant un dossier sur la modélisation de solutions de déplacements touristiques hors voiture individuelle. La candidature a été retenue en janvier 2020.

Valorisation des savoir-faire « Ma carte a la pêche »

À la suite d'une webconférence organisée en juin 2020 pour les restaurateurs sur la filière pêche et l'approvisionnement en poissons, un groupe de travail s'est constitué depuis juillet.

Une opération de valorisation des poissons « oubliés » a été lancée fin juillet avec l'association des Restaurateurs Pointe de Bretagne à l'occasion de la sortie de leur guide. Les restaurateurs s'engagent à mettre à leur carte des poissons réputés moins nobles et débarqués dans les ports de Cornouaille.

Cette opération a été également présentée lors des « Wave Games » à La Torche en octobre, durant lesquels 2 restaurateurs ont fait une démonstration culinaire pour les compétiteurs et le public.

Dégustation culinaire auxWaves Games

L'objectif du groupe de travail est d'élaborer une feuille de route de la valorisation de la filière pêche et sa mise en œuvre par un plan d'actions porté par différents acteurs volontaires.

3 réunions de ce groupe ainsi que différentes rencontres avec les offices de tourisme ont permis de dégager des enjeux et de prioriser quelques opportunités d'actions dont certaines devraient démarrer en 2021.

Itinérance & Nautisme

Pôles de services vélo

Afin d'améliorer l'accueil des cyclotouristes, la Destination Quimper Cornouaille mène un projet de développement de pôles de services vélo le long des itinéraires cyclables structurants. Ce travail s'inscrit dans une démarche portée par la région Bretagne et le Comité régional du tourisme.

Il s'agit de proposer une structuration de pôles de services cadencée et hiérarchisée (pôle principal, secondaire et halte-repos) le long des itinéraires cyclables structurants, capitalisant sur les lieux d'intérêt touristique et économique. Un recensement des équipements et services existants est réalisé pour formuler des recommandations aux maîtres d'ouvrage (communes, EPCI).

A ce jour, plus de 3 000 équipements ont été recensés et 100 pôles identifiés. Le travail se poursuivra en 2021 par une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la phase pré-opérationnelle.

Qualification de l'offre sur l'itinérance

QCD accompagne les professionnels du tourisme dans les démarches de qualification Accueil Vélo, Etape Rando Bretagne et Rando Accueil. Fin 2020, 45 établissements sont labellisés.

© CODEP FFCT 29

Promotion de l'offre à vélo

QCD a contribué à la mise à jour du site internet France Vélo Tourisme, en proposant de nouveaux contenus.

2 COTECH Itinérance ont été organisés en juin et décembre.

Schéma d'accueil des camping-cars en Cornouaille

La Destination a confié au bureau d'étude Recykl'Igo l'élaboration d'un schéma d'accueil des camping-cars en Cornouaille.

Les différentes phases de cette étude ont été présentées lors d'une réunion de lancement, le 7 juillet :

• Recensement des aires de services et de stationnement, publiques et privées (base fournie par la Destination),

• Identification des sites de stationnement « tolérés » et « sauvages » (visites de terrain, sites et applications spécialisés, réseaux sociaux),

• Validation des informations par les acteurs locaux (communes, offices de tourisme) pour déterminer les lieux réellement utilisés,

• Contact avec les campings référencés comme accueillant des camping-caristes (passage lors de visite de terrain, échanges téléphoniques…),

Une restitution de ce travail s'est faite lors d'un Comité de pilotage début novembre : rappel de la réglementation relative aux camping-cars, cartes des lieux de stationnement en Cornouaille, résultats d'enquête menée auprès de camping-caristes, diagnostics par EPCI.

Des ateliers de concertation par EPCI (présentiel ou à distance) ont été organisés en décembre et se poursuivront début 2021.

Nautisme

En 2020, la Destination poursuit sa collaboration avec Nautisme en Bretagne (NEB) et la Région en participant à la formation « Consultant·e du nautisme » (2 sessions en mai et décembre), avec pour but d'accompagner les centres nautiques sur 3 thématiques identifiées par NEB : gain d'activité, optimisation des ressources humaines, vente de matériel.

La Destination participe également aux projets menés par la communauté de communes du Pays Bigouden Sud et le Centre nautique de Fouesnant Cornouaille, dans le cadre des « Territoires d'excellence nautique » initiés par le Département et Finistère 360. Ces initiatives ont été également inscrites par la Destination dans les Projets Nautiques Intégrés, dispositif régional permettant de maximiser les financements pour les centres nautiques structurants du territoire.

Partager des outils d'information et numériques

Animation du blog #MaCornouaille, *macornouaille.bzh*

Le blog compte 130 articles sur des thématiques variées : balades, culture, sport, artisanat d'art, savoir-faire, etc. Les nouveaux articles en 2020 sont davantage orientés vers la découverte des produits et des savoir-faire locaux. Mensuellement, on dénombre environ 1200 sessions, 900 visiteurs et 2 000 pages vues.

QCD participe ponctuellement au comité éditorial du Comité Régional du Tourisme pour valoriser la Destination et alimenter en contenu la page d'accueil *tourismebretagne.com* et la page Destination.

Comme chaque année, la carte de Destination a été éditée début mai, en 6 langues (Fr, GB, D, NL, It, Es), 80 000 exemplaires. Cette carte est diffusée gratuitement dans les offices de tourisme et certains prestataires.

Armor-Lux est devenu partenaire de l'édition via l'insertion d'un encart publicitaire. Un nouveau support de diffusion a également été testé sur les territoires du Pays de Douarnenez et du Haut Pays Bigouden, en collaboration avec les offices de tourisme, sous forme de blocs-feuilles détachables combinant une carte de l'office de tourisme ou un plan de ville et la carte de la Destination.

Carte de la Destination 2020

L'opération sera renouvelée en 2021 avec la participation de nouveaux offices.

QCD a été partenaire des offices de tourisme de Cornouaille lors de leur présence sur le salon du tourisme de Rennes en janvier 2020.

Sept « roll-ups » de territoires sous une même identité graphique et 2 roll-ups grand format avec la carte touristique de la Cornouaille ont été édités.

Lors des Waves Games en octobre, QCD a mis à disposition des offices de tourisme un espace de présentation de la Destination.

Exceptionnellement, et en raison d'un manque de visibilité sur les évènements estivaux en 2020, les brochures Cornouaille animations n'ont pas été imprimées. L'édition a été adaptée et maintenue au format numérique. Après une refonte de son graphisme et de son ergonomie engagée en 2019, le site *cornouaille-animations.fr* bénéficie de nouveaux développements avec la création d'une nouvelle page dédiée aux activités et aux loisirs. Ces développements seront livrés début 2021.

ELLOHA

En 2019, dans le cadre d'un projet régional, QCD a signé un contrat de licence avec un fournisseur de logiciel permettant aux prestataires d'accéder au service à tarif négocié et de construire « une plateforme de vente locale ». Le contexte sanitaire n'a pas permis de déployer l'outil comme souhaité. 2 webconférences pour présenter la solution et 39 actions d'accompagnement des socio-professionnels (en collectif ou en individuel) ont été organisées. Les offices de tourisme du Pays de Douarnenez et de Quimperlé Terre Océane ont bénéficié d'une licence partenaire leur permettant d'accompagner leurs professionnels. Au total, 66 prestataires ont été inscrits et 20 d'entre eux ont été outillés et ont vendu leurs prestations en ligne. 280 000 € de chiffre d'affaires ont été générés en ligne sur Elloha. Haliotika y a vendu tous ses billets d'entrée cet été.

Suivi crise sanitaire et économique du COVID

Dès le 1er confinement en mars 2020, la Destination a réalisé une veille sur les protocoles sanitaires élaborés par les différents syndicats, fédérations ou groupements professionnels, dont chaque prestataire touristique pouvait s'inspirer. Elle a ensuite relayé localement les actions mises en place par la Région et le CRT Bretagne (veille, ateliers, webinaires...).

Afin d'assurer une proximité aux structures touristiques fermées pendant le confinement et aux prises avec de nombreuses annulations, QCD a mis en place un parcours de 8 ateliers sur les outils numériques dans le but de mettre à profit cette période d'inactivité. Un peu plus de 100 personnes ont participé à ces ateliers.

Accompagnement des porteurs de projets

QCD accompagne les porteurs de projets touristiques, publics et privés, en lien avec les EPCI, offices de tourisme et la CCIMBO Quimper, afin de les aider à inscrire leur activité dans les dynamiques territoriales de la Destination Quimper Cornouaille.

Cet accompagnement se décline sur 3 volets :

Conseils et informations sur l'activité touristique : chiffres-clés du secteur, données statistiques régionales et cornouaillaises, réglementation, adéquations avec les projets touristiques territoriaux, orientation vers les autres partenaires de création et développement d'entreprises.

Accompagnement dans les démarches de qualification et de labellisations : labels de confort (Gîtes de France, Clévacances) et thématiques (Accueil Vélo, Tourisme et Handicap, etc.).

Assistance aux demandes d'aides publiques (aides régionales sectorielles, appels à projets régionaux, ADEME...).

En 2020, une trentaine de porteurs de projets ont été accompagnés lors de rendez-vous à l'Agence ou sur site, dans le respect des conditions sanitaires, ou en visioconférence.

Accompagnement des projets relevant du Tourisme Social et Solidaire

La Destination accompagne 2 équipements cornouaillais souhaitant répondre à l'appel à projets régional « Tourisme Social et Solidaire intégré » : le centre de vacances Berry-Tudy à l'Ile-Tudy et l'auberge de jeunesse de Concarneau.

En contrepartie d'une aide aux investissements, les établissements doivent s'engager sur un projet de développement triennal, définir une offre commerciale cohérente et adaptée à leurs clientèles cibles.

HOTSPOT WI-FI cornouaille Bretagne

Hot-spots WiFi

La fréquentation des hot-spots a atteint plus de 20 000 sessions au mois d'août, puis 10 000 en septembre et aux alentours de 4 000 les autres mois ; des outils de communication sont en cours d'élaboration.

La gouvernance Tourisme a tenu en 2020

2 conseils de Destination

4 COTECH de Destination

2 réunions des Offices de Tourisme

ialys, le réseau de performance alimentaire en Cornouaille

ialys a pour vocation de valoriser ses acteurs et leurs actions, y compris auprès du grand public, et de favoriser leurs synergies en lien avec l'innovation.

Le début d'année aura mis en lumière, auprès des étudiants, les organismes de formation. Le Campus des Métiers et des Qualifications a organisé un Job meeting Date à l'IUT, l'IFRIA, la semaine de l'Alternance, et le BTS technico-commercial du lycée de Kerustum a invité ialys pour fêter ses 30 ans. Quimper Cornouaille Développement a accompagné les organisateurs dans leur communication et la promotion de l'éco-système.

Job Meeting Date - Stand de réalité virtuelle

A suivi le concours de création d'entreprise, les Entrep', destiné aux étudiants et dominé par l'alimentation. Le premier prix a été attribué à un projet agroalimentaire rennais et c'est une équipe quimpéroise qui a reçu le prix ialys de l'innovation agroalimentaire, financé par QBO. Jury sur ce concours, QCD en a également assuré la valorisation.

Côté professionnels, les actions menées par la Technopole, en partenariat avec QCD, ont été majoritairement maintenues, à l'exception des deux veilles salons. Les trois ateliers innov'agro ont porté sur les questions de transition alimentaire avec l'Adria, de biotechnologies et coproduits avec le LUBEM et Capbiotek et sur la qualité et sécurité des aliments avec CEA Tech et Adria. La conférence sur les tendances de consommation et la distribution alimentaire a attiré 155 personnes, sur place ou en visio. Quimper Cornouaille Développement a financé 50 % du coût de son organisation.

Une demande de labellisation de ialys en tant que Projet Alimentaire Territorial (PAT) a été finalisée en juin. Dans l'attente des nouveaux critères d'éligibilité du Ministère, le dossier a été mis en suspens à la DRAAF. ialys s'est positionné comme outil territorial de valorisation des entreprises locales en faveur d'une alimentation transformée saine, durable et accessible au plus grand nombre.

En dépit de l'absence de nombreux événementiels, le portail internet a maintenu son lectorat, en particulier sur les actualités et l'agenda. La principale attraction a été le congrès européen de l'apiculture Beecome reporté à octobre 2021.

ialys en 2020

Site de ialys : 11 276 pages vues, 5 136 utilisateurs

700 abonnés **Linkedin**

580 inscrits à la **lettre d'info**

Maritime

Filière halieutique

En 2020, la filière pêche/aquaculture s'est fortement mobilisée pour faire face à la crise sanitaire.

Malgré ce contexte, la dynamique des projets s'est maintenue. La communication visant à améliorer l'image de la filière, la sensibilisation du public aux savoir-faire locaux ou encore la mise à disposition de services répondant aux besoins des conchyliculteurs, reflètent l'éventail des actions menées durant l'année.

Parmi les projets accompagnés, on retiendra également le projet « l'écume des vents » porté par Très Tôt Théâtre, projet atypique alliant scientifiques, professionnels du monde de la pêche, aquaculture et artistes de la petite enfance.

Deux projets du Muséum National d'Histoire Naturelle - station de biologie marine de Concarneau ont également été accompagnés, portant sur la future scénarisation du Marinarium ainsi que sur la valorisation des étoiles de mer.

A noter également la mise en place d'un groupe de travail alliant professionnels de la pêche, restaurateurs, acteurs du tourisme visant à travailler ensemble sur des enjeux transversaux.

Le projet dédié à la CAractériSation de l'impact environnemental des engins de pêche PERdus , accompagné par QCD, dans le cadre du DLAL FEAMP

MARKETING TERRITORIAL

« Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration ». C'est sous cette signature que les acteurs cornouaillais ont souhaité valoriser les atouts de la Cornouaille répondant aux besoins des cibles visées. De nombreux acteurs ont co-construit le projet autour de l'attractivité, notamment des talents dans tous les domaines d'activités. Ils ont accepté de partager leur expérience de vie sur le territoire pour inspirer les Cornouaillais, récemment arrivés ou non. C'est ainsi qu'en 2020, l'image de la Cornouaille a pu être valorisée, malgré un contexte particulier lié à la crise sanitaire. L'attractivité s'est matérialisée par des actions spécifiques notamment liées à l'emploi, angle qui sera renforcé en 2021.

Miser sur l'attractivité globale de la Cornouaille

Gouvernance et animation de la démarche d'attractivité

En 2020, la feuille de route de l'attractivité a été mise en mise en œuvre : finalisation des actions fondatrices et réalisation des actions opérationnelles priorisées par le COPIL.

En raison du confinement, du report des élections municipales, et de l'impossibilité de réunir les acteurs locaux, l'équipe attractivité a développé d'autres canaux pour informer et mobiliser les acteurs publics et socio-économiques de la démarche : actualités sur le site de QCD et les réseaux sociaux, newsletter récapitulant les actions menées, fiche enjeux attractivité, présentations de la démarche aux partenaires.

La période a été mise à profit pour prendre de la hauteur et travailler en réseau avec d'autres acteurs du marketing territorial (marque Bretagne, F360°...), permettant ainsi de proposer, dès que les instances de QCD ont été installées, un plan d'actions 2021 révisé et prenant en compte les nouveaux enjeux. Plan d'actions qui sera discuté en COPIL attractivité début 2021.

Appui des acteurs pour co-construire les actions opérationnelles : groupe de travail attractivité

Les deux groupes de travail (GT) constitués en 2019 pour travailler sur les actions fondatrices ont été fusionnés en 2020. Le GT a décidé, par un vote à distance, sur quelle action opérationnelle du plan d'actions priorisé en COPIL il souhaitait travailler.

Réunion du groupe de travail attractivité

Le choix s'est porté sur l'organisation d'un événement visant à retenir et attirer des travailleurs nomades (travailleur indépendant de son lieu de travail. Ex : free-lance, consultant, télétravailleur...). Deux sessions de travail en présentiel ont eu lieu en 2020, réunissant une quinzaine d'acteurs socio-économiques volontaires. Deux autres sont prévues en 2021.

Des Talents source d'inspiration pour les Cornouaillais

L'un des objectifs de l'attractivité est de développer la notoriété de la Cornouaille au travers de portraits des Talents, à savoir les femmes et les hommes qui incarnent le territoire. Il s'agit d'un angle de communication présent dans tous les contenus : « Inspirez-vous et projetez-vous avec les Talents ! »

QCD a réalisé, en étroite collaboration avec le magazine Bretons, un supplément de 8 pages avec en couverture « Vivre en Cornouaille. Et si c'était ça le bonheur ? ». Les six portraits et trois témoignages de Talents sont en ligne sur le site *quimpercornouaille.bzh* (dans la rubrique Inspirez-vous). Ce numéro spécial a été vendu à 31 000 exemplaires.

Cinq portraits vidéos ont été réalisés avec Tébéo sur les thématiques innovation, culture, sport, enseignement avec Léa Jamelot, Yann Kersalé, Xavier Hamon, Clément Chabot et Marie-Pierre Nicolas. Ces vidéos seront en ligne début 2021.

Renforcement de la notoriété de la Cornouaille

Lancement de la plateforme attractivité en mars 2020

quimpercornouaille.bzh recense les atouts du territoire répondant aux besoins des cibles. Elle met en avant la possibilité de concilier vie professionnelle et qualité de vie, ainsi que l'identité bretonne et les valeurs cornouaillaises, à travers les portraits de talents et les bonnes raisons « décalées » de vivre en Cornouaille.

Le site est enrichi en permanence avec la rédaction d'actualités (86 entre mars et décembre), relayées sur les réseaux sociaux de l'attractivité, et de pages supplémentaires comme celle valorisant les actions menées par les EPCI de Cornouaille pour aider les entreprises face à la crise sanitaire.

La plateforme internet Attractivité

Une présence accrue sur les réseaux sociaux

Quimper Cornouaille a poursuivi le développement de sa communauté et des contenus : LinkedIn (2 000 abonnés) ; Instagram (545 abonnés), Facebook, YouTube. Des partenariats avec l'influenceur Evan de Bretagne ont été menés (collaboration à la websérie « Les Pieds dans l'plat » sur l'alimentation responsable (+ de 500 000 vues) ou avec Marque Bretagne (référencement de nos contenus sur leur site).

Outils de communication

Pour préparer la reprise des évènements, notamment professionnels, QCD prépare un pack accueil pour les nouveaux habitants et congressistes : tote bag, goodies (badges, crayons), produits alimentaires co-brandés avec des marques emblématiques (Hénaff et La Compagnie Bretonne) et un stand attractivité complet.

Co-branding avec Hénaff & La Compagnie Bretonne

Des actions spécifiques liées à l'emploi et aux porteurs de projets

Premier Labo RH pour aider les entreprises à mieux recruter et manager

En février 2020, QCD a organisé le « Labo RH : recruter et manager autrement » en partenariat avec le CREPI et RH TPE d'Actife Cornouaille. Une trentaine de dirigeants de TPE et PME ont participé à ce partage d'expériences pour attirer et fidéliser les compétences nécessaires à leur développement. En octobre, QCD a publié et mis en ligne la synthèse de ces échanges.

L'animation de *jobconjoints.bzh* s'est poursuivie avec des améliorations techniques sur le site et une présentation du dispositif lors de l'AG de Cornoualia.

Brochure Entreprendre et investir à Quimper Cornouaille

Cette brochure est parue fin 2020. Comme sa première édition en 2018, elle a été réalisée en collaboration avec les développeurs économiques des EPCI de Cornouaille.

Une attention particulière a été apportée au respect de la parité et de l'équilibre géographique des témoignages. La brochure est l'une des premières mises en œuvre de la charte graphique et du guide d'expression élaborés dans le cadre de la stratégie d'attractivité.

Imprimée à 1 500 exemplaires, elle sera diffusée auprès des cibles visées et des EPCI de Cornouaille en 2021. Sa version anglaise est en cours de finalisation et sera publiée début 2021.

L'Attractivité en 2020

2 groupes de travail

1 Labo-RH

1 plateforme d'attractivité

5 portraits vidéos,
9 portraits et témoignages écrits

2 actions de co-branding

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Quimper Cornouaille Développement, dans le domaine de l'aménagement, répond à deux objectifs. D'une part, développer des actions à l'échelle régionale ou cornouaillaise répondant aux besoins de l'ensemble des membres. Le développement du projet Datagences en est une illustration et répond à l'objectif de disposer d'outils d'observation au service de tous. D'autre part, l'Agence assiste ses membres pour mener à bien les réflexions cornouaillaises à leur échelle, tant dans les domaines de l'habitat, du foncier que du développement économique.

Politiques de l'habitat et démographie

Etude « Quels modes d'habiter ? »

L'étude « Quels modes d'habiter, besoins et regards rétrospectifs des habitants ? », engagée en 2019, a été publiée cette année. L'habitant est le point de départ de ce travail, qui présente les aspirations et les attentes des ménages face aux évolutions sociétales. Le rapport recueille également les points de vue et retours d'expériences d'habitants dans cinq opérations « innovantes » en Bretagne. Il met en exergue une meilleure prise en compte des besoins des ménages en matière de satisfaction et d'usages dans les programmes immobiliers.

Les politiques de l'habitat

Les politiques de l'habitat en 2020 ont été marquées par la réalisation du bilan du PLH du Pays Fouesnantais, dont les résultats seront présentés en janvier 2021. Suite à leur prorogation, les trois EPCI du Pays Bigouden Sud, du Haut Pays Bigouden et de CCA ont confié à QCD l'élaboration de leur futur PLH. À l'instar de leur premier PLH, les deux EPCI du Pays Bigouden réalisent une démarche commune.

Dans le cadre de l'élaboration du plan départemental de l'habitat, l'Agence a contribué aux présentations de deux ateliers intitulés « Habiter une maison de demain » et « Habiter un territoire ». Ces contributions ont porté sur la restitution de l'étude des modes d'habiter et un retour sur les bilans d'actions foncières de PLH.

Observatoire habitat QBO

L'Agence a travaillé à la réflexion du déploiement de deux observatoires pour Quimper Bretagne Occidentale (QBO) : un pour les loyers privés et l'autre sur les copropriétés privées. Sur la base d'un travail des benchmarks, des analyses comparatives ont été présentées à la collectivité.

QCD a aussi participé, avec le service habitat de QBO, à l'élaboration d'un outil facilitant l'observation de la demande de logements locatifs publics. L'objectif est d'alimenter en chiffres et indicateurs la Conférence Intercommunale du Logement de l'agglomération.

Conférence Projections démographiques

La Fédération des agences d'urbanisme de Bretagne et l'Insee ont publié en 2019 deux études prospectives sur la démographie bretonne. L'Insee s'est basé sur le scénario central (Omphale) qu'il applique à ses modèles de prospectives. Le réseau des agences a travaillé à l'élaboration de 4 scénarios prospectifs impliquant des changements économiques ou climatiques. Ces travaux ont été présentés par l'Insee et QCD, avec un focus cornouaillais, le 24 janvier 2020.

Conférence « Quelle démographie en Cornouaille en 2040 ? »

Aménagement et observations économiques

Stratégie commerciale

Depuis 2018, QCD a débuté un travail de définition et d'analyse des dynamiques commerciales en Cornouaille. Il doit permettre de disposer d'un observatoire pérenne sur cette thématique. En 2020, QCD a collaboré avec l'édition du Dossier Fnau n°45 intitulé « Le commerce est-il encore créateur d'emplois ? ». Par ailleurs, QCD a édité « L'écosystème commercial cornouaillais » dressant un portrait précis du commerce sur le territoire : emplois, armature commerciale, secteurs, enseignes. Ces outils doivent servir de base de réflexion aux projets de développement commerciaux sur la Cornouaille, notamment au travers des documents d'urbanisme.

Economie maritime

Deux ans après une première publication, les réseaux des agences d'urbanisme et de développement et des CCI de Bretagne travaillent à la mise à jour de leur observatoire de l'économie maritime en Bretagne. L'étude, dont la sortie est prévue au premier trimestre 2021, évalue le poids et la diversité des activités maritimes dans l'économie régionale. Elle territorialise les activités par pays pour chaque domaine (produits de la mer alimentaires, construction navale, nautisme...).

Feuille de route des espaces à vocation économique du Pays Bigouden Sud

Le Pays Bigouden Sud a sollicité QCD pour définir sa feuille de route des espaces à vocation économique. La rédaction d'orientations stratégiques répondant aux enjeux fonciers forts sur le territoire permettra à la collectivité d'identifier ses capacités foncières et les possibilités de développement des zones d'activités économiques dans les années futures.

Observatoire des ZAE

QCD réalise un observatoire des zones d'activités économiques mis à jour tous les quatre ans en coopération avec les EPCI de Cornouaille. Cela permet d'éditer un diagnostic et un atlas des espaces à vocation économique à l'échelle de la Cornouaille. En 2020, l'observatoire s'est également intéressé aux solutions d'optimisation foncière en ZAE afin de dresser un panorama des pratiques déjà mises en place par d'autres territoires.

Planification et stratégies foncières

Mode d'occupation du sol (MOS)

Afin de mutualiser le déploiement d'un mode d'occupation du sol (MOS) à l'échelle de la Cornouaille et ainsi de disposer d'indicateurs de consommation foncière partagés, QCD a adhéré au début de l'année 2020 à un consortium conclu entre l'ADEUPa et la société SIRS, spécialisée en traitement de l'information géographique. Ainsi, QCD dispose des outils SIG permettant le traitement automatisé des données source qui serviront de base au MOS.

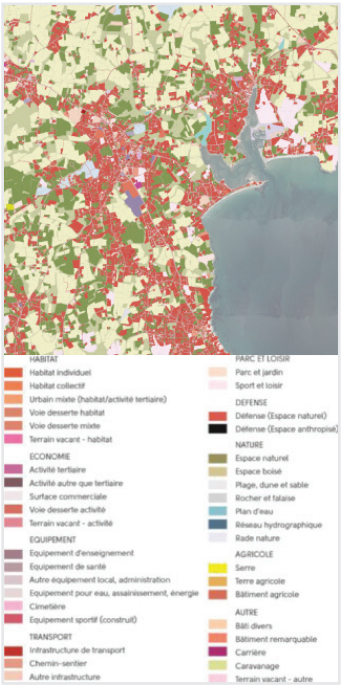

Sensibilisation PLUI

La loi ALUR a prévu le transfert automatique de la compétence PLU à l'intercommunalité le 27 mars 2017, à moins de l'activation d'une minorité de blocage des communes. Si le transfert n'a pas eu lieu, la procédure est relancée le 1er janvier de l'année suivant le renouvellement de l'exécutif (repoussé depuis au 1er juillet 2021). Pour permettre aux EPCI cornouaillais de se positionner, QCD organise depuis 2017 des séances d'information pour permettre de mieux appréhender les enjeux de ce transfert.

En 2020, Douarnenez communauté a ainsi sollicité QCD pour deux réunions à l'attention des élus communautaires et communaux.

InterSCOT de Cornouaille

Deux SCOT cornouaillais sur trois (Odet et CCA) ont lancé leur révision en 2020. C'est dans ce cadre que l'INTERSCOT s'est mobilisé afin de réfléchir à des opportunités de mutualisation de certaines thématiques, comme le commerce ou encore les mobilités. En fin d'année et suite aux élections, les nouveaux élus ont souhaité affirmer le rôle essentiel que doit jouer l'INTERSCOT dans le cadre de la mise en œuvre de son projet de territoire.

SCOT de l'Odet

L'année 2020 du SYMESCOTO a été marquée par la mise en révision du document du SCOT en février. Les élus ont en effet estimé qu'après 8 ans d'application, le SCOT de l'Odet devait « faire peau neuve », afin d'intégrer les dernières législations mais aussi de réinterroger son projet de développement et d'aménagement.

Enfin, suite aux élections municipales, les instances du SYMESCOTO ont été renouvelées. Le syndicat est présidé par Isabelle ASSIH, maire de Quimper et présidente de QBO.

La gouvernance du SCOT de l'Odet a organisé en 2020

2 Bureaux syndicaux

3 Comités syndicaux

1 séance d'installation des instances

Interterritorialité

Datagences

Le projet Datagences Bretagne a initié un changement de trajectoire en 2020 avec l'embauche d'un Data-Manager par la Fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne. L'entrepôt de données est désormais alimenté par le Data-Manager, dont le poste est mutualisé entre les différentes agences. Un tableau de bord consacré aux impacts de la Covid-19 ainsi que différents outils ont été produits sur la base de cet entrepôt de données, avec l'objectif de mise en ligne d'un nouveau site web en 2021.

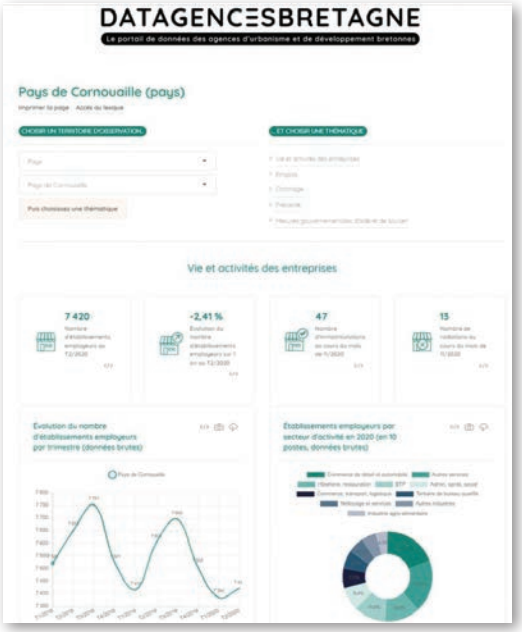

Covid

La crise de la Covid-19 constitue une période inédite tant ses effets sur l'économie et le tissu social sont brutaux et marqués par l'incertitude. QCD a travaillé activement, au travers de trois travaux, pour appréhender au mieux les impacts de cette crise :

- Publication d'une lettre de conjoncture sur la vulnérabilité économique des territoires bretons et cornouaillais ;
- Participation aux travaux de la Fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne pour mesurer et mettre en lumière les disparités infrarégionales et l'évolution des territoires bretons durant la crise ;
- Publication en ligne d'un tableau de bord sur le site Datagences Bretagne permettant de suivre et d'analyser sur la durée les effets de la crise en Bretagne et dans ses différents territoires.

Participation au réseau FNAU

QCD, en partenariat avec l'Audélor (agence de Lorient), a animé l'un des 12 ateliers prospectifs organisés dans le cadre de la 41e rencontre nationale des agences d'urbanisme en décembre à Brest (édition dématérialisée). De même, l'Agence a contribué et participé à l'animation du webinaire du club habitat, organisé le 6 novembre. Elle a également collaboré à l'édition du Dossier Fnau n°45 sur le commerce.

Aménagement et usages numériques

New Deal Mobile

En 2018, le Gouvernement, l'Arcep et les opérateurs mobiles sont parvenus à un accord visant à généraliser une couverture mobile de qualité pour tous les Français. Pour identifier les zones à couvrir en priorité, une équipe-projet à la maille départementale est créée en lien avec la Mission France Mobile. Pour cette démarche, la Préfecture du Finistère et le département du Finistère ont souhaité associer les Pays dans l'équipe projet.

En 2020, la Cornouaille a obtenu ses premiers sites au titre de la couverture ciblée. Les communes de Poullan-sur-Mer et de Cléden-Cap-Sizun font partie de l'arrêté publié au journal officiel du 31 mai 2020. Orange a été désigné comme opérateur leader pour construire les 2 pylônes qui seront mutualisés avec les 3 autres opérateurs afin d'apporter une solution complète sur zone. Orange dispose de 2 ans au maximum, à partir de la publication de l'arrêté, pour implanter le pylône et le rendre opérationnel.

Fin 2020, l'équipe projet départementale a remonté 5 sites à la mission France Mobile. 4 autres sites seront retenus début 2021.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

A l'instar des années précédentes, la mission principale du pôle Transition énergétique de Quimper Cornouaille Développement a consisté à conseiller les citoyens et acteurs locaux pour qu'ils s'engagent dans la transition énergétique.

En 2020, Quimper Cornouaille Développement s'est efforcée d'ancrer davantage Réseau TYNEO dans le paysage local. La diminution des consommations énergétiques du secteur de l'habitat est un enjeu majeur pour atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre fixés au niveau national, régional et local.

Réseau TYNEO, la plateforme de rénovation de l'habitat de Cornouaille

En 2020, comme bon nombre d'activités, Réseau TYNEO a dû faire face à la COVID-19 qui a fortement impacté le déroulement du service. Cependant, l'équipe est restée mobilisée et n'a cessé de s'adapter pour offrir une continuité de service au grand public.

FAIRE AVEC Réseau TYNEO Facilite votre rénovation

En 2020, un afflux de contacts sur la lancée de 2019

Malgré la situation sanitaire et une équipe réduite, Réseau TYNEO a conseillé 1 705 ménages en 2020, soit la deuxième meilleure année depuis l'ouverture du service (2 857 conseils individualisés en 2019).

En valeur absolue, Réseau TYNEO comptabilise 40 % de contacts de moins qu'en 2019. La crise sanitaire explique en partie cette baisse, notamment sur le 3e trimestre, mais la principale raison de cette affaissement réside dans les moyens humains de Réseau TYNEO qui se sont trouvés amoindris en 2020 (1,5 Equivalent Temps Plein contre 3 en 2019).

En valeur relative, ramenée par ETP, on observe une augmentation de 20 % des contacts, ce qui démontre bien que la communication du gouvernement « FAIRE » ainsi que la promotion des aides « coup de pouce » (isolation à 1 €, chaudière à 1 €, etc) engagée en 2019, engendre toujours autant de contacts.

A ce contexte initial, s'est ajouté en 2020 le lancement de la nouvelle aide du gouvernement « MaPrimeRénov » et la montée en charge des aides du Plan d'Investissement Volontaire d'Action Logement qui ont renforcé l'incompréhension du grand public sur les aides disponibles.

Il n'y a peut-être jamais eu autant d'aides disponibles pour la rénovation des logements, mais en contrepartie la compréhension et l'articulation de tous ces mécanismes n'ont jamais été aussi complexes pour les ménages.

En conséquence, les demandes à caractère financier ont pris une part prépondérante dans les sollicitations à Réseau TYNEO. Elles représentent plus de 56 % des contacts en 2020.

Parue à la mi 2020, la loi sur l'interdiction du démarchage téléphonique pour les travaux de rénovation énergétique aura permis d'évacuer un peu les appels pour les « travaux à 1 € », bien que la pratique perdure.

Analyse des conseils

En 2020, plus de 82 % des échanges avec les ménages ont été effectués en distanciel, contre 68 % en 2019. Le téléphone (73 %) a très clairement été le moyen privilégié pour contacter Réseau TYNEO (9 % pour les contacts par mail).

En 2020, les rendez-vous physiques auront pu se tenir en présentiel classique, dans nos locaux, jusqu'au 13 mars, puis sous protocole sanitaire strict de début juillet à fin octobre, en limitant notamment le nombre de rendez-vous à deux par jour afin de laisser le temps aux conseillers de désinfecter et aérer le local conseil.

On comptabilise ainsi 224 rendez-vous en présentiel sur Quimper, auxquels s'ajoutent les 78 ménages rencontrés lors des 31 permanences délocalisées tenues avant le premier confinement de mars. Par rapport à 2019, on enregistre une baisse de 68 % du nombre de rendez-vous physiques. En raison de la situation sanitaire, on comptabilise en sus 113 contacts téléphoniques qui s'apparentent à un rendez-vous physique.

La durée moyenne des contacts a également baissé pour s'établir à 24 minutes, soit -20 % par rapport à 2019. Les échanges par téléphone sont généralement plus courts qu'en présentiel.

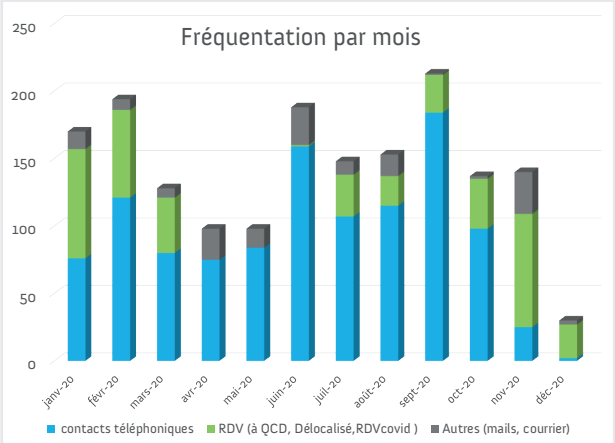

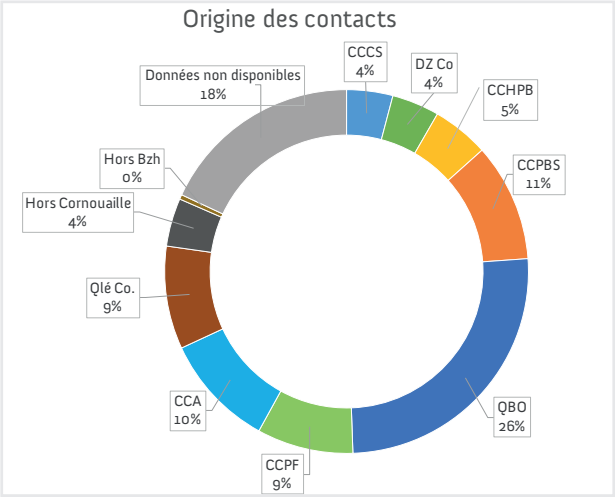

Mise en œuvre d'un accueil Réseau TNYEO

Dans le souci de pallier l'afflux des contacts, un agent d'accueil a été recruté début novembre, pour répondre à un plus grand nombre d'appels entrants. Ce premier contact permet de pré-traiter la demande des ménages et de fixer les rendez-vous, ce qui libère les conseillers de ces taches au profit du temps dédié aux conseils.

Néanmoins, les délais d'attente pour un rendez-vous ne sont guère passés en dessous des 2 mois sur l'année 2020. Le recrutement d'un conseiller énergie en 2021 permettra de retrouver un fonctionnement plus normal avec des délais acceptables de 15 jours à un mois.

Animation grand public

Avec les restrictions sanitaires en vigueur en 2020, Réseau TYNEO n'a pu participer qu'à l'unique salon de l'habitat qui s'est tenu du 10 au 12 octobre à Quimper. Le Salon ayant lieu une semaine après l'annonce ministérielle sur le lancement de MaPrimeRénov' pour tous, l'affluence sur le stand a été exceptionnelle. Près de 240 personnes ont bénéficié d'une information.

Sensibilisation, partenariats locaux

Dans la continuité des liens tissés les années passées avec les banques du territoire, Réseau TYNEO est intervenu à trois reprises en 2020 pour des évènements du Crédit Agricole.

En février, à l'occasion d'une journée de réunion des 50 référents crédit du département, Réseau TYNEO a participé à une table ronde sur la rénovation énergétique, au siège de Quimper.

Réseau TYNEO est également intervenu dans 2 webinaires organisés par le Crédit Agricole. Le premier en juin portait sur l'habitat en général et le second en novembre était axé sur la rénovation énergétique. Ces webinaires relayés sur les réseaux sociaux par le Crédit Agricole ont rassemblé 90 personnes en direct, les vidéos restant disponibles en streaming.

Accompagnement des EPCI de Cornouaille

Réseau TYNEO est mobilisé par les EPCI cornouaillais comme point de passage pour vérifier et/ou conseiller les ménages qui sollicitent des aides portées par les EPCI. Ainsi, en 2020, Réseau TYNEO a réalisé 7 dossiers (20 en 2019), ainsi répartis :

- 3 dossiers « Osez investir » sur le Pays Bigouden Sud ;
- 3 dossiers « Home accession » sur Concarneau Cornouaille Agglomération ;
- 1 dossier « Access Habitat » sur le Haut Pays Bigouden.

Par ailleurs, un passage par Réseau TYNEO est préconisé dans le cadre du dispositif « Ma première Pierre » sur Quimper Bretagne Occidentale.

Réseau TYNEO a touché 2 059 personnes en 2020

1 705 conseils personnalisés dont 78 en rendez-vous délocalisés

376 personnes sensibilisées lors des animations

160 nouveaux dossiers engagés

Près de 300 demandes de devis émises

INGÉNIERIE DE PROJETS TERRITORIAUX

Quimper Cornouaille Développement anime le contrat de partenariat Europe-Région Bretagne-Pays de Cornouaille 2014-2020 en lien avec la région Bretagne. Dans ce cadre, l'équipe Ingénierie de projets territoriaux accompagne les acteurs socio-économiques cornouaillais pour contribuer au développement durable du territoire et impulser des projets locaux.

30,7 millions d'euros sont mis à disposition du territoire pour la période 2014-2020 à travers des fonds territorialisés régionaux et européens.

Le Conseil de développement, organe consultatif, assure la représentation de la société civile en réunissant des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs. Il est associé aux réflexions préparatoires et consulté sur les projets de territoire et les contractualisations financières territoriales en Cornouaille.

Contrat de partenariat Europe-Région Bretagne-Pays de Cornouaille 2014-2020

Rôle de l'Agence

Le contrat de partenariat 2014-2020 engage la Région, le Pays, les communautés de communes et d'agglomération et la société civile via le Conseil de développement.

Il se décline en 2 types de fonds :

- les fonds Région représentant 23,5 M€ sur 2014-2020,
- les fonds européens territorialisés représentant 7,2 M€ sur 2014-2020 : ITI FEDER, LEADER et DLAL FEAMP.

QCD veille au respect des 4 priorités du territoire définies dans le contrat de partenariat :

- une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi,
- une Cornouaille maritime et touristique,
- une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités,
- des services collectifs essentiels.

La mise en œuvre du contrat de partenariat s'est traduite en 2020 par l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets cornouaillais. Le pilotage a été assuré par le Comité Unique de Programmation (CUP), composé d'élus et de membres du Conseil de développement.

Comité Unique de Programmation

Fonds régionaux

L'intégralité de l'enveloppe Région a été consommée.

Sur la période 2014-2020,

- 6,5 M€ ont été dédiés à l'emploi et l'économie,
- 3,8 M€ au maritime et au tourisme,
- 8,6 M€ aux centralités et mobilités
- et 4,6 M€ aux services collectifs essentiels.

160 projets ont ainsi été accompagnés pour une enveloppe de 23,5 M€.

De nouveaux dispositifs régionaux sont en cours de finalisation. L'échelle EPCI est privilégiée, cependant des actions stratégiques sur des périmètres de SCOT ou pays pourraient être financées.

ITI FEDER

La programmation des fonds ITI FEDER a été clôturée cette année. 4,13 M€ ont été attribués pour 17 projets sur la période 2014-2020 :

- 0,22 M€ ont été dédiés aux usages numériques,
- 0,11 M€ aux énergies renouvelables (bois),
- 1,8 M€ à la réhabilitation thermique des logements sociaux
- et 2 M€ à l'intermodalité (PEM).

Comité Unique de Programmation en 2020

4 réunions - 92 participants

20 projets

2,5 M€ de fonds Région et 1,42 M€ de fonds européens préprogrammés

Programmes de développement local portés par les acteurs locaux (DLAL)

Programme LEADER – Développement rural

Le premier trimestre de 2020 semblait confirmer la dynamique des porteurs de projets, malheureusement mise à l'arrêt dans le contexte de crise sanitaire.

Depuis mai 2017, 41 projets ont reçu un avis d'opportunité favorable par le CUP dont 5 en 2020. Au 31 décembre, 72 % de l'enveloppe de FEADER était fléchée. Le montant moyen de subvention LEADER par projet est de 28 000 €.

Presque tous les projets déposés en début de programme ont été instruits par les services de la Région. 35 dossiers sont programmés (55% de l'enveloppe) et 20 dossiers ont reçu un paiement d'acompte ou de solde. Fin 2020, il reste 367 269 € pour de nouveaux projets, soit un quart de l'enveloppe FEADER accordée à la Cornouaille. Il est encore possible de déposer des dossiers en 2021. Les contacts pris en fin d'année par les porteurs de projets offrent de bonnes perspectives pour 2021.

Après 4 ans de programmation, les porteurs de projets associatifs sont majoritaires (2/3) par rapport aux structures publiques. L'envergure des projets dépasse largement la commune : 42 % des projets ont un rayonnement intercommunautaire, Cornouaille ou ouest Cornouaille. Les territoires ruraux de Quimper Bretagne Occidentale et des pays fouesnantais ou concarnois ont très peu mobilisé ce programme.

Les fiches actions les plus sollicitées concernent le patrimoine, les services culturels et l'accompagnement des productions locales.

Pour 2021, les thématiques à privilégier sont encore :

- la transition écologique et énergétique,
- les activités de pleine nature (randonnée, nautisme),
- le tourisme des savoir-faire et des 4 saisons.

QCD, dans le cadre du programme Leader, accompagne la confédération Kenleur sur une étude de faisabilité pour un centre de ressources du patrimoine vestimentaire breton à Rosporden

Volet territorial du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP)

Malgré le contexte sanitaire, la dynamique de projets initiée en 2019 s'est confirmée en 2020. Au total, onze nouveaux projets ont reçu un avis favorable en Commission Mer et Littoral pour un financement d'un montant global DLAL FEAMP d'environ 349 000 €.

Depuis le début de la programmation en 2017, 27 projets ont reçu un avis favorable en CML et 11 d'entre eux sont programmés définitivement (35 % de l'enveloppe). Au 31 décembre, 90 % de l'enveloppe dédiée à l'accompagnement de projets ont été fléchés. Les derniers projets identifiés (en cours d'élaboration) devraient permettre d'aboutir à la consommation totale des crédits.

Le programme opérationnel FEAMP de la future programmation 2021 – 2027 est en cours d'élaboration. L'appel à candidatures en lien avec le futur DLAL FEAMP devrait être lancé au cours du premier semestre 2021.

QCD, dans le cadre du DLAL FEAMP, accompagne Valasterid, projet porté par la station marine de Concarneau, dédié à la valorisation des étoiles de mer

Pour rappel, ce programme a permis d'accompagner l'émergence de projets innovants et collectifs en lien avec les secteurs pêche aquaculture. Entreprises privées, centres de recherche et de formation, associations de professionnels sont autant de porteurs de projets qui ont été soutenus via ce dispositif. Le DLAL FEAMP favorise également la mise en réseau des acteurs de la filière et d'autres secteurs en faisant naître des partenariats entre des acteurs interdépendants qui ne se connaissaient pas toujours.

Commission Mer & Littoral en 2020

2 réunions

11 projets

350 k€ de fonds européens DLAL FEAMP fléchés

Le Conseil de développement

Un noyau de membres actifs permet l'avancée des travaux du Conseil de développement (CD). Ces membres participent régulièrement au CUP, aux groupes de travail et aux réunions proposées par les partenaires.

Dans le cadre de la contractualisation entre le Pays de Cornouaille et la Région, 21 membres du CD représentent la société civile au sein du CUP. Ces membres ont activement participé et leur présence permet souvent d'atteindre le quorum.

Le CD de Cornouaille est membre du réseau des Conseils de développement bretons. Dans ce cadre, il participe aux rencontres du réseau telles que le comité d'animation, les plénières ou groupes de travail.

Début 2020, le Conseil de développement a proposé 2 événements à destination des acteurs du territoire : les mobilités en Cornouaille et une rencontre avec les candidats aux élections municipales.

Les mobilités en Cornouaille

En janvier, le CD a organisé un séminaire sur les mobilités en Cornouaille, auquel ont assisté 80 personnes. L'impact de la mobilité sur l'accès à l'emploi et à la formation est l'objet d'un groupe de travail au sein du Conseil de développement. Celui-ci s'est penché sur les difficultés rencontrées par les Cornouaillais dans leurs déplacements domicile/travail/formation, la manière dont les entreprises s'emparent du sujet et les solutions possibles sur le territoire.

Avec Quimper Bretagne Occidentale, Concarneau Cornouaille Agglomération, la ville de Douarnenez, le Conseil régional est actuellement autorité de gestion concernant les transports. Avec la loi LOM, l'ensemble des EPCI pourrait s'approprier cette compétence, ce qui soulève la question du territoire pertinent pour organiser la mobilité et peut constituer un projet de territoire.

Séminaire sur les mobilités organisé par le Conseil de développement

Rencontre avec les candidats aux élections municipales

En février, le CD Cornouaille a organisé cette rencontre à laquelle ont assisté 40 personnes.

En introduction, Loïc de Châteaubriant, du cabinet Futurouest, a présenté les évolutions en cours sur le territoire et les enjeux qui nécessiteraient d'être appréhendés à une échelle plus large que la commune ou l'EPCI :

- le maritime (pêche, construction navale, énergies renouvelables, nautisme),
- le tourisme,
- la diffusion de l'innovation sur le territoire,
- l'animation autour des usages numériques,
- les politiques de l'habitat (parcours résidentiels, centralité, Tynéo),
- les mobilités,
- la santé,
- le développement durable et l'économie circulaire.

La mise en perspective avec les problématiques locales a été largement saluée. Le rôle important du CD a également été souligné.

Le mandat actuel est arrivé à échéance fin 2020. Une refonte des instances du CD sera menée au premier trimestre 2021 dans un contexte où l'obligation de parité s'impose par la Loi NOTRe et conditionne l'aide régionale au Conseil de développement.

Rencontre avec les candidats aux élections municipales organisée par le Conseil de développement

INFORMATION & COMMUNICATION EN 2020

Une meilleure visibilité sur internet

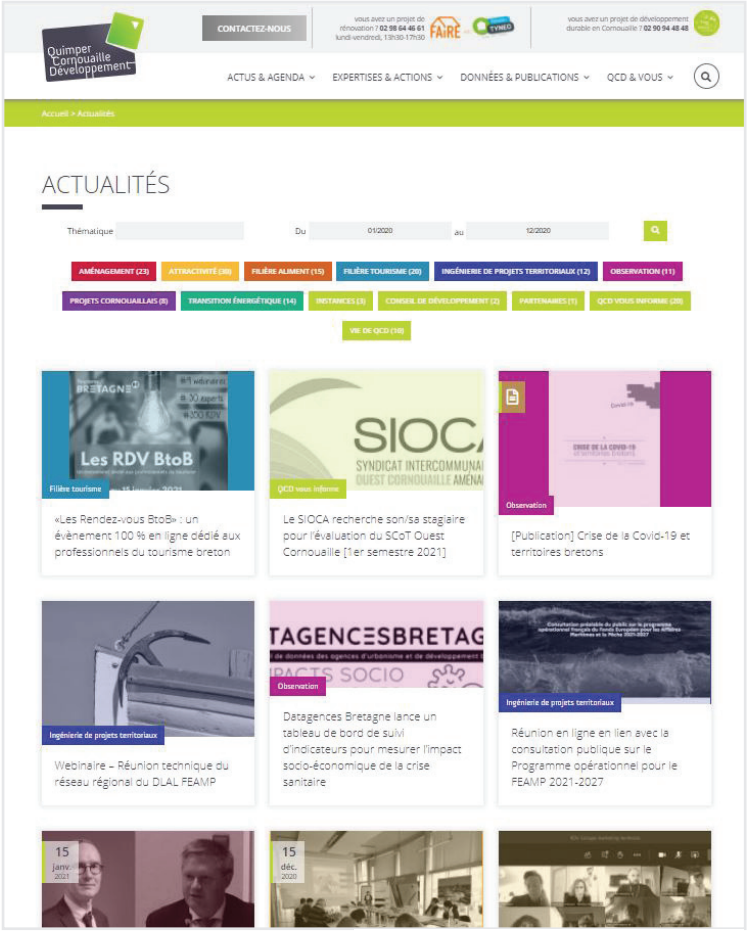

La nouvelle version du site institutionnel de QCD

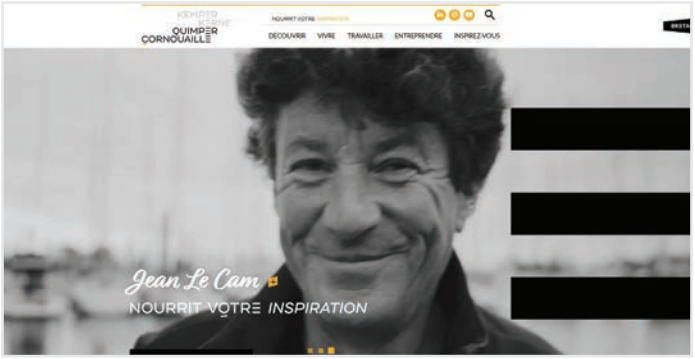

Le nouveau site «quimpercornouaille.bzh » dédié à l'attractivité du territoire

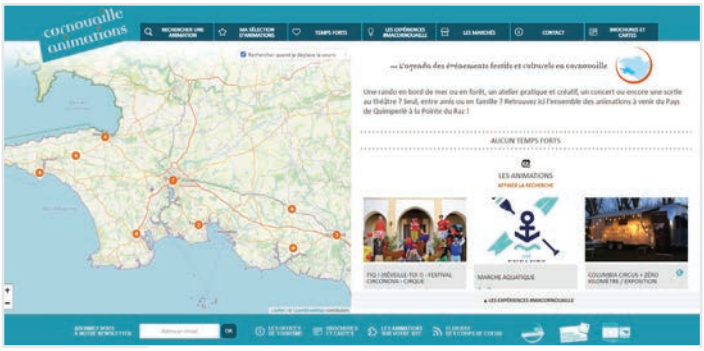

Le site « Cornouaille animations » de la Destination totalement remanié

- 7 sites gérés par QCD :
  quimper-cornouaille-developpement.bzh (site institutionnel de l'Agence - 161 actualités)
  quimpercornouaille.bzh (plateforme attractivité)
  ialys.bzh | reseautyneo.bzh | procornouaille.com | macornouaille.bzh | cornouaille-animations.fr
- 2 sites internet en collaboration avec des partenaires : jobconjoints.bzh | datagences-bretagne.bzh
- Lettre d'info électronique : 10 n°s /an, 759 abonnés

quimpercornouailledeveloppement | QCornouaille-nourritvotreinspiration

@AgenceQCD @CornouailleBZH

company/quimpercornouaille-developpement : 1516 abonnés
company/quimpercornouaillenourritovtreinspiration : 2900 abonnés

Instagram : quimpercornouaille : 663 abonnés

Campagnes média :

- Magazine Bretons
- Courrier cadres et Rebondir

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Directeur
Kim LAFLEUR
02 98 10 34 14
06 04 54 37 76

Assistante de direction Communication institutionnelle
Soisik DIJON
02 98 10 34 16

ADMINISTRATION, FINANCES ET R.H.

Véronique LE GUEN
02 98 10 34 19

MARKETING TERRITORIAL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Michel BOLLORÉ
02 98 10 34 02

Marketing territorial
- Maryse BRÉGEON
  02 98 10 34 17
- Emmanuelle COACOLOU
  02 98 10 34 13

Aménagement du territoire
- En cours de recrutement
- Clémence GAURIVEAUD
  02 98 10 34 08
- Cécile LE GUENNEC
  02 98 10 34 54

Observatoires
- Guillaume CHEREL
  02 98 10 34 06
- Grégoire MARPILLAT
  02 98 10 34 18

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ACCOMPAGNEMENT DES FILIÈRES

Kim LAFLEUR
02 98 10 34 14

Filière tourisme
- Mathilde PAILLOT
  02 98 10 34 53
- Stéphane ALLAIN
  02 98 10 34 51
- Koulmig HASCOËT
  02 98 94 48 46
- Hélène RIALLAND
  02 98 10 34 12

Aliment
- Dominique PENNEC
  02 98 10 34 15

Maritime
- Carole ESCARAVAGE
  02 98 10 34 07

Numérique
- Nicolas KERLOCH
  02 98 10 42 51

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Nicolas KERLOCH
02 98 10 42 51

Réseau TYNEO
- En cours de recrutement
- Marine TOLLIS
  02 90 94 48 47
- En cours de recrutement

INGÉNIERIE DE PROJETS TERRITORIAUX

Betty ROBERT
02 98 10 34 11

Assistante
- Muriel LE BRUN
  02 90 94 48 48

LEADER - FEAMP
- Véronique CARIOU
  02 90 94 48 45
- Carole ESCARAVAGE
  02 98 10 34 07
- Valérie LE VEZO
  02 98 10 34 05

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Betty ROBERT
02 98 10 34 11

au 31 décembre 2020

PUBLICATIONS 2020

21 fiches thématiques sur les enjeux cornouaillais à l'attention des nouveaux élus

Toutes les publications sont disponibles sur www.quimper-cornouaille-developpement.bzh

Quimper Cornouaille Développement
Agence de développement économique et d'urbanisme de Cornouaille

10 route de l'Innovation - CS 40002 - Creac'h Gwen - 29018 Quimper Cedex - Tél. 02 98 10 34 00
contact@qcd.bzh - www.quimper-cornouaille-developpement.bzh
quimpercornouailledeveloppement
@AgenceQCD

Directrice de publication : Isabelle ASSIH - Rédaction : Équipe de Quimper Cornouaille Développement

Mai 2021, imprimé en 600 ex. par Imprim'Vit, crédits photographiques : Quimper Cornouaille Développement sauf mention contraire sur la photo, réalisation graphique : Coralie Coué, 2017 - Gaëlle Jollivet, 2018 - Soisik Dijon, 2019 & 2020

Budget 2021

Contexte

Après le renouvellement des instances en 2020, QCD portera en 2021 les actions définies dans le nouveau programme partenarial approuvé par le Conseil d'administration du 8 mars 2021.

Ce budget s'inscrit dans l'année charnière d'intégration du Pôle interconsulaire de Cuzon en juin et se trouve donc impacté au niveau des dotations aux amortissements, des charges générales de gestion et des charges exceptionnelles.

Le budget prévisionnel 2021 *(cf. annexe1)* proposé aux instances s'établit à 2 394 k€ en dépenses et en recettes, comparable à celui de 2020, mais il intègre un volume d'actions à hauteur de 526 k€, supérieur de 54 k€ à celui de 2020.

Equilibre général du budget 2021

L'équilibre du budget proposé est assuré de la manière suivante :

➢ En dépenses :

1. Les dotations aux amortissements : 62 k€

Les dotations aux amortissements *(cf. annexe 2)* augmentent en 2021 en raison du déménagement dans les locaux du Pôle interconsulaire de Cuzon. Elles sont composées :

- Des dotations aux amortissements des mobiliers et matériels informatiques précédemment acquis non amortis en totalité (10 k€).
- Du début de l'amortissement des locaux de Cuzon à compter de mi-juin 2021 sur une durée moyenne de 27,38 ans, les durées d'amortissement étant définies par lot de construction sur des annuités différentes (45,8 k€ au total pour 2021). En année pleine, à compter de 2022, l'amortissement des locaux sera de 84,6 k€, inférieur au loyer actuel.
- D'une provision pour dotation aux amortissements des investissements complémentaires à réaliser sur le site de Cuzon : mise en service de la fibre noire, mobiliers, agencements, matériels audio et informatiques communs (au tiers) et propres à l'usage de QCD à hauteur de 6,2 k€.

2. Les charges générales de gestion : 340,3 k€ *(cf. annexe 3)*

Les charges générales de gestion sont composées à la fois des frais de fonctionnement de la structure et de son personnel ainsi que des charges induites par l'activité d'une agence d'urbanisme, notamment en matière d'observation, de ressources et de publications.

L'année 2021 est une année transitoire en termes de coûts de structure, comme toute année de changement de locaux. Ces coûts diminueront en année pleine sur le site de Cuzon.

- **Les charges liées aux locaux**

QCD est engagée par son bail actuel jusqu'en juillet 2022. Un mandat de cession de bail a été signé avec l'agence Immoplus afin de relouer dès juillet 2021 les locaux de la route de l'Innovation. Le budget prend pour hypothèse une cession de bail dès le 1er juillet des 3 niveaux actuellement loués, ce qui engendrerait une économie de 70 k€ (loyer, charges locatives, taxe foncière). A défaut de repreneur du bail, loyer, charges locatives, assurance et taxe foncière seraient dus pour toute l'année 2021, soit environ 70 k€ non inclus au présent budget.

Les charges de copropriété des locaux de Cuzon seront quant à elles refacturées entre les 3 partenaires par l'ASL (association de gestion des communs à créer), selon des clés de répartition définies majoritairement au prorata des surfaces. L'objectif est de mutualiser les contrats et limiter les charges. Une première estimation établit le montant de ces charges annuelles à 41 k€ pour QCD, soit un montant équivalent aux charges des locaux actuels, mais avec des prestations supplémentaires (télésurveillance, personnel technique, accueil, gestion de l'ASL…). Le montant de 20,6 k€ inscrit dans le budget prévisionnel 2021 s'appuie sur cette hypothèse et concerne le second semestre.

Les charges de déménagement du mobilier et du serveur informatique sont estimées à 9,6 k€ et impactent les frais de structure en 2021. De plus, une charge exceptionnelle de 5,7 k€ représente la valeur nette comptable résiduelle des agencements des locaux actuellement loués (stores, aménagement cuisine).

Enfin les intérêts dus sur l'emprunt immobilier sont estimés à 7 k€ pour 2021, étant précisé que le remboursement du capital commencera en juin 2022.

- **Les charges de téléphonie, informatique et web : 68 k€**

Les prestations informatiques (QBO, Netensia), les liaisons fibre, wifi, l'hébergement, la maintenance outils web et logiciels, le fonctionnement et l'hébergement de serveurs et sites internet, les copieurs, les frais de téléphonie représentent 68 k€, soit environ 20 % des frais de fonctionnement.

Les autres charges concernent les charges d'observation, ressources et publications, celles liées aux besoins de fonctionnement du personnel ainsi que les honoraires et cotisations (dont la FNAU). A noter que les frais de carburant, déplacements et missions ont été réduits de manière significative pour 2021 sur la base des dépenses réalisées en 2020, mais pourraient retrouver un niveau plus soutenu à partir de la fin de la crise sanitaire.

3. Les charges de personnel : 1 460 k€ pour 26,87 ETP

L'effectif au 31 décembre 2020 était de 22 salariés en CDI. Il augmente au premier trimestre 2021 en raison de l'embauche de 3 CDI au pôle transition énergétique (Réseau Tyneo, FAIRE, accueil), pour combler les départs de l'année 2020 et faire face au nombre très élevé d'appels téléphoniques, tout en comblant le retrait de l'ADIL.

Un départ au pôle aménagement fin 2020 est également comblé par une arrivée en mars 2021.

Par ailleurs, 3 postes de chargés de mission sont prévus en CDD de 18 mois :

- Deux CDD pour le Contrat Local de Santé, l'un au premier semestre, l'autre au second.
- Un CDD pour la valorisation touristique de la filière pêche/aquaculture en Cornouaille à compter de mai 2021.

Ce sont donc 28 salariés dont 25 CDI qui devraient composer l'effectif au second semestre.

Le budget RH intègre également 4 stagiaires qui effectueront des missions rémunérées de 5 à 6 mois.

4. Les actions : 526 k€

Le volume d'actions envisagé tient compte des contributions et subventions attendues et des actions déclinées dans le programme partenarial. Il se décompose comme suit :

- 28 k€ pour les actions du pôle aménagement et Datagences, dont le coût est partagé entre les 5 agences bretonnes ;
- 284,5k€ pour la filière tourisme sur la Destination touristique et les 5 axes déclinés dans le programme partenarial : valorisation de l'identité cornouaillaise, développement de l'itinérance randonnée et nautisme, partage des outils print et digitaux, observation de l'économie touristique ;
- 163,5 k€ pour l'attractivité territoriale : animation et promotion de la démarche, mise en avant des talents, accompagnement des employeurs, actions emploi et valorisation des filières dont ialys ;
- 21 k€ pour le pôle ingénierie territoriale incluant 15 k€ pour les actions menées dans le cadre de la refondation du Conseil de développement ;
- 19 k€ pour Réseau Tynéo (site internet et communication) et 10 k€ pour Breizh transition.

➢ En ressources :

1. Les contributions des adhérents

- 865 k€ de Quimper Bretagne Occidentale qui demeure le premier financeur de l'agence et verse 63 % de l'ensemble des cotisations des EPCI ;
- 515 k€ de contributions des 6 autres communautés cornouaillaises ;
- 18 k€ de Quimperlé Communauté au titre de sa participation à la Destination touristique ;
- 4 k€ de cotisations de la part des autres contributeurs cornouaillais (Sioca, Chambres consulaires).

2. Les subventions de fonctionnement

- Outre la subvention annuelle de l'Etat, de l'ordre de 90 k€, une dotation complémentaire de 18,53 k€ a été attribuée fin 2020 à QCD dans le cadre du programme national « Petites villes de Demain » porté par la DGALN, travail qui sera mené en 2021.
- La subvention du Symescoto relative au portage par QCD du SCoT de l'Odet est reconduite (60 k€).

- La Région apportera son concours en soutien de tous les pôles :
    - 9 k€ concernent une subvention régionale au poste mutualisé Datagences dont le coût est réparti entre les 5 agences bretonnes ;
    - 70 k€ concernent l'ingénierie touristique de la Destination et 179 k€ les actions qu'elle mène dans le cadre de son programme d'actions ;
    - 15 K€ financeront le CDD de chargé de mission pêche/aquaculture
    - 128 k€ portent sur ingénierie de projets de territoire :
        - Contrat de partenariat : 50 k€ (subvention réduite de moitié) pour accompagner la fin du Contrat de partenariat 2014-2020
        - 65 k€ (dont 12 k€ fléchés sur des actions) pour le Conseil de développement (vs 25 k€ les années précédentes) suite à la réaffectation de l'enveloppe régionale

- 25 k€ sur l'ingénierie du programme FEAMP en complément des fonds européens FEAMP
- 188 k€ du dispositif SARE (dont 15 k€ fléchés sur des actions) sur réseau TYNEO

- 84 k€ de fonds Leader sont affectés à l'ingénierie et aux actions du programme Leader, 15 k€ soutiendront l'ingénierie 2021 du Contrat Local de Santé (soit 30 k€/18 mois) ;
- 43 k€ de fonds FEAMP, en complément des fonds régionaux, financent l'ingénierie FEAMP et les actions dédiées ; 15 K€ financeront à part égale avec la Région le poste de chargé de mission pêche/aquaculture ;
- l'ARS apportera son concours pour financer l'ingénierie des 2 postes en cours de recrutement pour le Contrat local de santé, à hauteur de 31,25 k€ en 2021 sur la base de 2 embauches sur respectivement 9 et 6 mois (la subvention est de 25 k€/1 ETP) ;

- Enfin quelques autres contributeurs publics (CD29, Quimperlé communauté) ou privés (offices du tourisme, Armor Lux) seront amenés à participer au financement ponctuel d'actions portées par l'Agence sur le tourisme.

Synthèse

Le budget 2021 repose la conduite d'actions menées en faveur du développement et de l'aménagement durable de la Cornouaille telles qu'elles ont été définies dans le programme partenarial, avec une incidence sur les ressources humaines du fait de la structuration d'un contrat local de santé, d'un renforcement du service tourisme sur la mission pêche/aquaculture et de la reconstruction du pôle transition énergétique.

Pour autant, avec un financement des actions porté globalement à 44 % par les adhérents mais à 100 % pour l'attractivité territoriale, les contributions seront essentielles pour mener à bien le programme prévu.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide la proposition de budget 2021.

L'Assemblée générale, à l'unanimité, approuve le budget 2021.

La Présidente,

Isabelle ASSIH

Annexe 1

Budget prévisionnel QCD 2021

22/03/2021	Urbanisme & Aménagement + Datagences	Attractivité économique et touristique			Ingénierie de projets territoriaux					Transition énergétique et numérique			TOTAL GENERAL
		TOTAL	attractivité territoriale	tourisme	TOTAL	Contrat de partenariat + Conseil de dévlt	Leader	Feamp / maritime	C.L.S.	TOTAL	tr. Énerg & numérique	Réseau Tyneo	
postes directs en etp	4,73	8,37	3,80	4,57	6,25	2,00	1,65	1,35	1,25	4,27	0,50	3,77	23,62
postes indirects, stages et provisions	0,65	1,15	0,52	0,63	0,86	0,28	0,23	0,19	0,17	0,59	0,07	0,52	3,25
postes directs + indirects en etp	5,38	9,52	4,32	5,19	7,11	2,28	1,88	1,54	1,42	4,86	0,57	4,29	26,87
DEPENSES €													
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	12 424	21 961	9 974	11 987	16 405	5 250	4 331	3 543	3 281	11 210	1 312	9 898	62 000
frais de personnel & stages	293 398	550 098	271 457	278 641	399 368	122 633	112 853	85 259	78 623	217 136	33 703	183 434	1 460 000
frais généraux & taxes	68 192	120 537	54 746	65 791	90 042	28 814	23 771	19 449	18 008	61 529	7 203	54 326	340 300
s/t salaires & frais généraux	361 590	670 635	326 202	344 432	489 410	151 447	136 624	104 708	96 631	278 665	40 906	237 759	1 800 300
Actions	28 000	448 000	163 500	284 500	21 000	17 000	1 000	3 000		29 000	10 000	19 000	526 000
Charges exceptionnelles (valeur actifs cédés)	1 142	2 019	917	1 102	1 508	483	398	326	302	1 031	121	910	5 700
TOTAL DEPENSES	402 014	1 140 596	499 677	640 919	526 815	173 697	141 955	111 251	99 912	318 875	52 218	266 657	2 394 000
PRODUITS €													
COTISATIONS :													
EPCI cornouaillais	103 220	182 453	82 867	99 586	136 295	43 614	35 982	29 440	27 259	93 135	10 904	82 231	515 103
Quimper Bretagne Occidentale	173 358	306 429	139 175	167 254	228 906	73 250	60 431	49 444	45 781	156 419	18 312	138 107	865 112
Quimperlé Communauté		18 000		18 000	0								18 000
Autres adhérents	4 000	0			0								4 000
TOTAL COTISATIONS	280 579	506 882	222 042	284 840	365 201	116 864	96 413	78 883	73 040	249 554	29 216	220 338	1 402 215
subventions de fonctionnement													
Etat	108 530												108 530
Symescoto	60 000												60 000
Région	9 000	85 000		85 000	128 088	102 988		25 100	0	173 000		173 000	395 088
ARS		0			31 250				31 250	0			31 250
Leader		0			98 200		83 200		15 000	0			98 200
Feamp		15 000		15 000	41 300			41 300		0			56 300
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	177 530	100 000	0	100 000	298 838	102 988	83 200	66 400	46 250	173 000	0	173 000	749 368
subventions sur actions	0	203 000		203 000	15 200	12 000	800	2 400	0	15 000		15 000	233 200
Quote part de subention InvestIssement (Cuzon)	1 847	3 265	1 483	1 782	2 439	780	644	527	488	1 667	195	1 471	9 217
Total produits	459 956	813 147	223 525	589 622	681 677	232 633	181 057	148 210	119 778	439 220	29 411	409 809	2 394 000

Recrutements CDD : 2 CLS sur 9 et 6 mois - 1 tourisme pêche/aquaculture sur 8 mois

Appel à cotisations 2021

Conformément au projet de budget prévisionnel présenté pour 2021, il est proposé, pour équilibrer ce dernier, de maintenir le niveau des cotisations à celui de l'an dernier.

Il en ressort des contributions qui se décomposeraient comme suit (*cf. tableau en annexe 1*) :

- Cotisation de Quimper Bretagne Occidentale :
  contribution de 865 112 €
- Cotisation annuelle des autres communautés :
  3 €/habitant pour l'ensemble des EPCI (calculé sur la population totale 2020), soit 515 103 €
- Cotisation annuelle forfaitaire des autres membres adhérents : 4 000 € (1 000 € / membre)

Une **convention de partenariat** est signée annuellement entre QCD et les EPCI membres pour formaliser les actions prévues au programme partenarial et définir les contributions financières.

Chaque EPCI est invité à verser sa cotisation dès la signature de la convention.

Par ailleurs :

1. Les membres de droit, Etat, Région, Département et Quimper Bretagne Occidentale, contribuent aux charges de l'Agence selon des règles et niveaux d'engagements propres.
2. Les membres adhérents de l'Agence peuvent être appelés à des compléments de contribution en fonction du volume de travaux qu'ils solliciteraient de manière spécifique pour leur territoire et qui ne seraient pas inclus dans le programme partenarial 2021.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide la proposition de montant des cotisations pour 2021.

L'Assemblée générale, à l'unanimité, approuve le montant des cotisations pour 2021.

La Présidente,

Isabelle ASSIH

15-mars-21

Contributions adhérents 2021

financeurs	population INSEE (publiée 2020)	poids de la population	COTISATION DE BASE 3 € (sauf pour QBO)	poids
Quimper Bretagne Occidentale	***103605***	***38%***	**865 112**	***63%***
Autres communautés				
Concarneau Cornouaille Agglo	*51607*	*19%*	154 821	*11%*
CC Haut Pays bigouden	*18505*	*7%*	55 515	*4%*
CC Pays Bigouden Sud	*38516*	*14%*	115 548	*8%*
Douarnenez Communauté	*18667*	*7%*	56 001	*4%*
CC Pays Fouesnantais	*28669*	*10%*	86 007	*6%*
CC Cap Sizun	*15737*	*6%*	47 211	*3%*
Total EPCI hors QBO	**171 701**	***62%***	**515 103**	***37%***
Quimperlé Communauté			**18 000**	
Symescoto			**60 000**	
Sioca			**1 000**	
chambres consulaires			**3 000**	
Total	**275 306**		**1 462 215**	

Identification et caractérisation des potentiels fonciers des zones portuaires de Cornouaille

Contexte

En Cornouaille, le volet territorial du FEAMP vise à faire de la Cornouaille le territoire de référence des activités halieutiques.

La stratégie comporte trois axes stratégiques déclinés en six fiches actions. L'axe 1 consiste à développer « un environnement et des conditions favorables au développement des activités halieutiques », en « s'assurer de disposer d'espaces adaptés aux besoins de la filière, dans une approche concertée » et « doter le territoire d'espaces de production et transformation des produits halieutiques, adaptés aux besoins des entreprises et acceptés par l'opinion publique ».

L'enveloppe allouée à cet axe, jugée initialement comme prioritaire, n'a pas été totalement consommée. Toutefois, les enjeux liés à l'accueil de l'activité halieutique sur le territoire, restent importants, d'autant que le secteur maritime fait face à de nouvelles difficultés, liées à l'accès aux eaux britanniques et à l'impact de la Crise de la Covid-19.

C'est dans ce cadre, qu'un travail d'indentification et de caractérisation des potentiels fonciers des zones portuaires de Cornouaille est proposé.

Objectifs de la démarche

La démarche à engager consiste à disposer d'un bilan exhaustif des disponibilités foncières portuaires, sur les principaux ports de Cornouaille (pêche, plaisance, …) que ce foncier soit situé sur le domaine public maritime ou en dehors de ce zonage, afin d'explorer toutes les possibilités de développement des ports de Cornouaille.

La démarche vise notamment trois objectif :

- Préparer une action de **valorisation de ces potentiels pour de nouvelles activités**, en lien direct ou indirect avec la mer :

  Les ports jouent un rôle essentiel dans l'activité littorale notamment au travers de la pêche (mais aussi plaisance, commerce, de l'industrie…). Ils contribuent à l'identité des territoires et peuvent permettre le développement d'activités à vocations productives ou résidentielles/touristiques.

- Intégrer les stratégies de développement portuaires aux enjeux de planification inscrits dans les SCOT, afin d'assurer une **optimisation de l'usage de ces potentiels fonciers**, voire des espaces maritimes portuaires.

  Les SCOT orientent le développement des territoires, au travers leur plan d'aménagement et de développement durable (PADD) en intégrant les dimensions économiques mais également portuaires. Les trois SCOT de Cornouaille ayant engagé leur révision, la dimension portuaire doit pouvoir être intégré en amont à ces démarches.

- Créer les conditions de **dialogue entre les EPCI** au titre de leurs compétences notamment économiques (mais aussi SCOT, Eau/assainissement, déchets…), **les propriétaires du domaine public** en tant qu'autorité portuaire (Syndicat mixte ports de pêche et de plaisance de Cornouaille, région Bretagne, département du Finistère, communes…), **les concessionnaires**, gestionnaires des ports (CCIMBO, syndicats mixtes ou communes pour les ports de plaisance).

  Cette concertation est d'autant plus nécessaire qu'historiquement, les communes puis les EPCI n'intervenaient pas sur les enceintes portuaires (hors plaisance). Les infrastructures dépendaient de l'Etat avant d'être transférées au département du Finistère et à la région Bretagne. Ces derniers ont décidé en 2016 d'une gestion mutualisée des ports mixtes de pêche-plaisance sur le territoire de la Cornouaille, dans le cadre d'une gouvernance partagée avec les acteurs locaux. En sont membres la région Bretagne, le département du Finistère, Concarneau Cornouaille Agglomération, la CC Pays Bigouden Sud, la CC Cap Sizun - Pointe du Raz et la CC Douarnenez Communauté. La gestion des autorisations d'occupation portuaire est réalisée par la CCIMBO.

Cette démarche vise à intégrer le contexte socio-économique très fluctuant, au regard d'enjeux apparus récemment :

- Prise en compte de la transition écologique et du changement climatique dans l'aménagement de l'espace,
- Regain d'attractivité démographique et touristique,
- Contexte lié à la pêche, notamment l'effet du Brexit sur la pêche, fluctuation des prix des matières premières et du carburant, volumes débarqués en basse et difficulté à trouver de la main d'œuvre,
- Intégration du « zéro artificialisation nette » associé à une pression foncière et immobilière forte et raréfaction du foncier à destination économique…

Etapes de la démarche

La démarche intégrera l'ensemble des espaces portuaires d'envergure, à savoir les ports de Douarnenez, d'Audierne-Poulgoazec, de Saint-Guénolé-Penmarc'h, du Guilvinec-Lechiagat, de Lesconil, de Loctudy, du Corniguel et de Concarneau (domaine public maritime et zones attenantes). Elle intégrera les travaux menés sur plusieurs des espaces concernés, sans créer de doublon. Cette liste n'est pas exhaustive et sera adaptée en fonction des enjeux identifiés sur l'ensemble de la Cornouaille. Il conviendra d'évaluer si les ports de plaisance sont à intégrer dans la démarche.

Cette démarche fera l'objet d'échanges préalables avec le syndicat mixte port de pêche plaisance de Cornouaille et la CCIMBO.

Les étapes prévues sont :

- Identification des espaces portuaires : l'objectif de cette étape sera d'identifier les espaces occupés par des activités maritime ou d'autres activités, les espaces potentiellement disponibles, les espaces en reconversion…

Plan de financement :

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%
1 ETP (chargé(e) de mission) sur 18 mois	75 000.00	66.84
0,3 ETP	22 567.50	20.11
Frais de structure 15%	14 635.10	13.04
Total	**112 202.60**	**100.00**

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Europe - FEAMP - DLAL	44 881.05	40.00
Région - Ligne Sectorielle Maritime	44 881.05	40.00
Autofinancement privé	22 440.50	20.00
Total	**112 202.60**	**100.00**

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **Approuve ce projet ;**
- **Valide le plan de financement ;**
- **Autorise la Présidente à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référant ;**
- **Autorise la Présidente à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution du projet.**

La Présidente,

Isabelle ASSIH

Programme partenarial 2021

Le programme partenarial fait, pour la première fois, l'objet d'une publication indépendante du rapport d'activités.

Le programme partenarial prévisionnel a été validé par le Conseil d'administration du 8 mars 2021.

(Annexe : Maquette du Programme partenarial)

Pour information du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale.

PROGRAMME PARTENARIAL 2021

Quimper Cornouaille Développement

SOMMAIRE

EDITO DE LA PRÉSIDENTE
page 4

INTRODUCTION & CONTEXTE
page 6

PROJETS DE TERRITOIRE
page 7

URBANISME &
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
page 8

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE
page 9

ANIMATION DE LA DESTINATION
TOURISTIQUE QUIMPER CORNOUAILLE
page 10

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
& NUMÉRIQUE
page 11

SCHÉMA DU
PROJET CORNOUAILLAIS
page 12

SYNTHÈSE DU
PROGRAMME TERRITORIAL
page 14

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

La Cornouaille peut se résumer dans « une volonté commune de travailler ensemble ». Elle n'est pas un territoire institutionnel ou une collectivité mais un espace de solidarité territoriale. Les 7 communautés d'agglomération et de communes qui la composent expriment depuis de nombreuses années le souhait de travailler à l'échelle du bassin de vie. Quimper Cornouaille Développement a été créée en 2010 pour répondre à cette volonté : mutualiser des moyens afin de répondre aux enjeux d'aménagement et de développement de la Cornouaille.

En quelques années, QCD, en tant qu'outil partenarial, a mené des missions dans différents domaines. Les élus ont souhaité renforcer les coopérations territoriales dans l'ingénierie de projets territoriaux, l'urbanisme, l'attractivité, le tourisme et la transition énergétique. Il s'agit des cinq thématiques qu'investit aujourd'hui QCD.

Volonté d'écoute et de mobilisation sur les enjeux cornouaillais

Au-delà des missions que l'Agence mène pour le compte de ses membres, QCD entend être un lieu d'échanges entre les élus cornouaillais et la société civile à travers le Conseil de développement. QCD est la seule structure intervenant à l'échelle de la Cornouaille. L'Agence a donc vocation à être un lieu de dialogue sur tous les sujets, qu'ils soient investis par QCD ou d'autres acteurs.

Souligner le besoin de réflexion stratégique en cette période

À partir de 2021, le conseil d'administration de QCD a souhaité relancer une démarche de concertation impliquant tous les acteurs du territoire. Dans le même esprit que la démarche prospective Cornouaille 2030, cette nouvelle étape s'intitule Cornouaille 2040.

Il s'agira pour la Cornouaille d'une feuille de route permettant de répondre aux enjeux d'aménagement, énergétiques, environnementaux, sociaux ou économiques dans un horizon de 10 à 15 ans. Ces enjeux seront traités de manière à s'inscrire dans une logique de transition écologique de notre territoire et une démarche de durabilité.

Cette réflexion stratégique devra prendre en compte les changements que nous vivons à l'échelle globale :

- Le réchauffement climatique et la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre. Avec les impacts sur les mobilités, la rénovation énergétique, la production d'énergie, la transition écologique dans toutes ses dimensions ;
- La crise sanitaire et ses répercussions économiques et sociales, tant en termes d'emplois, de formation et d'insertion, que d'organisation de dispositifs de santé ;
- L'accélération de l'attractivité de notre territoire sous le triple effet du réchauffement climatique, de la crise sanitaire et l'accélération des pratiques numériques en lien avec les périodes de confinement subies ces derniers mois. Assistera-t-on à la revanche des villes moyennes face aux métropoles ? Dans tous les cas, cette attractivité devra être le moyen d'allier l'attrait touristique de la Cornouaille et l'arrivée de nouveaux actifs et de nouvelles activités, bien plus que de retraités ou de résidences secondaires ;
- Les enjeux maritimes et littoraux qui devront prendre en compte l'ensemble des questions posées en termes de développement : pression foncière, production d'énergie, adaptation des activités halieutiques, préservation et mise en valeur des paysages, et développement du nautisme léger.

C'est pour répondre à ces nombreux défis que nous associerons dès 2021 tous les élus et les acteurs socio-professionnels au projet cornouaillais, à travers des rencontres que nous souhaitons faciliter lorsque la situation sanitaire sera plus propice au dialogue.

Réaffirmer le rôle attendu de Quimper Cornouaille Développement

Disposer dans un territoire comme la Cornouaille d'une agence rassemblant des compétences d'urbanisme, de stratégie économique et de transition énergétique, permet de mieux peser face aux métropoles. Mutualiser des moyens d'ingénierie est la meilleure manière de concrétiser la solidarité territoriale entre des EPCI fortement structurés et d'autres aux moyens plus limités.

Pour répondre aux ambitions et besoins des membres de l'Agence, nous avons besoin d'un lieu de définition de stratégie et de mutualisation de compétences. Ainsi en 2021, les missions de l'Agence se structurent autour de 5 axes :

- Les projets de territoire, en mettant l'accent particulièrement sur la démarche Cornouaille 2040, le travail collectif autour des enjeux du contrat de relance et de transition écologique, et le lancement du contrat local de santé ;
- L'aménagement, en renforçant les missions historiques de l'Agence dans les domaines de l'habitat, du foncier, de la planification, de l'économie et du commerce, en développant les moyens sur les questions des mobilités en lien avec la prise de compétence mobilité des EPCI et un regard plus attentif aux projets urbains ;
- L'attractivité territoriale, en travaillant sur la notoriété de la Cornouaille à travers la signature « Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration » et la réponse aux problématiques d'emploi ;
- Le tourisme, en travaillant sur les cinq axes de la stratégie intégrée développée dans le cadre de la destination touristique Quimper Cornouaille en lien avec la région Bretagne ;
- La transition écologique et le renforcement de Réseau Tynéo pour répondre aux besoins en termes de conseil en rénovation énergétique.

Isabelle ASSIH,
Présidente de Quimper Cornouaille Développement

Quimper Cornouaille Développement élabore chaque année un programme partenarial afin d'accompagner ses membres dans l'élaboration de leurs politiques publiques. Du fait du changement de mandature en septembre 2020, ce programme partenarial est réajusté au regard d'objectifs de clarification des missions de l'Agence. Ainsi, en 2021, QCD entend répondre à quatre objectifs :

- être le lieu d'échange sur les enjeux à l'échelle de la Cornouaille,
- mutualiser des moyens d'ingénierie au service de tous ses membres,
- positionner la Cornouaille sur l'échiquier des territoires bretons,
- capitaliser sur des coopérations existantes tant entre membres de QCD qu'avec l'extérieur.

Le programme partenarial 2021, adopté par les instances de QCD, porte sur l'ensemble des champs d'activités dévolus à l'Agence, à savoir les domaines de l'attractivité, de l'urbanisme, du développement économique et touristique, de la transition énergétique et de l'ingénierie de projets.

Ainsi, tenant compte de ces différents aspects, **le programme partenarial de l'Agence se décline en cinq blocs** :

- Projets de territoire
- Urbanisme et aménagement du territoire
- Attractivité territoriale
- Animaton de la destination touristique Quimper Cornouaille
- Transition énergétique et numérique

La rédaction d'un programme partenarial annuel répond à l'obligation légale qui est faite à QCD, du fait de son statut d'agence d'urbanisme obtenu en 2010 et agréée par l'Etat. Son statut correspond à l'exercice des missions prévues par l'article L132-6 du Code de l'urbanisme.

Cornouaille 2040

Quimper Cornouaille Développement a été créée il y a désormais plus de 11 ans. En 2012, les élus ont souhaité lancer une démarche prospective afin de définir un projet de développement cohérent pour la Cornouaille. L'Agence a animé cette démarche et a intégré les orientations de ce travail dans les différentes actions développées depuis cette date. Afin de prendre en compte les évolutions démographiques et institutionnelles, d'intégrer les transitions économiques, sociétales et écologiques, et d'appréhender le monde après la crise sanitaire, il est apparu opportun de réinterroger ce projet. Ainsi, dès 2021, QCD lancera une nouvelle phase de réflexion intitulée Cornouaille 2040. Sans que cette liste soit exhaustive, Cornouaille 2040 passera en revue l'ensemble des leviers du développement territorial : agriculture, culture, économie, énergie, environnement, équipements, formation, habitat, infrastructures, innovation, insertion, jeunesse, mobilité, nautisme, numérique, pêche, ressources, santé, tourisme, transition écologique, vieillissement, vitalité associative...

Contrat de relance et de transition écologique

Le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) constitue le nouveau cadre de contractualisation entre les territoires et l'État. Il doit instituer une nouvelle relation de travail entre les collectivités, les acteurs locaux et les services de l'État et entend répondre à la fois aux ambitions de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale. En Cornouaille, QCD accompagne les 6 EPCI du périmètre de la Cornouaille ouest pour rédiger et présenter un projet de territoire à cette échelle. Ce CRTE portera notamment sur 3 thématiques que sont les mobilités, la valorisation des déchets et la qualité de l'eau.

PROJETS DE TERRITOIRE

Quimper Cornouaille Développement anime le contrat de partenariat Europe-Région Bretagne-Pays de Cornouaille 2014-2020 en lien avec la région Bretagne. Dans ce cadre, l'équipe Ingénierie de projets territoriaux accompagne les acteurs socio-économiques cornouaillais (entreprises, associations, collectivités) pour contribuer au développement durable du territoire et impulser des projets locaux. 30,7 millions d'euros sont mis à disposition du territoire pour la période 2014-2023 à travers des fonds territorialisés régionaux et européens. L'Agence porte également la démarche de CRTE à l'échelle des 6 EPCI de la Cornouaille ouest. Le Conseil de développement, organe consultatif, assure la représentation de la société civile en réunissant des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs.

Une stratégie de développement co-construite – Cornouaille 2030

En rappel, la stratégie cornouaillaise de développement issue de l'étude prospective « Cornouaille 2030 » a permis de construire le contrat de partenariat qui engage la Région, le Pays, les communautés de communes et d'agglomération et la société civile via le Conseil de développement.

Le contrat de partenariat 2014-2023 se décline en 2 types de fonds :

- Les fonds Région qui ont représenté une enveloppe de 23,5 millions d'euros sur 2014-2020
- Les fonds européens territorialisés qui représentent 7,2 millions d'euros sur 2014-2023 : ITI FEDER, LEADER et DLAL FEAMP

Projets territoriaux

- Définition d'une nouvelle stratégie de territoire en co-construction avec les acteurs locaux en vue des futurs appels à candidatures
- Accueil et accompagnement des porteurs de projets cornouaillais
- Animation et mise en réseau des acteurs
- Accompagnement à l'émergence de projets innovants et collectifs
- Constitution de dossiers complets, suivi financier des maquettes
- Actions de communication en faveur des différents programmes
- Réalisation de l'évaluation des programmes en cours
- Organisation des instances du Comité unique de programmation et de la Commission mer et littoral
- Participation aux réseaux régionaux, nationaux et européens

Santé

- Lancement d'une démarche de contrat local de santé (CLS) à l'échelle de six EPCI cornouaillais en coordination avec le CLS de CCA pour définir le programme d'actions pluriannuel dédié à trouver des solutions pour une offre de santé de proximité

Fonds européens territorialisés

- Présentation de nouveaux projets poursuivie :
  - Pour le DLAL FEAMP : jusqu'au printemps 2021 et le paiement des dossiers jusqu'en juin 2023.
  - Pour LEADER : jusqu'à fin 2021 et le paiement des dossiers jusqu'à fin 2024.
- En 2021 et 2022, évaluation des programmes DLAL FEAMP et LEADER ;
- Montage des candidatures aux futurs programmes DLAL FEAMP et LEADER en lien avec l'ensemble des acteurs et sur la base d'une stratégie de développement local du territoire.

L'intégralité de l'enveloppe Région a été consommée. Cependant, de nouveaux dispositifs régionaux sont en cours de finalisation. Si l'échelle EPCI est privilégiée, des actions stratégiques sur des périmètres de SCOT ou de Pays pourraient néanmoins être financées.

Des appels à projets publics et privés se multiplient, privilégiant l'échelle du bassin de vie pour favoriser l'émergence de démarches collectives et innovantes sur ce périmètre.

Conseil de développement Cornouaille

Le mandat actuel est arrivé à échéance fin 2020. Une refonte des instances du Conseil de développement sera menée au premier trimestre 2021 dans un contexte où l'obligation de parité s'impose par la Loi NOTRe et conditionne l'aide régionale. Le rôle du Conseil de développement est également réinterrogé à l'occasion de la modification des statuts de l'Agence.

QCD accompagne le Conseil de développement (CD), notamment :

- Rencontres de l'ensemble des EPCI cornouaillais pour renouveler les instances et redéfinir le rôle du CD
- Réflexion sur tout sujet de développement territorial à l'échelle de la Cornouaille
- Participation au CUP
- Organisation de séminaires et instances du CD de Cornouaille
- Participation au réseau régional des CD bretons
- Implication dans les projets portés par l'Agence (Contrat local de santé, Contrat de relance et de transition écologique…).

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le renforcement de l'INTERSCOT dans une perspective de convergence des politiques de planification à l'échelle cornouaillaise et la réflexion sur l'échelle la plus pertinente pour les questions de planification (SCOT Cornouaille) a été défini comme priorité de la mandature en commission aménagement de QCD. Pour ce faire, un travail de coordination INTERSCOT est prévu sur les 6 ans à venir. L'ensemble des travaux sur les thématiques de l'aménagement du territoire (habitat, foncier, économie, commerce, mobilités, énergie...) alimente la réflexion engagée en termes de stratégie territoriale et de convergences des politiques de planification à l'échelle de la Cornouaille. Pour répondre à ces enjeux, la relance d'un travail INTERSCOT associant plus fortement les élus des différents SCOT sera par conséquent formalisée en 2021.

Politiques de l'habitat

- Production et animation de l'observation de l'habitat
- Accompagnement pour l'élaboration des programmes locaux de l'habitat (PLH) (CCA, PBS et HPB)
- Assistance à Quimper Bretagne Occidentale pour la structuration de ses observatoires spécifiques à l'habitat (logements sociaux)

Observation foncière

- Déploiement du Modèle d'occupation du sol (MOS) en lien avec les trois SCOT
- Mise en œuvre du référentiel foncier Quimper Bretagne Occidentale
- Réinvestissement sur les problématiques urbaines et une meilleure coordination des acteurs cornouaillais sur les projets urbains structurants
- Diagnostic et atlas des zones d'activités économiques (ZAE)

Suivi de la planification cornouaillaise et coordination de l'INTERSCOT

- Conduite du Symescoto, instruction de ses avis et délibérations
- Révision du SCOT de l'Odet pour prendre en compte les nouvelles dispositions de la loi ELAN et intégrer le recours contre le volet commerce du SCOT
- Modification simplifiée afin de prendre en compte la loi ELAN sur les secteurs déjà urbanisés (SDU)
- Assistance aux communes du territoire du SCOT dans leurs procédures de PLU, sous l'angle de compatibilité au SCOT
- Conduite du groupe de travail INTERSCOT (élus et techniciens)
- Tenue des indicateurs de suivi communs sur les thématiques de travail des SCOT
- Participation à la mise en application du schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)

Stratégies économiques, commerciales et territoriales

- Démarche participative avec les collectivités et acteurs locaux sur les enjeux du commerce (connaissance de l'écosystème commercial, des problématiques d'emploi, de planification, d'évolution des modes de consommation et de développement du e-commerce)
- Développement de l'observatoire du commerce
- Travail sur l'armature urbaine bretonne dans le cadre du programme « Petites villes de demain »
- Animation du programme « Petites villes de demain » en lien avec les agences d'urbanisme de Brest et Lorient en réponse à la sollicitation des services de l'État (Audierne-Plouhinec, Briec, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Rosporden)
- Diagnostic et assistance à l'élaboration du projet communautaire de Quimper Bretagne Occidentale et du projet de territoire Pays Bigouden Sud

Mobilités et déplacements

- Accompagnement des stratégies locales dans le cadre de la prise de compétence des EPCI en matière de mobilités quotidiennes (trajets professionnels, scolaires, ...) et coordination avec les mobilités touristiques afin de répondre aux besoins émergents des populations et des visiteurs cornouaillais

Observation territoriale

- Édition de la lettre d'information trimestrielle de QCD portant sur les questions de développement et d'urbanisme ; édition d'un document d'observation, sous forme de chiffres clés de Cornouaille
- Développement de Datagences Bretagne (portail de données d'observation territoriale) pour répondre aux différentes sollicitations des membres (diagnostics territoriaux, obligation légale dans le cadre des PLH, sollicitations spontanées...)
- Édition de la frise de l'aménagement de la Cornouaille permettant de mieux qualifier les travaux de prospective urbaine

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

L'objectif visé par les actions de marketing territorial menées par QCD est de retenir (cible endogène) et attirer (cible exogène) des actifs, des porteurs de projets créateurs d'emploi (attractivité économique), des jeunes et des familles (attractivité résidentielle). Ainsi, l'enjeu de la stratégie d'attractivité est de favoriser le développement économique et la création d'emplois en Cornouaille.

En 2021, pour répondre aux besoins des cibles visées dans la stratégie développée depuis 2016, une attention particulière est portée à la réponse à apporter aux questions d'emploi et de recrutement en déployant un programme d'actions centré sur deux cibles : les employeurs, privés et publics d'une part, afin de les accompagner dans leur démarche de recrutement et de management, et les actifs d'autre part, afin de leur permettre de mieux appréhender le marché de l'emploi cornouaillais. Ces actions seront fortifiées par la poursuite du renforcement de la notoriété et de la fierté territoriale, à l'intérieur comme à l'extérieur, et de la valorisation de la filière aliment. Le programme d'actions sera priorisé par le COPIL attractivité pour une période 2021 – 2022.

Animation de la démarche d'attractivité

- Animation de la démarche de co-construction de la politique d'attractivité
- Organisation d'un évènement à destination des partenaires de la démarche (collectivités et acteurs socio-professionnels) sous forme de plénière
- Participation aux évènements du réseau des collectivités bretonnes engagées dans des démarches de marketing territorial (animé par Bretagne Développement Innovation)

Renforcement de la notoriété territoriale par la mise en avant des talents

- Mise en avant des talents par une nouvelle série de portraits de talents (portraits vidéo, interviews, photos) et optimisation de la visibilité de ces portraits
- Animation de la plateforme attractivité (site internet quimpercornouaille.bzh) et des réseaux sociaux

Promotion de l'attractivité de Quimper Cornouaille

- Édition d'un livret généraliste à destination des actifs portant sur les atouts de la Cornouaille
- Diffusion des packs attractivité pour les évènementiels
- Production et organisation d'une banque de contenus à destination des partenaires et entreprises

Accompagnement des employeurs pour faciliter le recrutement et la fidélisation des salariés

- Diagnostic difficultés de recrutement cadres et techniciens supérieurs
- Édition d'un livret pour conseiller les entreprises sur le recrutement
- Co-construction avec le groupe de travail attractivité d'un évènement à destination des employeurs
- Création d'un réseau de recruteurs (dirigeants, DRH, cabinets de recrutement…) et mise en place d'une marque employeur territoriale
- Réalisation d'un site internet à destination des personnes en recherche d'emploi et de l'emploi du conjoint (meilleure coordination des sites dédiés à l'emploi)

Actions emploi à destination des actifs

- Réédition du guide à destination des actifs « S'installer à Quimper Cornouaille »
- Insertion sur la plateforme nationale « Paris je te quitte » et réalisation d'un film
- Formalisation d'un pass bienvenue pour les nouveaux actifs

Valorisation des filières majeures

- Promotion de l'innovation dans les entreprises de l'aliment en lien avec les collectivités : conférences, forums, ateliers professionnels
- Valorisation de la filière aliment en capitalisant sur ses atouts dans une perspective d'attractivité
- Animation de la filière en mettant en réseau les acteurs : nouvelles actions, actions transversales, animation et gestion du projet

ANIMATION DE LA DESTINATION TOURISTIQUE QUIMPER CORNOUAILLE

L'échelle de la Cornouaille correspond à un bassin de fréquentation et de consommation de la clientèle touristique. Fin 2018, la Destination touristique Quimper Cornouaille a défini une stratégie de développement touristique intégrée, associant les acteurs publics et privés du territoire. Elle sert de critère de financement et d'accompagnement des actions par la région Bretagne. Le schéma régional du tourisme et des loisirs 2020-2025, voté le 15 octobre dernier, a été construit en capitalisant sur les 10 stratégies des Destinations touristiques. Ainsi, QCD assure le rôle de coordination pour la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique en partenariat avec les EPCI et les OT, le financement des projets et l'animation. Cette stratégie, comme l'ensemble des actions portées par QCD, a vocation à accompagner les acteurs locaux vers le renouvellement de l'offre vers le tourisme durable.

Les travaux d'élaboration de la stratégie ont fait l'objet d'une forte concertation entre acteurs du tourisme et définissent 48 fiches-actions réparties en 5 axes :

- Accès au territoire et mobilités
- Savoir-faire, créativité, patrimoine et culture vivante
- Accès à des sites mythiques par l'itinérance et le nautisme
- Accueil, qualification et communication
- Ingénierie, organisation et gouvernance

Valorisation de l'identité cornouaillaise avec ses savoir-faire et la culture bretonne

- Mobilisation des partenaires dans un groupe de travail savoir-faire et pêche
- Valorisation touristique de la filière pêche
- Poursuite de l'accompagnement du CIDREF pour la structuration de la route du cidre en Cornouaille
- Discussions avec la CCI pour proposer un accompagnement aux entreprises volontaires à la montée en qualité de leur visite
- Mobilisation des partenaires dans un groupe de travail « culture et tourisme » pour l'émergence de projet de valorisation touristique de culture

Développement de l'itinérance randonnée et nautisme

- Poursuite de la réalisation du schéma d'accueil des camping-cars
- Coordination des partenaires sur l'itinérance vélo (qualification des hébergements marchands)
- Suivi du projet régional GR34 (démarche Ti Hub régionale)
- Finalisation de l'élaboration du schéma des pôles de services le long des itinéraires structurants, puis lancement de l'AMO pour permettre aux communes ou EPCI de déposer un dossier de financement
- Organisation de journées techniques vélos pour informer les acteurs publics et privés sur les bonnes pratiques d'accueil
- Suivi des travaux régionaux et relai de la démarche en Cornouaille dans le cadre du schéma boucles cyclables
- Réalisation d'un reportage photos ou vidéos sur l'itinérance vélo
- Suivi et émergence des projets nautiques intégrés (actuellement Pays Bigouden Sud), notamment par la valorisation du nautisme léger en ligne avec les publics jeunes.

Partage des outils print et digitaux

- Édition de la carte touristique à 46 000 exemplaires et diffusion plus large chez les professionnels avec les blocs de cartes détachables
- Édition numérique du Cornouaille Animations qui intègrera désormais les loisirs
- Blog #macornouaille : des articles orientés « savoir-faire »
- Accompagnement des socio-professionnels à la vente en ligne avec l'enjeu de favoriser la consommation d'activités touristiques en Cornouaille et de faciliter un paiement sans contact (contexte COVID)

Observation de l'économie touristique

- Observation de la fréquentation et de l'offre touristique sur la Destination : achat de données au CRT, Flux Vision
- Publications observatoire
- Animation réseaux
- Réunions d'informations

Coordination : gouvernance / relations partenaires

- Animation du site « professionnel » procornouaille.com et newsletters à destination des socio-professionnels en fonction de l'actualité

Ingénierie, accompagnement et animation des acteurs

- Accompagnement des porteurs de tous projets touristiques (conseils, dossier de demande d'aides) ; accompagnement des socio-professionnels au repositionnement de leur offre vers le tourisme durable (conférences en format visioconférence, ateliers collectifs, accompagnement individuel au numérique)
- Partenariat technique du Comité régional du tourisme pour le Fonds tourisme durable distribué par l'ADEME pour financer des investissements et des actions de transition écologique des hébergements et des restaurants

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

La mission principale du pôle transition énergétique de Quimper Cornouaille Développement consiste à conseiller les particuliers et acteurs locaux afin qu'ils s'engagent davantage dans la transition énergétique en lien avec le CRTE. Cette transformation sociétale, indispensable vis-à-vis du dérèglement climatique, nécessite d'être accompagnée localement. Réseau TYNEO est le dispositif cornouaillais d'information aux ménages et aux professionnels sur la rénovation énergétique des logements. En 2021, ce réseau se restructure de manière à mieux répondre aux objectifs du programme d'information « service d'accompagnement pour la rénovation énergétique » (SARE). Le programme s'inscrit dans la stratégie de déploiement de la marque FAIRE.

Réseau TYNEO, le service de conseil à la rénovation énergétique en Cornouaille

- Relance du comité de pilotage de réseau TYNEO
- Renforcement du lien et des échanges avec les EPCI du territoire
- Adaptation des procédures permettant de répondre aux attentes des actes métiers du SARE (conseil de 1er niveau et conseil personnalisé)
- Développement du service accompagnement des ménages, comprenant notamment la réalisation d'une évaluation énergétique à la suite d'une visite à domicile
- Relance d'une campagne de communication de Réseau TYNEO (canaux de diffusion à déterminer)
- Développement de la présence de Réseau TYNEO sur les réseaux sociaux et finalisation de la campagne digitale (Facebook & Google ads) engagée fin 2019
- Mise à jour du site internet de Réseau TYNEO
- Participation aux salons habitats du territoire et aux diverses manifestations des EPCI
- Révision des conventions avec les partenaires de Réseau TYNEO (DDTM, CMA)
- Relance des échanges avec les artisans, suite à l'arrêt du service mise en relation des professionnels chartés Réseau TYNEO avec les particuliers
- Développement des partenariats avec les banques, agences immobilières, notaires, courtiers travaux… à savoir tous les acteurs qui jouent un rôle au moment de l'acquisition d'un bien

Transition énergétique, une dynamique locale

- Participation au comité de pilotage de Breizh Transition qui prépare la prochaine manifestation qui se tiendra les 2 et 3 décembre 2021
- Accompagnement des EPCI dans l'évaluation de potentiels locaux, l'élaboration de feuilles de routes ou encore l'accompagnement de projets, notamment PCAET
- Relance de la commission Transition énergétique pour échanger sur des sujets transversaux à la Cornouaille
- Participation aux instances régionales telle la Conférence bretonne de la transition énergétique
- Suivi des travaux de planification des énergies marines renouvelables à l'échelle régionale (GT EMR de la CRML)
- Participation aux travaux du CLER, réseau pour la transition énergétique, auquel adhère QCD

Transition numérique

- Relance de la commission numérique et THD
- Travail sur les enjeux du numérique en Cornouaille (notamment sur la question des usages numériques)

En conclusion, le programme partenarial 2021 de Quimper Cornouaille Développement entend répondre aux enjeux de coopération à l'échelle de la Cornouaille. En 2021, la volonté exprimée par les élus de consolider l'Agence autour d'un projet de territoire renouvelé, intitulé « Cornouaille 2040 », permettra de réévaluer la volonté de travailler ensemble pour un développement équilibré et durable de la Cornouaille.

SCHÉMA DU PROJET CORNOUAILLAIS

ENJEUX DE COOPÉRATION À L'ÉCHELLE CORNOUAILLAISE

Échanger sur les enjeux à l'échelle de la Cornouaille

Mutualiser des moyens d'ingénierie au service de tous

Positionner la Cornouaille sur l'échiquier des territoires bretons

Capitaliser sur des coopérations existantes entre membres de QCD et structures extérieures

accompagnement des membres dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques

MISSIONS HISTORIQUES

Aménagement du territoire (habitat, foncier, observation...)

Attractivité

Développement des filières (tourisme, aliment, maritime, numérique)

Conseil en transition énergétique

Ingénierie de projets

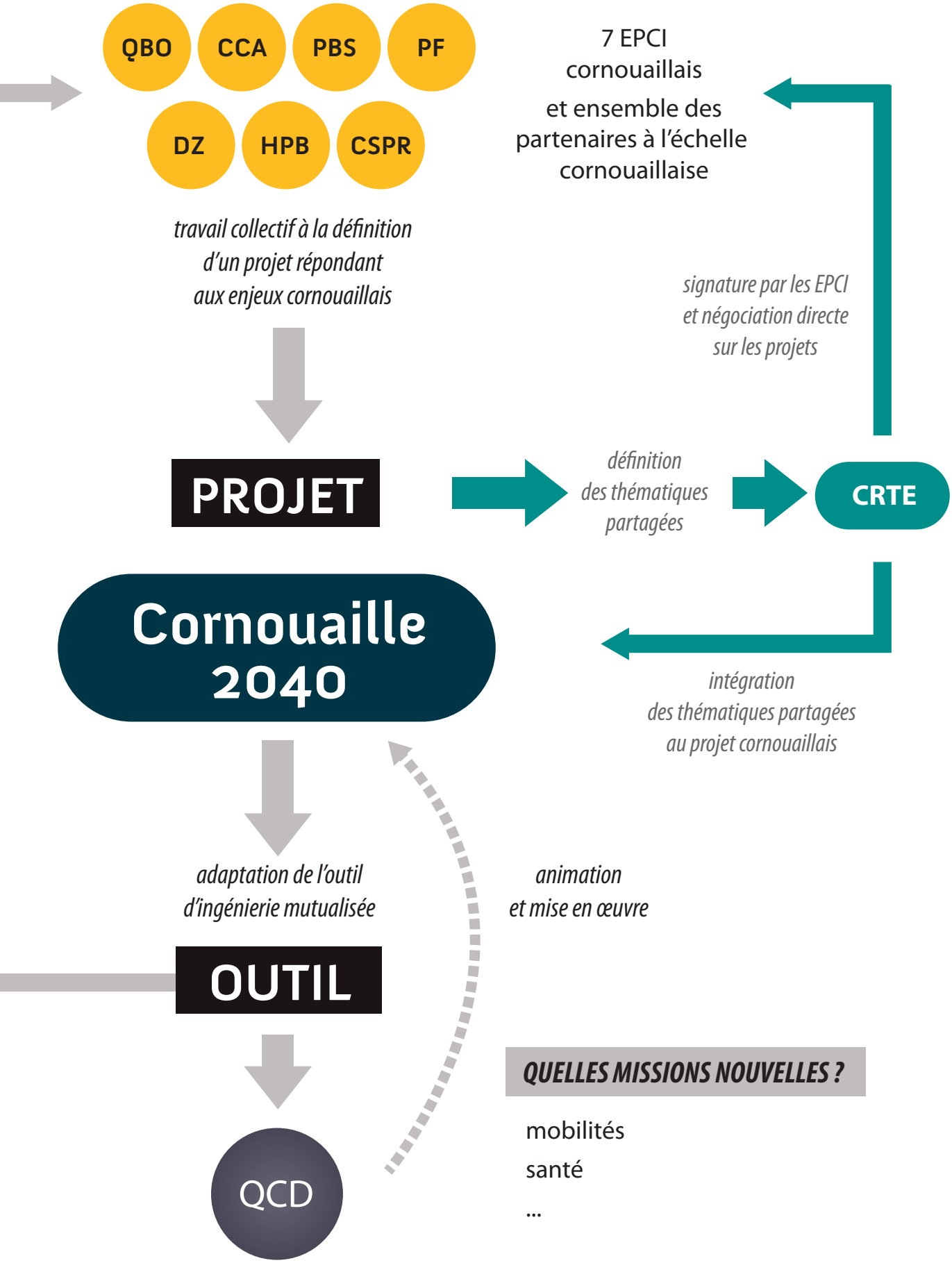
QBO
CCA
PBS
PF
DZ
HPB
CSPR
7 EPCI cornouaillais
et ensemble des partenaires à l'échelle cornouaillaise
travail collectif à la définition d'un projet répondant aux enjeux cornouaillais
signature par les EPCI et négociation directe sur les projets
PROJET
définition des thématiques partagées
CRTE
Cornouaille 2040
intégration des thématiques partagées au projet cornouaillais
adaptation de l'outil d'ingénierie mutualisée
animation et mise en œuvre
OUTIL
QUELLES MISSIONS NOUVELLES ?
mobilités
santé
...
QCD

SYNTHÈSE DU PROGRAMME TERRITORIAL

QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ET À L'AMÉNAGEMENT DE LA CORNOUAILLE

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS LA CONDUITE DE LEURS POLITIQUES PUBLIQUES

MISSIONS D'AGENCE D'URBANISME

- Observation analyse des évolutions urbaines
- Contribution à la définition des politiques d'aménagement et de développement
- Préparation des projets d'agglomération, métropolitains et territoriaux
- Définition des politiques d'aménagement et de développement
- Elaboration des documents d'urbanisme et de planification

Au titre d'agence d'urbanisme (90 % de l'activité)

ORGANISATION QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT

Projets de territoire

- Projet « **Cornouaille 2040** »
- Contrat de relance et de transition écologique (**CRTE**)
- **Stratégies de développement local** avec les acteurs locaux
- **Stratégie de la santé (CLS)**
- **Ingénierie territoriale**, appel à projets
- Accompagnement de **porteurs de projets**
- Animation, gouvernance et **gestion de programmes territorialisés** (LEADER, DLAL FEAMP)

Aménagement

- Politiques de l'**habitat**
- Observation **foncière**
- Suivi de la planification et coordination de l'**INTERSCOT** (partage des enjeux d'aménagement)
- Stratégies économiques, **commerciales** et territoriales
- **Mobilités** et déplacements
- Suivi des projets urbains

Observation territoriale

Conseil de développement

Réflexions thématiques
Avis sur les projets de territoire

PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS 2010

- Observatoire de l'habitat > Comité de lecture interacteurs
- Foncier > Mode d'occupation du sol (MOS)
- Socio-démographie / économie > Datagences Bretagne
- Tourisme
- Projets de territoire / communautaire ●
- Attractivité et filières ■
- Politique touristique ★
- Programmes locaux de l'habitat ■
- Référentiels fonciers ★
- Stratégie de développement économique espaces à vocation économique ⬢
- Contrat local de santé ◆
- Sensibilisation aux PLUI ■
- Évaluation / bilan SCOT ★
- Démarche INTERSCOT ●

DÉCLINAISON TERRITORIALE

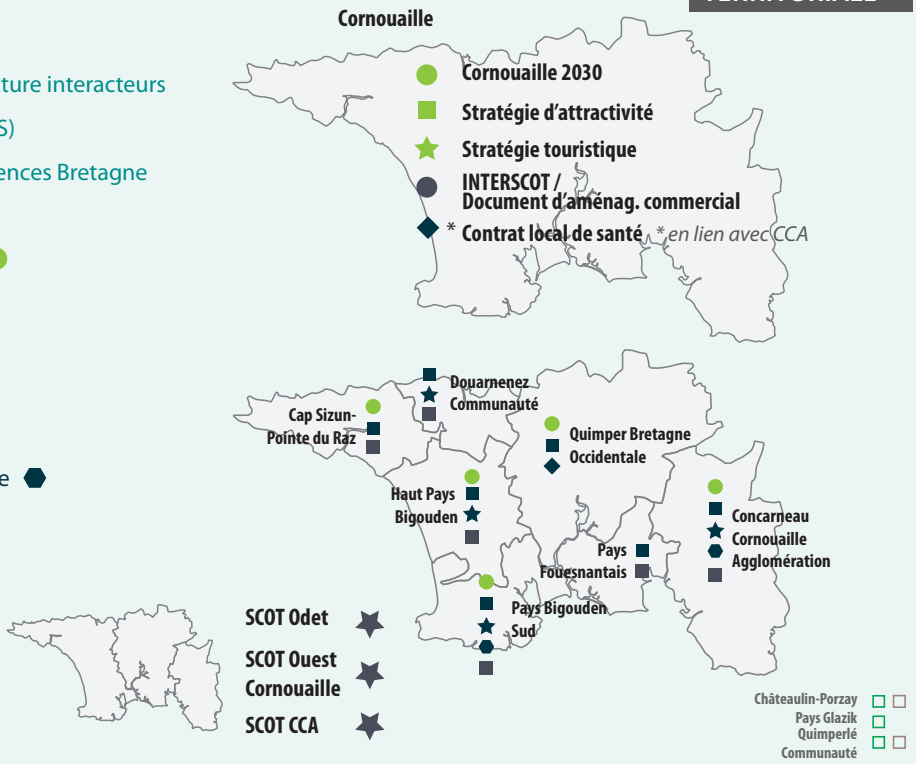

Au titre de la stratégie économique

Au titre d'agence locale pour l'énergie et le climat

Attractivité

Lobbying sur les grands **enjeux d'accessibilité**

Actions emploi en lien avec les recruteurs et les actifs

Renforcement de la **notoriété de la Cornouaille** au travers des talents

Valorisation des filières majeures (aliment, maritime, tourisme)

Tourisme

Accès au territoire et **mobilités**

Savoir-faire, créativité, patrimoine et culture vivante

Accès à des sites mythiques par l'**itinérance** et le **nautisme**

Accueil, qualification et communication…

Ingénierie et gouvernance

Accompagnement des **porteurs de projets touristiques**

Énergie

Réseau TYNEO, service de conseil et de rénovation énergétique

Accompagnement des EPCI (**potentiels, projets**...)

Numérique / usages

Quimper Cornouaille Développement

Agence de développement économique et d'urbanisme de Cornouaille

10 route de l'Innovation - CS 40002 - Creac'h Gwen - 29018 Quimper Cedex - Tél. 02 98 10 34 00
contact@qcd.bzh - www.quimper-cornouaille-developpement.bzh
quimpercornouailledeveloppement
@AgenceQCD

Directrice de publication : Isabelle ASSIH - Rédaction : Équipe de Quimper Cornouaille Développement

Mai 2021, imprimé en 600 ex. par Imprim'Vit, crédits photographiques : Quimper Cornouaille Développement sauf mention contraire sur la photo, réalisation graphique : Coralie Coué (2017) - Gaëlle Jollivet (2018) - Soisik Dijon (2019-2020)

Fléchage de l'enveloppe Destination

Contexte

Le dispositif d'accompagnement des Destinations prévoit une enveloppe de 300 000 € en 4 volets, dont 1 sur l'ingénierie et 3 autres sur les projets.

Il était demandé aux COPIL de destination du 27 janvier et 25 mars derniers de statuer sur les thématiques actions qui pourraient être éligibles à cette enveloppe régionale.

Adressé au Conseil Régional de Bretagne, le formulaire d'intention *(cf. annexe)* permettra aux maîtres d'ouvrage de présenter directement à la Région un dossier de demande de financement. Au préalable, les services de la Région et de Quimper Cornouaille Développement établiront un cadre technique.

Le fléchage des enveloppes a été fait ainsi :

- Volet 1 : enveloppe de 70 000 € fléchée sur l'ingénierie de Quimper Cornouaille Développement,

- Volet 2 : enveloppe de 20 000 € fléchée la Mise en tourisme des savoir-faire cornouaillais : conseil, accompagnement des entreprises pour la mise en valeur de leur savoir-faire.

- Volet 3 : enveloppe de 200 000 € fléchée sur
    - Equipement & infrastructures d'accueil pour les visiteurs à vélo (sous conditions, schéma et cahier des charges en cours) – 75 000 €
    - Equipement & infrastructures d'accueil pour les visiteurs en camping-cars (sous conditions, schéma et cahier des charges en cours) – 100 000 €
    - Equipements d'accueil du public dans les entreprises pour la valorisation des savoir-faire (sous conditions – avoir été accompagné) – 25 000 €

- Volet 4 : enveloppe de 10 000 € fléchée sur les formations aux filières de savoir-faire / patrimoine identitaire

---

Pour information du Conseil d'administration

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT 2021 EN FAVEUR DES 10 DESTINATIONS TOURISTIQUES DE BRETAGNE

PREVISIONNEL : EXPRESSION D'INTENTIONS

NOM DE LA DESTINATION : QUIMPER CORNOUAILLE

MISE EN ŒUVRE PREVISIONNELLE DU PLAN D'ACTION SUR L'ANNEE 2021

DATE DU COPIL DE LA DESTINATION VALIDANT LA PROPOSITION : 25/03/2021

Joindre à cette fiche la délibération ou le compte rendu du COPIL attestant de la décision

VOLET 1 / INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT

COORDINATION DE LA DESTINATION

Désignation d'un ou plusieurs coordinateurs référents de la Destination pour mobiliser le VOLET 1 y compris si le COPIL ne décide pas d'orienter le cofinancement régional en faveur de cette mission

NOM DE LA STRUCTURE	NOM DE LA PERSONNE DONT LE POSTE BENEFICIE DU COFINANCEMENT	TEMPS DEDIE	MONTANT DE L'AIDE SOLLICITE
QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT	MATHILDE PAILLOT	21%	8 921,81 €

INGENIERIE DIRECTEMENT AU LIEE AUX PROJETS DE LA DESTINATION :

Outre l'ingénierie liée à la coordination, ne pourront être cofinancés par ce dispositif que les postes rattachés directement à une action / projet inscrit à la stratégie intégrée

ACTION / PROJET ACCOMPAGNE	NUMERO DE LA FICHE CONCERNEE	NOM DE LA STRUCTURE PORTEUSE DE L'INGENIERIE	NOM DE LA PERSONNE DONT LE POSTE BENEFICIE DU COFINANCEMENT	TEMPS DEDIE	MONTANT DE L'AIDE SOLLICITE
Valorisation de l'identité cornouaillaise par la culture bretonne et les savoir-faire	B8-9-10-14	QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT	KOULMIG HASCOËT	14,29%	5 314,29 €
			HÉLÈNE RIALLAND	33,33%	12 160,00 €
			MATHILDE PAILLOT	15,48%	6 639,48 €
Améliorer la qualité d'accueil en Itinérance campings-cars, vélo, pédestre	C21	QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT	KOULMIG HASCOËT	56,19%	20 902,86 €
			STÉPHANE ALLAIN	21,43%	8 794,29 €
			MATHILDE PAILLOT	8,23%	3 527,23 €
Nautisme & Suivi projets nautiques intégrés	D26-29	QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT	STÉPHANE ALLAIN	4,76%	1 954,29 €
Observation de l'économie touristique	E47-E48	QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT	STÉPHANE ALLAIN	13,33%	5 472,00 €
Construire et entretenir un esprit de destination : Animation des réseaux OT, réseaux d'acteurs		QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT	HÉLÈNE RIALLAND	17,62%	6 427,43 €
déploiement outils numériques : outil de commercialisation	D32-38	QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT	MATHILDE PAILLOT	15,00%	6 432,00 €
Outils de communication mutualisés	D35-36	QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT	HÉLÈNE RIALLAND	33,33%	12 160,00 €
Accompagnement des porteurs de projets		QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT	STÉPHANE ALLAIN	38,10%	15 634,29 €
			KOULMIG HASCOËT	4,76%	1 771,43 €
			TOTAL ENVELOPPE SOLLICITEE SUR MISSIONS SELECTIONNEES		**70 159,00 €**

Synthèse par personne sur missions éligibles :			
	MATHILDE PAILLOT	45%	19 089 €
	KOULMIG HASCOËT	70%	#REF!
	HÉLÈNE RIALLAND	33%	12 160 €
	STÉPHANE ALLAIN	40%	16 221 €

VOLET 2 / DEPLOIEMENT DES ACTIONS PARTAGEES DE LA STRATEGIE INTEGREE - ETUDES ET ACTIONS DE FONCTIONNEMENT

INTITULE DE L'ACTION	FICHE A LAQUELLE SE RATTACHE L'ACTION PRESENTEE		PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2019		
	NUMERO	INTITULE	MONTANT TOTAL DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE SOLLICITE	AUTOFINANCEMENT ASSURE A DATE : OUI / NON/ %
Mise en tourisme des savoir-faire cornouaillais : conseil, accompagnement des entreprises pour la mise en valeur de leur savoir-faire.	B10-B13-B14	Structurations d'offres thématiques autour des éléments emblématiques du dynamiseme culturel et artistique breton en Cornouaille, et sur les savoir-faire cornouaillais	66 666,70 €	20 000,01 €	OUI
				20 000,01 €	

VOLET 3 / DEPLOIEMENT DES ACTIONS PARTAGEES DE LA STRATEGIE INTEGREE - ACTIONS D'INVESTISSEMENT ET ETUDES PREALABLES

INTITULE DE L'ACTION	FICHE A LAQUELLE SE RATTACHE L'ACTION PRESENTEE		PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2019		
	NUMERO	INTITULE	MONTANT TOTAL DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE SOLLICITE	AUTOFINANCEMENT ASSURE A DATE : OUI / NON/ %
Equipement & infrastructures d'accueil sur itinéraires structurants pré-identifiés pour les visiteurs à vélo (sous conditions, schéma et cahier des charges en cours)	C16-C17	Développement de l'itinérance cyclo & pédestre à travers des itinéraires de qualités	150 000,00 €	75 000,00 €	NON
Equipement & infrastructures d'accueil pour les visiteurs en camping-cars (sous conditions, schéma et cahier des charges en cours)			200 000,00 €	100 000,00 €	NON
Equipements d'accueil du public dans les entreprises pour la valorisation des savoir-faire (sous conditions – avoir été accompagné)	B10-B13-B14	Structurations d'offres thématiques autour des éléments emblématiques du dynamisme culturel et artistique breton en Cornouaille, et sur les savoir-faire cornouaillais	50 000,00 €	25 000,00 €	NON
				200 000,00 €	

VOLET 4 / ACCOMPAGNEMENT A LA MONTEE EN COMPETENCE COLLECTIVE AU SERVICE DES PROJETS DE LA DESTINATION

INTITULE DE L'ACTION	FICHE A LAQUELLE SE RATTACHE L'ACTION PRESENTEE		PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2019		
	NUMERO	INTITULE	MONTANT TOTAL DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE SOLLICITE	AUTOFINANCEMENT ASSURE A DATE : OUI / NON/ %
Formations tourisme savoir-faire / identité culturelle	B10-B13-B14	Structurations d'offres thématiques autour des éléments emblématiques du dynamiseme culturel et artistique breton en Cornouaille, et sur les savoir-faire cornouaillais	12 500,00 €	10 000,00 €	OUI
				10 000,00 €	

Quimper Cornouaille Développement

Instances de Quimper Cornouaille Développement

Secrétariat de direction : 02 98 10 34 16

soisik.dijon@qcd.bzh

www.qcd.bzh

24 route de Cuzon CS · 40002 · 29018 Quimper cedex
Tél. 02 98 10 34 00 · contact@qcd.bzh

Agence d'urbanisme
et de développement de Cornouaille